



HAL
open science

Diagnostic et perspectives de développement des Pays de Franche-Comté. Rapport final

Denis Lépicier, Francis Aubert

► **To cite this version:**

Denis Lépicier, Francis Aubert. Diagnostic et perspectives de développement des Pays de Franche-Comté. Rapport final. [0] 2006. hal-02813472

HAL Id: hal-02813472

<https://hal.inrae.fr/hal-02813472>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Diagnostic et perspectives de développement des Pays de Franche-Comté

Convention d'étude :
Conseil Régional de Franche Comté - ENESAD

Rapport Final

Denis Lépicier, Francis Aubert

Juin 2006

Sommaire

Introduction	5
1. Démarche de diagnostic et méthodologie	7
1.1. Démarche générale	7
1.2. Méthodologie	8
<i>Structuration spatiale des Pays</i>	8
<i>Diagnostic socio-économique des Pays franc-comtois : vers une analyse des enjeux de développement</i>	11
2. Structuration spatiale des Pays Franc-comtois	13
3. Diagnostic socio-économique des Pays et enjeux de développement	20
3.1. Vue d'ensemble et comparaison par types spatiaux de Pays	20
3.1.1. <i>Situation socio-économique des Pays Franc-comtois</i>	20
3.1.2. <i>Dynamique de population et accès aux services</i>	23
3.1.3. <i>Dynamique des activités</i>	27
A. <i>Structure des activités</i>	27
B. <i>Marché du travail</i>	30
C. <i>Fonctionnement économique</i>	33
3.1.4. <i>Action publique locale</i>	36
3.1.5. <i>Biens de nature et environnement</i>	39
3.2. Diagnostic socio-économique des classes de Pays et enjeux de développement	42
1 - <i>Les Pays-agglomérations (AU Belfort-Montbéliard - cette configuration correspond également à celle du territoire de Besançon)</i>	42
2 - <i>Les Pays urbains (Lédonien, Dolois)</i>	44
3 - <i>Les Pays périurbains (Sept-Rivières, Doubs Central, Loue-Lison, Pierrefontaine-Vercel)</i> 45	
4 - <i>Les Pays composites (Haut-Doubs, Graylois, Vesoul Val-de-Saône, Vosges-Saônoise)</i>	46
5 - <i>Les Pays ruraux maillés (Haut-Jura, Revermont)</i>	48
6 - <i>Les Pays ruraux peu denses (Pays Horloger, Haute Vallée de l'Ain, Lacs et Petite Montagne)</i>	49
Conclusion	51
Bibliographie	52

Annexes.....	53
Annexe 1 : Le bassin de vie.....	54
Annexe 2 : Liste des variables explicatives des situations socio-économiques et des domaines de diagnostic	55
Annexe 3 : Note méthodologique relative au calcul du score de services à la population dans le bassin de vie	58
Annexe 4 : Note méthodologique relative à la construction des classes de «structures économiques ».....	59
Annexe 5 : Complément au diagnostic de la dynamique de population : Nombre de résidents travaillant en Suisse.....	60
Annexe 6 : Compléments au diagnostic du domaine « Biens de nature et environnement ».....	61
Annexe 7 : Fiches Pays	63
<i>Fiche Pays : Aire urbaine Belfort-Montbéliard.....</i>	<i>63</i>
<i>Fiche Pays : Lédonien.....</i>	<i>64</i>
<i>Fiche Pays : Dolois, Pays de Pasteur.....</i>	<i>65</i>
<i>Fiche Pays : Pays des Sept –Rivières.....</i>	<i>66</i>
<i>Fiche Pays : Doubs Central.....</i>	<i>67</i>
<i>Fiche Pays : Loue Lison.....</i>	<i>68</i>
<i>Fiche Pays : Pays des Portes du Haut Doubs (Pierrefontaine-Vercel).....</i>	<i>69</i>
<i>Fiche Pays : Haut-Doubs.....</i>	<i>70</i>
<i>Fiche Pays : Vesoul et Val de Saône.....</i>	<i>71</i>
<i>Fiche Pays : Gaylois</i>	<i>72</i>
<i>Fiche Pays : Vosges Saonoises.....</i>	<i>73</i>
<i>Fiche Pays : Haut Jura.....</i>	<i>74</i>
<i>Fiche Pays : Revermont.....</i>	<i>75</i>
<i>Fiche Pays : Pays Horloger</i>	<i>76</i>
<i>Fiche Pays : Haute Vallée de l'Ain.....</i>	<i>77</i>
<i>Fiche Pays : Lacs et Petite montagne.....</i>	<i>78</i>

Introduction

Le Conseil Régional de Franche-Comté s'est engagé activement dans la politique de Pays en contribuant à leur mise en place dès le début des années 2000, et en finançant une première génération de contrats signés fin 2004 et courant jusqu'en 2006. Le Conseil Régional se préoccupe aujourd'hui de la continuité des formes de soutien au développement de ses territoires de projet et en particulier du renouvellement des contrats de Pays. C'est dans ce contexte que la Région a confié au CESAER¹ la réalisation d'une étude visant à alimenter la réflexion stratégique régionale en matière de politique de Pays.

L'étude comprend deux principales phases. La première, dont les résultats sont présentés dans le présent rapport, vise à établir, selon une approche quantitative et statistique, un diagnostic socio-économique des territoires franc-comtois à l'échelle des Pays. La seconde, actuellement en cours, prolonge ce travail par une analyse sociologique du fonctionnement des Pays à partir d'études de cas dans quelques territoires franc-comtois. L'ensemble des résultats sont destinés à fournir au Conseil Régional les éléments d'appréciation et d'orientation de sa politique territoriale et de son inscription dans les futures programmations dans le cadre du contrat de projet Etat-Région et des programmes européens (fonds structurels et RDR).

Le présent rapport présente les résultats du diagnostic socio-économique des territoires franc-comtois. Deux objectifs principaux sont visés : le premier est de dresser une analyse de la situation des territoires en mobilisant une grille d'analyse homogène permettant d'enrichir la connaissance régionale, d'une part, par une démarche comparative entre territoires de la région et, d'autre part, en resituant les Pays de la région dans le contexte national. Le second objectif est de caractériser, sur la base du diagnostic, les enjeux de développement pertinents pour la construction de la future politique de soutien des Pays. En accord avec le comité de pilotage, le CESAER a répondu à ces objectifs en mobilisant la démarche méthodologique et les résultats de deux principales études développées dans le cadre de récents travaux conduits à d'autres échelles géographiques. La première étude traitant de la structuration spatiale et une analyse socio-économique des Pays à l'échelle nationale, a permis d'élaborer une typologie spatiale des Pays (Aubert, 2006a). La seconde étude fait référence au diagnostic des espaces ruraux réalisé pour le compte du Ministère de l'Agriculture (Aubert, 2006b) dans la perspective de sa réflexion stratégique pour la mise en place du futur règlement de développement rural (2007-2013) en France. Un ensemble de typologies, construites à l'échelle communale sur l'ensemble du territoire national, propose une lecture synthétique et en partie explicative de la situation des différents territoires.

Le présent rapport propose une lecture socio-économique extérieure des territoires franc-comtois. Il ne prétend pas fournir une connaissance fine de la situation de chacun des Pays de la région ; les diagnostics établis à l'occasion de l'élaboration des chartes de Pays

¹ Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux, Unité mixte de recherche INRA – ENESAD, Dijon.

constituent de ce point de vue des documents de référence pour l'appréciation des spécificités de chaque territoire. Cette étude vise plus généralement à distinguer les mécanismes socio-économiques à l'œuvre dans les espaces urbains, périurbains et ruraux, dont les effets génèrent des situations territoriales plus ou moins favorables. En nous plaçant à l'échelle des Pays, c'est-à-dire à une échelle infra-régionale, nous cherchons à apprécier comment les mécanismes généraux contraignent les trajectoires d'évolution des territoires, les placent dans des rapports de relative dépendance ou au contraire d'autonomie par rapport aux espaces plus larges dans lesquels ils se situent, et finalement procurent des marges de manœuvre internes pour le développement local différenciées. Après une première partie qui présente la démarche de travail, une seconde partie propose une lecture spatiale de la structuration des Pays franc-comtois en mobilisant la typologie élaborée à l'échelle nationale. Sur la base des six groupes spatiaux de Pays retenus, la troisième partie expose les résultats du diagnostic à partir desquels sont dégagés les principaux enseignements sur les enjeux de développement des territoires.

1. Démarche de diagnostic et méthodologie

1.1. Démarche générale

La démarche de diagnostic proposée correspond à un état des lieux socio-économique du territoire franc-comtois destiné à éclairer les perspectives de développement et les questions qu'il pose en termes d'intervention publique à l'échelle des Pays. Pour cela, on cherche d'abord à caractériser les situations locales à partir d'indicateurs socio-économiques « objectifs » à une échelle fine, la commune ; la distribution des valeurs prises par ces variables à l'échelle des Pays, permet ensuite d'identifier les homogénéités et les contrastes, ceci en vue de discerner les problèmes et les opportunités pour leur développement. La démarche prend appui sur les avancées récentes dans la connaissance des mécanismes socio-économiques du développement des espaces ruraux (Perrier-Cornet, 2002 ; DATAR, 2003) permettant de mettre l'accent sur les registres explicatifs des dynamiques des espaces ruraux les plus fondamentaux et servir de références à l'analyse des perspectives de développement pour les Pays franc-comtois.

Diagnostic des espaces ruraux

La mise en œuvre du diagnostic, mobilisant les outils de l'analyse multicritères et de la classification, se situe dans la lignée des travaux, notamment de la SEGESA, sur les zones rurales « fragiles » en 1987 et 1993. La particularité introduite dans ce travail repose sur l'idée de distinguer des variables de « résultats », à même de rendre compte de la situation socio-économique des espaces du point de vue du développement, et des variables de « mécanismes », à partir desquelles on peut décomposer les dynamiques d'évolution socio-économique. Ce choix de méthode permet d'éclairer la logique de l'intervention publique qui cherche à modifier certaines variables d'état en jouant sur des leviers que l'on suppose pertinents.

Les analyses récentes des mécanismes de développement des espaces ruraux mettent ainsi en avant le rôle prépondérant de la dynamique de population qui, redevenue positive dans la plupart des espaces ruraux, entraîne le développement de l'économie résidentielle. Ce mouvement de tertiarisation des économies rurales transforme la structure des activités, dont l'orientation souvent centrée sur des activités traditionnelles influe fortement sur les trajectoires de développement possibles. Les caractéristiques du marché du travail et de certains éléments du fonctionnement économique local peuvent ainsi offrir des opportunités ou des « niches de développement », telles qu'une capacité collective d'organisation des acteurs locaux, la capacité d'intervention des collectivités locales (développement des biens et services publics locaux, capacité à mobiliser des aides), l'accès à des marchés importants en périphérie des agglomérations, etc...

Les formes actuelles des dynamiques de développement des espaces ruraux ne peuvent être comprises indépendamment des phénomènes d'agglomération et de polarisation urbaine. Ils deviennent plus perméables aux flux et aux mobilités, aux normes et aux références externes, mais dans le même temps les facteurs d'attachement aux lieux et à leur histoire sont susceptibles de prendre une importance accrue. Ainsi la mobilité résidentielle constitue le principal moteur de cette évolution, dans la mesure où la recherche des nouveaux lieux d'habitation conduit nombre d'urbains à se localiser dans les communes rurales, sur des couronnes de plus en plus élargies. Ce nouveau rural, tout en étant très dépendant des dynamiques urbaines et donc producteur d'inégalités au

sein même de l'espace à dominante rurale, permet la création d'emplois sur place, dans le domaine des services aux personnes, sous statut public ou privé.

Concernant l'activité, la disponibilité de ressources fixes ou stratégiques et leurs coûts d'accès, le rôle des coûts de transport, l'influence de la technologie sur l'organisation spatiale des différentes fonctions de production, sont des facteurs qui déterminent les choix individuels des agents et notamment leur choix de localisation. Si ces facteurs tendent à s'imposer de façon exogène en influençant fortement les trajectoires de développement économique des espaces, l'activité économique est également sensible à des facteurs de nature plus endogène résultants de comportements coopératifs et d'investissements de la part d'agents publics ou privés, dans la production dans la production individuelle ou collective de ressources nouvelles. De ce point de vue, le cadre urbain permet la concentration des ressources, leur diversification et leur renouvellement, tandis que l'environnement rural ouvre à une mise en valeur plus extensive et à l'intégration, dans la durée, d'une succession d'améliorations des procédés de production et des produits.

Enfin, le diagnostic introduit des éléments relatifs à l'environnement, sans toutefois être en mesure de les traiter de façon approfondie en raison de difficultés d'accès à des données quantitatives localisées. Les biens de nature interviennent dans les analyses du développement par leurs propriétés intrinsèques et par leurs interactions avec les variables d'évolution économique et sociale. La question des propriétés des biens de nature renvoie à l'analyse en termes de dotation factorielle. En ce qui concerne les espaces ruraux, l'importance croissante de tout ce qui touche à la nature dans les activités économiques, tant du côté des producteurs que des consommateurs leur confère un avantage de localisation qui tend également à s'affermir (paysage, etc.). Cet avantage tient à tous les attributs de nature dont sont pourvus les espaces ruraux, mais leur usage productif direct est assez limité et c'est surtout en spécifiant les autres facteurs (produits de qualité, labels environnementaux) que les critères de nature tendent à agir. La cohabitation des fonctions « de nature » et des fonctions productives, récréatives et résidentielles constitue un enjeu dans les espaces ruraux, d'intensité toutefois variable selon les sites. De nombreuses procédures publiques sont aujourd'hui en service pour répondre aux pressions sur la ressource et limiter les conflits d'usage.

1.2.Méthodologie

La mobilisation de ce cadre d'analyse à l'échelle des Pays franc-comtois se traduit concrètement par une première phase de caractérisation spatiale des Pays dont l'objectif est de mieux appréhender le jeu des forces d'agglomération, de dépendance aux pôles d'emploi ou au contraire de la relative autonomie des territoires. La seconde phase propose la mise en œuvre de la démarche de diagnostic à l'échelle des Pays. Elle permet de caractériser différentes composantes de la dynamique de développement des Pays et d'interpréter leurs effets sur la situation socio-économique des territoires.

Structuration spatiale des Pays

L'analyse des Pays franc-comtois a été produite à partir de la classification spatiale des Pays en France (Aubert et al., 2006a). Le choix de fonder l'élaboration de la classification des Pays sur les structures spatiales et plus particulièrement sur le rapport urbain-rural, tient à deux raisons principales.

La première est liée au fait que le développement des territoires micro-régionaux ne peut se comprendre qu'en les situant dans les champs de force de la polarisation urbaine. Ceci résulte d'un effet de dimension, la taille moyenne étant trop faible, notamment en termes de marché des facteurs et de marché final, pour que le territoire détienne les leviers de son propre développement, et d'un effet de construction des périmètres qui pose d'emblée la complémentarité ville-campagne comme l'un des fondements de l'action.

La seconde raison découle du postulat de complémentarité des structures spatiales, réaffirmé dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT dite loi Voynet de 1999) : en associant les espaces urbains et ruraux dans la démarche de Pays, on peut supposer que les périmètres locaux vont être très dépendants des choix effectués par les agglomérations. Si celles-ci, qui ont la possibilité de s'organiser en communautés d'agglomération, décident d'ignorer la structuration en Pays, elles contraignent de fait les espaces environnants à s'organiser de leur côté, au risque de stratégies défensives vis-à-vis du centre urbain. La mise en place de Pays intégrant les fonctions urbaines et rurales ne concernera alors que les projets associant des aires rurales avec des petites villes. Or, celles-ci sont plus fréquemment des relais et des pôles de services de proximité que des pôles économiques impulsant et diffusant des mécanismes de croissance.

➤ Méthode de classification spatiale des Pays

Pour construire une classification fondée sur ce rapport ville-campagne, nous utilisons au niveau communal deux types d'information relative à la structure spatiale :

- le niveau de polarisation des activités et des personnes, ainsi que les interdépendances entre espaces observées à partir des navettes domicile-travail, en mobilisant le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER 2002)
- le maillage urbain : nombre de pôles urbains² ou de pôles ruraux³

La méthode de classification hiérarchique ascendante a été utilisée pour définir des groupes de Pays homogènes du point de vue de leur structuration spatiale. Quatre variables normées centrées ont été prises en compte :

- part de la population du Pays résidant dans une commune classée en Pôles urbains,
- pourcentage de population du Pays vivant dans une commune classée dans l'espace périurbain⁴,
- pourcentage de population du Pays vivant dans une commune classée en espace à dominante rurale (EDR⁵),
- nombre de pôles (urbains et ruraux).

➤ Classification des Pays au niveau national

La classification des Pays à l'échelle nationale⁶ conduite à partir de ces 4 variables produit 5 groupes spatiaux de Pays (cf. tableau 1).

² Unité urbaine de plus de 5000 emplois.

³ Unité urbaine comptant entre 1500 et 5000 emplois.

⁴ Communes dans lesquelles plus de 40% des actifs résidents travaillent dans un pôle urbain.

⁵ Pôle d'emploi rural, couronnes du pôle d'emploi rural et autres communes rurales.

⁶ Le traitement statistique a porté sur la composition communale des Pays au 1^{er} janvier 2004.

Tableau 1 : Caractéristiques des groupes spatiaux de Pays (France entière)

Moyenne (<i>écart-type</i>)	Classes	Nb Pays	Part de la population (en %) habitant dans une commune :			Nombre de pôles (urbains + ruraux)
			d'un pôle urbain	péri urbaine	de l'espace à dominante rurale	
	1. Pays-agglomération et Pays urbains	45	62 (12)	31 (11)	7 (7,0)	1,9 (1,3)
	2. Pays périurbains	45	11 (12,93)	64 (14,4)	25 (17,3)	1,4 (1,0)
	3. Pays composites	81	38 (9,2)	25 (9,7)	37 (10,7)	2,8 (1,9)
	4. Pays ruraux maillés	44	11 (11)	11 (9,0)	77 (16,3)	3,7 (1,0)
	5. Autres Pays ruraux	76	0,3 (2,5)	10 (11,2)	89 (11,4)	1,2 (0,7)
	Total	291	24 (23,7)	26 (21,0)	50 (33,3)	2,1 (1,6)

Source : INSEE, DATAR, classification CESAER

En première analyse, on constate d'abord que la politique des Pays concerne toutes les catégories d'espace, ensuite que l'hétérogénéité spatiale interne des Pays est relative - quatre groupes sur cinq sont rattachés à une catégorie d'espace dominante – et, enfin, que les Pays ruraux sont prépondérants. Le rôle des villes n'est cependant pas négligeable puisque 160 Pays (plus de la moitié) contiennent au moins un pôle urbain de plus de 5000 emplois et 51 un pôle urbain comptant plus de 20 000 emplois. Lorsque l'on raisonne la taille des pôles en population, on constate, à l'échelle nationale, que près de 75% des pôles de moins de 20 000 habitants (483) et 60% de ceux de 20 à 100 000 habitants (95) sont intégrés dans un Pays.

Au niveau national, un Pays sur 6 s'organise autour de pôles urbains (**Pays urbains**) qui comptabilisent plus de 60% de la population du Pays. Les Pays urbains monopolaires sont les plus nombreux, la multipolarisation dans les autres cas associe un pôle urbain dominant à des pôles urbains secondaires. Leur périmètre s'étend sur l'espace périurbain, mais n'atteint pas ou que très marginalement l'espace à dominante rurale. Ces Pays regroupent plus de 150 000 habitants en moyenne, mais une forte variabilité interne est observée, on y trouve en effet l'archétype du Pays urbains tel que le Pays de Rennes, mais également des Pays organisés autour d'une petite ville en zone peu dense (Pays Dignois avec 30 000 habitants par exemple). C'est pourquoi les approfondissements en Franche-comté ont conduit à scinder ce groupe en deux : d'une part les **Pays-agglomération**, ayant un pôle urbain de plus de 50 000 habitants et, d'autre part, les **Pays urbains** ayant un pôle de moins de 50 000 habitants.

Les Pays périurbains regroupent très majoritairement des communes périurbaines (2/3 de la population) et s'étendent préférentiellement sur l'espace à dominante rurale environnant plutôt que sur l'espace urbain. L'organisation spatiale de ces Pays se fait surtout en lien avec le pôle urbain, au détriment d'une structuration interne (8 Pays non polarisés sur 45). Toutefois, la plupart d'entre eux associent un ou deux pôles ruraux périphériques à l'aire urbaine.

Les Pays composites correspondent à des territoires plus originaux et conformes à l'esprit de la LOADDT en associant des espaces urbains avec des espaces ruraux. Ces Pays de grande taille en superficie et en population sont nombreux (3 Pays sur 10) et répartis sur l'ensemble du territoire national. Ils sont organisés autour d'un ou deux pôles,

ou autour d'un maillage de petites villes (réseau de 5 à 6 pôles). Dans tous les cas, ce type de Pays concerne des pôles urbains de taille nettement inférieure à ceux des Pays urbains (31 000 au lieu de 133 000 habitants en moyenne).

Les deux derniers groupes, concernant le plus grand nombre de Pays, rassemblent des communes appartenant très majoritairement à l'espace à dominante rurale. Ils sont caractérisés par une faible densité de population (33 habitants au km²) et l'absence de pôles d'activité significatifs (moins de 5000 emplois). L'intensité du maillage de bourgs différencie deux profils de Pays ruraux. **Les Pays ruraux peu denses** sont de taille réduite (moins de 30 000 habitants en moyenne). Ce sont les Pays des zones de faible densité (25 hab./km² en moyenne) et de maillage urbain très lâche organisé autour d'un ou deux pôles d'emploi rural. Un certain nombre d'entre-eux ne disposent même d'aucun pôle de plus de 1500 emplois. **Les Pays ruraux maillés** regroupent, comme les précédents, des communes de l'espace à dominante rurale, mais bénéficient d'une plus forte densité de pôles d'emploi rural. Les périmètres constitués regroupent ainsi de 3 à 7 pôles ruraux et 70 000 habitants en moyenne.

L'analyse spatiale des périmètres des Pays constitués en Franche-Comté est présentée dans la section 2 du rapport. Leur caractérisation du point de vue de la typologie spatiale nationale est complétée par une analyse de leur convergence avec les périmètres des bassins de vie, lesquels correspondant à des formes observables de « territoires vécus ».

Diagnostic socio-économique des Pays franc-comtois : vers une analyse des enjeux de développement

Les grands traits des évolutions structurelles des économies et des sociétés rurales sont relativement bien connus. Celles-ci se caractérisent le plus souvent en négatif, par le déclin des activités productives prépondérantes, agricoles et industrielles, et par le départ des habitants les plus jeunes et les plus qualifiés, d'où un creusement du déficit d'emploi pour les résidents, un accroissement spectaculaire des déplacements quotidiens pour aller travailler, un vieillissement de la population, un reflux des services publics, etc. Face à ces phénomènes qui s'enchaînent sur la spirale de la dévitalisation, couramment relevés et déplorés, se manifestent des éléments positifs de « renaissance rurale », essentiellement par l'arrivée de nouvelles populations résidentes et par la création de nouvelles activités. Toutefois, ces manifestations sont fortement différenciées dans l'espace, globalement au bénéfice des aires qui disposent de ressources bien spécifiées ou de celles qui sont à proximité des plus grands regroupements urbains.

Le diagnostic est organisé en référence à ces données globales, en les observant à une échelle plus fine, afin de faire apparaître les situations singulières et les dynamiques locales spécifiques. La démarche est construite en trois temps : il s'agit d'abord de poser une analyse des situations socio-économiques relatives des espaces concernés, puis de décomposer en domaines successifs l'explication des différences et divergences constatées, et enfin d'en dégager des enjeux pour le développement. En se référant aux principaux mécanismes qui encadrent l'évolution des espaces ruraux, quatre domaines explicatifs sont pris en compte (la liste détaillée des indicateurs est présentée en annexe 2) :

- **la dynamique de population et d'accès aux services,**
- **la dynamique des activités économique,** appréhendée sous trois angles complémentaires : la structure et l'environnement économiques, le marché du travail,
- **l'action publique locale,**
- **les biens de nature et l'environnement.**

Pour chacun des domaines de diagnostic et de situation socio-économique, l'analyse est conduite à l'échelle communale⁷. Pour certaines variables non disponibles à l'échelle communale (secteurs d'emploi) ou n'ayant pas de sens à cette échelle (accès aux services), les valeurs prises par ces variables à l'échelle supra-communale sont affectées à l'ensemble des communes composant ce territoire (bassins de vie notamment - cf. annexe 1). Enfin, pour chaque domaine de diagnostic, les variables retenues font l'objet d'un traitement statistique de classification ascendante hiérarchique conduisant à produire une variable de synthèse qualitative par domaine ou sous-domaine de diagnostic.

La projection des résultats du diagnostic à l'échelle des périmètres des Pays permet d'appréhender toute la diversité des situations locales à l'intérieur de s périmètres ; toutefois, l'établissement d'un diagnostic au niveau des Pays ou tout du moins des groupes spatiaux des Pays, conduit à hiérarchiser la fréquence d'apparition (au prorata de la population) des différentes situations de diagnostic rencontrées pour chaque domaine. Ainsi, la section 3 présente successivement pour chaque domaine de diagnostic, une représentation cartographique communale de la typologie élaborée à l'échelle nationale, puis une forme synthétique de la distribution de la population du Pays selon les modalités de chaque typologie, par groupe spatial de Pays. Enfin, une version analytique des résultats Pays par Pays est présentée en annexe 7. Un jeu d'indicateurs relatif à chaque domaine de diagnostic y est présenté pour chaque Pays et mis en rapport avec la situation moyenne de la région ainsi qu'avec la situation moyenne française du groupe spatial correspondant.

⁷ Pour des raisons statistiques, les unités urbaines de plus de 50 000 habitants ont été exclues de l'analyse. Les agglomérations de Besançon, Belfort et Montbéliard sont de ce fait non prises en compte pour la production des typologies.

2. Structuration spatiale des Pays Franc-comtois

La région Franche-Comté est intégralement structurée en Pays, à l'exception de l'agglomération bisontine, qui semble destinée à rester durablement hors de la politique de Pays au profit d'autres formes d'organisation urbaine (communauté d'agglomération, SCOT). Les 16 Pays reconnus, dont une bonne partie l'a été dès la fin de 2003, concernent plus de 8 habitants sur 10 dans la région (cf. tableau 2). Le taux de couverture est nettement supérieur à la moyenne française (4 habitant sur 10 au 1^{er} janvier 2004). Il traduit l'implication forte de la Région et de l'Etat dans cette politique pour les zones rurales, mais également pour une partie significative du territoire urbain régional.

Tableau 2 : Classification spatiale des Pays franc-comtois

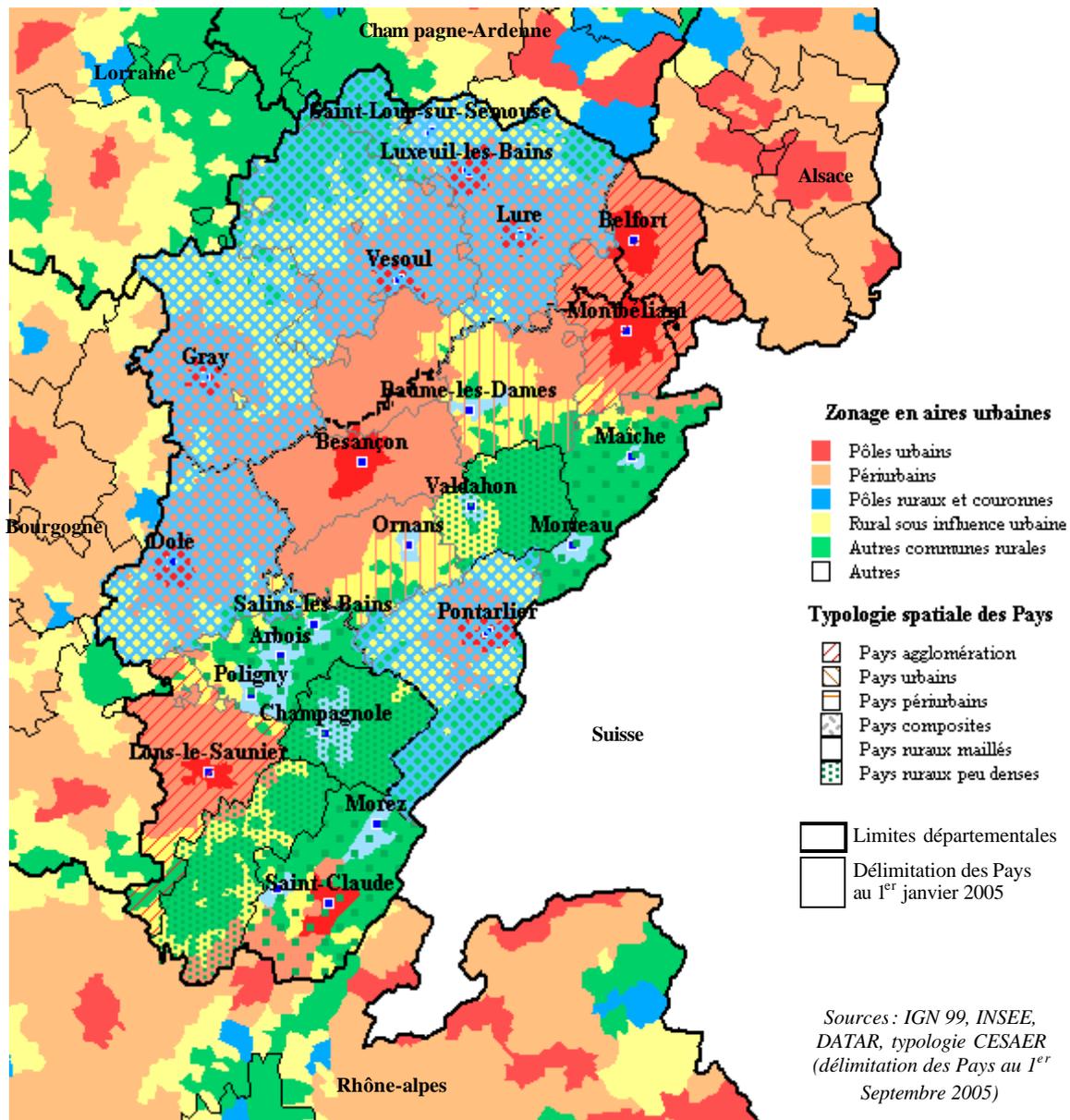
classe de Pays	Liste des Pays Franc-comtois	Population 99 (%)	Situation nationale
Pays-Agglomération	AU Belfort -Montbéliard-Héricourt-Delle	301 173 (33%)	27,9%
Pays urbains	Lédonien Dolois	139 714 (15%)	
Pays périurbains	Doubs Central Loue Lison Sept Rivières Pierrefontaine-Vercel	86 520 (9%)	10,9%
Pays Composites	Hauts Doubs Vesoul et Val de Saône Graylois Vosges Saônoise	246 802 (27%)	36,7%
Pays ruraux maillés	Haut Jura Revermont Horloger	113 578 (12%)	14,0%
Pays ruraux peu denses	Haute Vallée de l'Ain Lacs et Petite Montagne	37 898 (4%)	10,5%
Ensemble des Pays		925 586 (100%)	100%
Communes hors Pays		191 374 (17%)	62,6%
Total général		1 117 059 (100%)	100%

Sources : DATAR, INSEE

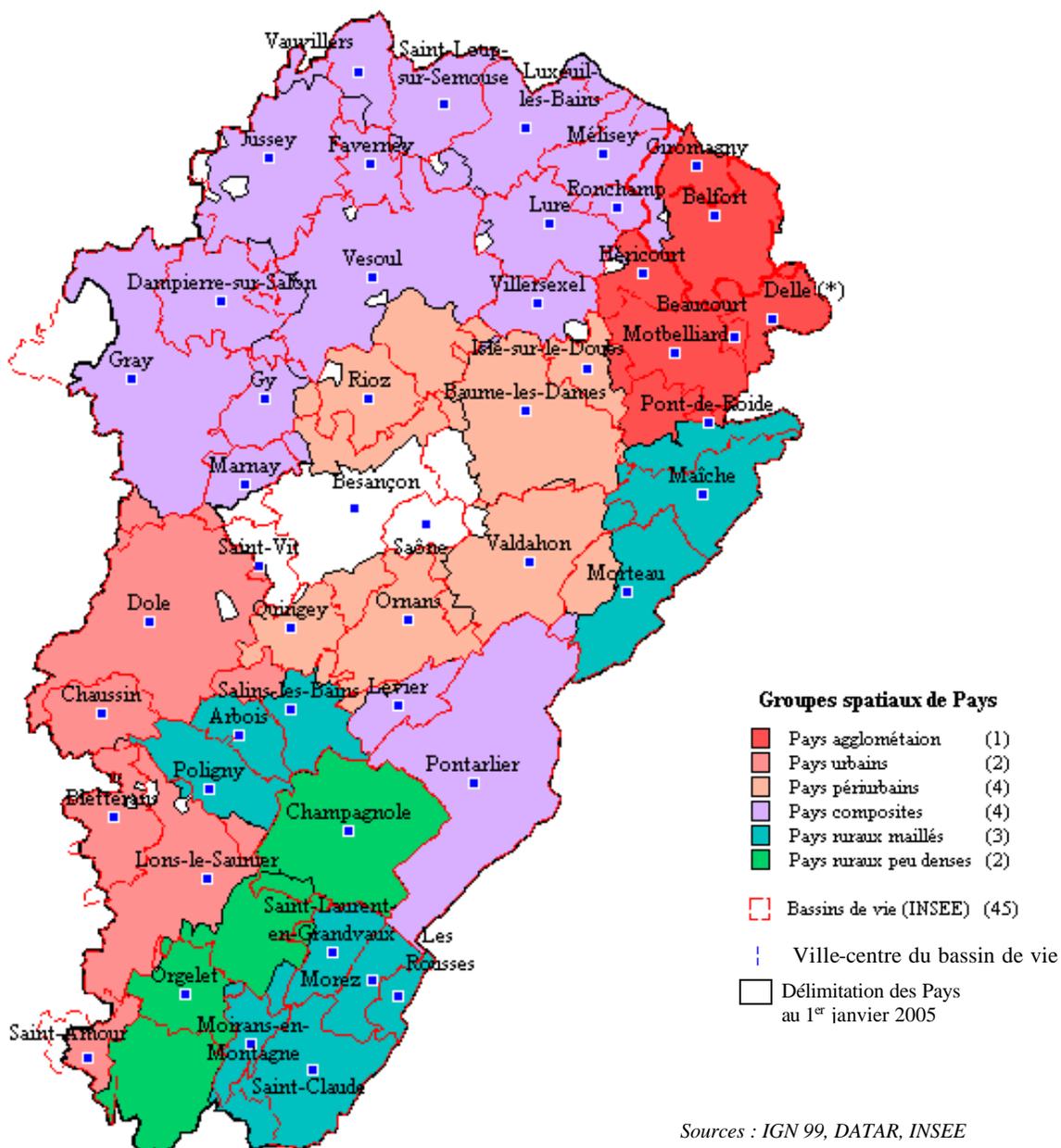
L'ensemble des types spatiaux de Pays est représenté dans la région, selon une distribution proche de celle du niveau national (en restreignant le champ aux communes appartenant à un Pays). Par construction, le mode d'organisation spatiale de la région conditionne la délimitation des périmètres de Pays (cf. carte 1). La relative densité de pôles sur l'ensemble du territoire régional permet à l'ensemble des Pays, à l'exception du Pays des Lacs et Petite Montagne, de disposer de centres. La densité du réseau de villes explique l'importance de la proportion des communes (et de la population correspondante) dont le fonctionnement économique et social est dépendant des villes ; 4 franc-comtois sur 10 résident en zone périurbaine ou en zone rurale sous influence urbaine, alors que la proportion est inférieure à 3 sur 10 en moyenne française.

Du point de vue de la cohérence des délimitations des périmètres des Pays avec celle des bassins de vie (cf. carte 2), le constat général est la relativement bonne adéquation en Franche-Comté. En revanche, l'échelle géographique se distingue nettement tant dans la région qu'à l'échelle nationale : le Pays correspond au regroupement de plusieurs bassins de vie, en moyenne près de 3 par Pays au niveau régional (45 bassins de vie pour 16 Pays). Les formes que prennent les emboîtements entre bassins de vie et Pays se distinguent cependant relativement nettement selon les types spatiaux. La logique de construction des Pays composites correspond clairement au rassemblement de plusieurs bassins de vie, alors que les Pays ruraux peu denses correspondent plus fréquemment à un bassin de vie unique. Les périmètres des Pays périurbains sont quant à eux peu cohérents avec les bassins de vie.

Carte 1 : Zonage en aire urbaine et types spatiaux de Pays en Franche-Comté



Carte 2 : Délimitation des Bassins de vie et périmètres des Pays de Franche-Comté



Le **Pays-agglomération** (Aire Urbaine Belfort-Montbéliard) constitué en Franche-Comté est original. Le rassemblement de deux unités urbaines de plus de 80 000 habitants est une configuration rare à l'échelle nationale (cf. tableau 3). A ce niveau, la structure monopolaire est plus fréquente et concerne en moyenne des pôles urbains de plus grande taille. Dans cette configuration, le fait que le Pays franc-comtois soit resserré sur l'aire urbaine laisse supposer que les préoccupations seront centrées sur des questions presque exclusivement urbaines.

Les **Pays urbains** franc-comtois (Lédonien et Dolois) sont proches des caractéristiques moyennes françaises de ce groupe, si ce n'est la densité de population qui est en moyenne inférieure dans les deux Pays. Ces Pays ont tendance à élargir leur périmètre au-delà de

l'aire urbaine, de manière à englober de façon quasiment exacte les bassins de vie périphériques à leur ville-centre respective.

Les **Pays périurbains** franc-comtois se concentrent autour de l'agglomération de Besançon et pas autour de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard (à l'exception du Pays du Doubs Central). Le choix de la mise en place d'un Pays sur cette dernière peut contribuer à expliquer le choix de rattachement des communes périurbaines, qui pour certaines, a été l'adhésion au projet de l'Aire Urbaine, et pour les autres, peu nombreuses, de se rattacher à des dynamiques extérieures à l'Aire Urbaine. A l'inverse, si l'effet de dimension de l'agglomération bisontine rend plus probable l'émergence de territoires périurbains, on peut faire l'hypothèse que l'absence de structuration du pôle laisse davantage de marge de manœuvre aux collectivités locales périurbaines pour s'organiser. D'une manière générale ces Pays sont de petite taille en Franche-Comté, essentiellement en raison de la plus faible densité des espaces périurbains, par rapport à la moyenne des Pays périurbains constitués à l'échelle nationale, mais aussi parce qu'ils s'étendent plus loin dans l'arrière-Pays des agglomérations. Si le Pays des Sept Rivières représente une configuration typique du Pays périurbain fortement dépendant de l'agglomération, les trois autres Pays sont plus périphériques et disposent tous d'une centralité interne. Ces Pays combinent une dépendance extérieure et des marges de manœuvre internes, au prix d'une relative hétérogénéité de leur territoire.

Les quatre **Pays composites** franc-comtois (Haut-Doubs, Vesoul et Val de Saône, Graylois, Vosges-Saonoises) se caractérisent, là encore par rapport à la moyenne française du groupe, par leur plus faible densité de population et par leur organisation autour de petits pôles urbains (entre 2 et 3 fois plus petits que la moyenne française). La concentration dans le département de Haute Saône de 3 des 4 Pays composites de la région, semble attester du rôle du Conseil Général de ce département dans la politique des Pays et en particulier dans la définition des périmètres des territoires à mettre en place, dont l'une des logiques serait l'intégration dans des ensembles territoriaux de bassins de vie disposant d'une centralité, mais à faible intensité d'agglomération, avec des bassins de vie périphériques.

Les **Pays ruraux maillés** franc-comtois (Revermont, Haut-Jura, Horloger) sont de petite dimension tant en superficie qu'en population comparativement à la moyenne nationale de ce type de Pays. Alors que ce dernier est d'une manière générale, d'une superficie supérieure à celle des Pays composites, en Franche Comté les Pays de ce type regroupent des petits pôles d'emploi, ruraux dans 7 cas sur 8, caractérisés par leur proximité géographique (à l'exception du Pays Horloger) et leur petite taille, très nettement inférieure à la taille moyenne nationale des pôles de ce type. En Franche-Comté, cette configuration urbaine est la marque d'une histoire artisanale et industrielle de bourgs ruraux auxquels la taille du marché de l'emploi et l'existence d'une fonction de services, procure le statut de bassins de vie. C'est le choix de l'association dans une même structure de Pays qu'ont fait ces bourgs ruraux. D'un contexte qui les exposait à la concurrence tant sur le plan des équipements et des services, que sur le plan du marché du travail, le Pays est-il aujourd'hui l'outil leur permettant de s'engager dans la voie de la coopération ?

Les deux **Pays ruraux peu denses** (Haute Vallée de l'Ain, Lacs et Petite Montagne) sont systématiquement de plus faible dimension qu'en moyenne nationale pour ce type, tant en population qu'en superficie. Si l'existence d'une centralité est clairement présente dans le Pays de la Haute Vallée de l'Ain (avec une taille nettement supérieure à celle que l'on trouve en moyenne en France pour ce type de Pays), le Pays des Lacs et Petite Montagne

ne dispose d'aucune armature urbaine significative, mais se trouve sous l'influence de plusieurs pôles urbains et ruraux proches.

En définitive, les Pays constitués en Franche-Comté correspondent à des configurations spatiales très variées, bénéficiant d'une armature urbaine régionale dense et relativement bien répartie sur le territoire. Si la structure spatiale apporte certaines clés d'interprétation des logiques de délimitation des périmètres, les dynamiques socio-économiques à l'œuvre au sein de ces territoires sont aussi des déterminants essentiels, des choix des périmètres retenus par les acteurs d'une part, et des perspectives de développement que le Pays sera susceptible de leur ouvrir, d'autre part.

Tableau 3 : Caractéristiques spatiales et structure urbaine des Pays franc-comtois, par groupe spatial et comparaison nationale

Nom du Pays	Pays agglomération		Pays urbains			Pays périurbains				
	AU Belfort-Mont-beliard	<i>Moy. France</i>	Lédonien	Dolois	<i>Moy. France</i>	Sept -Rivieres	Doubs central	Loue lison	Pierrefontaine-Vercel	<i>Moy. France</i>
Nb communes	198	83	125	125	53	82	99	77	50	67
Population 99	301173	189289	61326	78388	77318	20629	27539	20979	17373	57882
Superficie en km ²	1217	944	864	1171	716	626	728	675	568	889
Densité	247	238	71	67	124	33	38	31	31	65
Structure spatiale										
% pop en PU	65	68	42	39	62	7	0	0	0	20
% pop en périurbain	35	27	44	43	32	86	40	42	0	58
% pop en rural sous influence ⁸	1	2	9	16	4	7	30	31	21	11
% pop en pôle rural + cour.	0	2	0	0	1	0	20	19	23	9
% pop en rural	0	0	5	3	1	0	10	7	56	2
Structure urbaine										
Nb de pôles urbains	2	1,2	1	1	1,3	1	0	0	0	0,6
Nb de pôles ruraux	0	0,6	0	0	0,1	0	1	1	1	0,8
Nombre d'habitant (99) du plus grand pôle	113059	193841	25867	30363	29955	134376	5384	4037	4027	46184
Nom du plus grand pôle	Montbéliard		Lons-le-Saunier	Dole		Besançon	Baume-les-Dames	Ormans	Valdahon	
Type de maillage ⁹	Multipolaire équilibré		Mono-polaire	Mono-polaire		Mono-polaire	Mono-polaire	Mono-polaire	Monopolaire	

⁸ Communes appartenant à la catégorie « autres communes rurales » du ZAUER, mais dont plus de 20% de la population travaille dans un pôle urbain.

⁹ Mono ou multipolaire selon nombre de pôles urbains + ruraux ; équilibré si le plus gros pôle représente moins de 75% de la population des pôles, sinon déséquilibré.

Tableau 3 (suite) : Caractéristiques spatiales et structure urbaine des Pays franc-comtois

	Pays composites					Pays ruraux maillés				Pays ruraux peu denses		
	Haut-Doubs	Vesoul et Val de Saône	Graylois	Vosges saonoises	<i>Moy. France</i>	Haut jura	Revermont	Horloger	<i>Moy. France</i>	Haute vallee de l'ain	Lacs et petite montagne	<i>Moy. France</i>
Nom du Pays												
Nb communes	79	163	131	161	101	67	63	78	96	66	95	67
Population 99	51659	68330	41233	85580	104620	50835	22055	40688	74315	21643	16255	32678
Superficie en km ²	1149	1521	1431	1644	1501	958	575	772	1600	588	827	1195
Densité	45	45	29	52	72	53	38	53	52	37	20	33
Structure spatiale												
% pop en PU	42	42	28	29	47	25	0	0	14	0	0	1
% pop en périurbain	14	29	40	38	22	9	1	5	11	0	17	10
% pop en rural sous influence ¹⁰	0	15	30	18	15	14	10	4	20	1	19	20
% pop en pôle rural + cour.	24	0	0	7	8	22	64	32	30	59	0	32
% pop en rural	19	14	2	8	7	30	24	59	25	40	64	38
Structure urbaine												
Nb de pôles urbains	1	1	1	2	1,4	1	0	0	0,6	0	0	0
Nb de pôles ruraux	0	0	0	1	1,4	2	3	2	3,1	1	0	1,1
Nombre d'habitant (99) du plus grand pôle	21922	28810	11580	14145	69354	12958	4569	8966	39179	10021	-	6275
Nom du plus grand pôle	Pontarlier	Vesoul	Gray	Luxeuil-les-Bains		Saint-Claude	Arbois	Morteau		Champagnole		0
Type de maillage ¹¹	Mono-polaire	Mono-polaire	Mono-polaire	Multi équilibré		Multi équilibré	Multi équilibré	Multi équilibré		Monopolaire	Non polarisé	

¹⁰ Communes appartenant à la catégorie « autres communes rurales » du ZAUER, mais dont plus de 20% de la population travaille dans un pôle urbain.

¹¹ Mono ou multipolaire selon nombre de pôles urbains + ruraux ; équilibré si le plus gros pôle représente moins de 75% de la population des pôles, sinon déséquilibré.

3. Diagnostic socio-économique des Pays et enjeux de développement

3.1. Vue d'ensemble et comparaison par types spatiaux de Pays

3.1.1. Situation socio-économique des Pays Franc-comtois

Les indicateurs de situation socio-économique retenus sont conditionnés par leur disponibilité à une échelle localisée. Pour ces raisons, des indicateurs plus précis tels que le PIB, n'ont pu être mobilisés. La prise en compte de préoccupations de « bien-être » ou de cohésion sociale, dont la construction et la disponibilité d'indicateurs communément admis fait défaut, sont également absents. Les 3 variables utilisées constituent en fait des indicateurs de synthèse qui agrègent les grands traits de la situation et de l'évolution de l'économie et de la société locales : la population résidente, l'emploi et le revenu des ménages.

❖ Tableau 4: Classes de communes selon la dynamique de population et l'accès aux services (France entière)

Intitulé des classes	Nombre de communes (%)	Niveau de revenu (rev. net moyen 99 par foyer fiscal) (en K€an)	Taux d'évolution de la population 90 – 99 (%/an)	Taux d'évolution de l'emploi 90 – 99 (%/an)
1. Très favorables	2790 (8%)	14 320 [#]	3,1 [#]	1,7
2. Attractives	4034 (12%)	12 352 [#]	1,5 [#]	-1,4
3. Croissance de l'emploi	3261 (9%)	12 703 [#]	0,6	13,2 [#]
4. Revenu élevé	3210 (9%)	20 616 [#]	0,7	0,9
5. Situation incertaine	9498 (28%)	13 387 [#]	0,1	-0,3
6. Situation fragile	8264 (24%)	10 079 [#]	-0,1	-0,6
7. Situation très fragile	3330 (10%)	9 917 [#]	-1,4	-2,8
8. Total	34387	12820 [#]	0,4	0,8

[#] écart-type < ½ moyenne, [#] écart-type < moyenne, sinon écart-type supérieur à la moyenne

Les quatre premières modalités correspondent à des situations favorables, sur l'ensemble des indicateurs pour la première, sur la dynamique de population pour la seconde, sur la dynamique d'emploi pour la troisième et sur le niveau de revenu pour la dernière. Les deux dernières modalités regroupent des communes dont les indicateurs de situation socio-économique sont tous bien inférieurs à la moyenne nationale, bien qu'une certaine hétérogénéité intra-classe existe pour les variables d'évolution. La classe de situation incertaine correspond à des communes sans évolution marquée tant du point de vue de la population que de l'emploi, pouvant refléter une inflexion des situations locales dans un sens favorable ou défavorable.

Sur la zone d'étude, la région apparaît en situation plus favorable que la moyenne des régions françaises. Le rapport entre la population résidant dans des communes en situation fragile (classes 6 et 7) et celle résidant dans des communes en situation très favorable (classes 1 à 4) est de 0,5 dans la région et de 0,7 en France. Cette caractéristique peut être mise en rapport avec la structure de l'espace rural Franc-comtois, nettement plus sous l'influence urbaine qu'en moyenne en France : 40% de la population régionale habite en zone périurbaine ou en zone rurale sous influence urbaine, contre 28% en France.

❖ Tableau 5 : Situation des Pays franc-comtois au regard de la classification

Types spatiaux	Pays	% population du Pays appartenant à la classe (colonne en italique = moyenne nationale du groupe de Pays ¹²):									
		Très favorables		Favorables (2, 3, 4)		Situation incertaine		Fragiles et très fragiles		Hors zone étude	
Agglo.	AU Belfort-Mont	2	<i>4</i>	12	<i>11</i>	21	<i>15</i>	0	<i>4</i>	65	<i>66</i>
Urbain	Lédonien	4	<i>3</i>	22	<i>18</i>	61	<i>57</i>	13	22		<i>0</i>
	Dolois	2		23		69		6			
Périurb.	Sept -Rivieres	21	<i>9</i>	37	<i>31</i>	21	<i>43</i>	15	<i>12</i>	7	<i>5</i>
	Doubs central	2		26		48		23			
	Loue lison	7		29		52		12			
	Pierrefontaine-V.	3		45		30		22			
Comp.	Haut-Doubs	13	<i>3</i>	16	<i>14</i>	66	<i>41</i>	4	22		<i>20</i>
	Vesoul Val S.	3		19		34		44			
	Graylois	0		18		38		44			
	Vosges S.	1		18		46		35			
Maillé	Haut jura	8	<i>3</i>	29	<i>12</i>	61	<i>47</i>	2	37		<i>1</i>
	Revermont	1		15		58		27			
	Horloger	4		25		61		10			
Rural	H. vallee de l'A	2	<i>2</i>	20	<i>15</i>	62	<i>34</i>	16	48		<i>0</i>
	Lacs et petite mont.	15		22		29		34			

Sources : INSEE, DATAR, CESAER

- La situation socio-économique des Pays urbains fortement représentés dans la classe de situation incertaine reflète la fragilité des territoires urbains organisés autour de petites villes, ne disposant pas des capacités productives des grandes villes, ni des fonctions technologiques les plus créatrices d'emplois et de richesse.

- Les Pays franc-comtois de la catégorie périurbaine sont dans de bonnes situations socio-économiques dans deux cas (Sept Rivières et Pierrefontaine-Vercel) et dans des situations plus incertaines dans les deux autres cas. Cependant, la situation des Pays périurbains est marquée par une amplitude de situations locales beaucoup plus contrastées au sein même des périmètres, allant, dans le cas du Pays des Sept Rivières, de situation très favorables pour les communes du bassin de Rioz à des situations de grande fragilité dans la moitié la plus éloignée de Besançon.

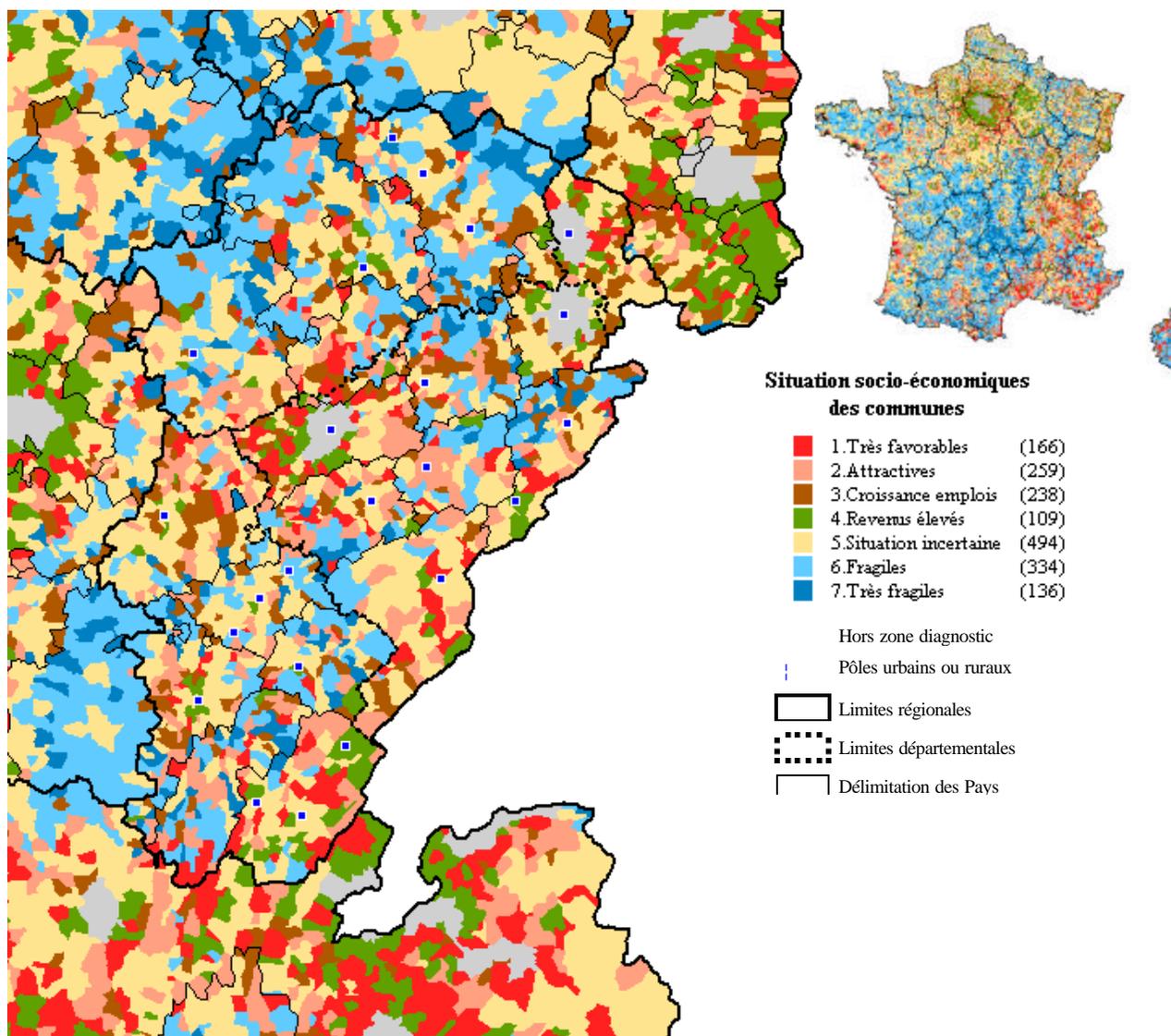
- La situation socio-économique des Pays composites apparaît globalement rarement très favorable. Le choix de privilégier cette configuration dans le département de la Haute Saône, oriente ce constat pour la Franche-Comté, dans la mesure où ce territoire connaît une situation rurale fragilisée par la restructuration de son industrie. Cette forme de structuration spatiale dans le Doubs (Pays du Haut-Doubs) correspond à des situations locales en moyenne moins défavorables, bien qu'incertaines.

- En Franche-Comté, les Pays ruraux sont, globalement, en situation moins défavorable que les Pays composites. Ce constat constitue une particularité régionale. La forte orientation industrielle de l'emploi rural dans les départements du Doubs et du Jura, départements dans lesquels sont localisés ces Pays, et les avantages de localisation (frontière Suisse, sites touristiques) dont ils bénéficient, offrent à ces territoires un potentiel de développement supérieur à la moyenne française. Le niveau de polarisation de ces Pays ruraux modifie peu la situation. La multipolarisation n'est pas associée à une meilleure situation socio-économique, elle peut même être moins bonne dans le cas du Pays Revermont. A l'opposé, le Pays des Lacs et Petite Montagne, qui ne dispose d'aucun pôle d'emploi ni de services majeur, compte plus d'un tiers de sa population vivant en contexte favorable. Ce dernier est cependant marqué

¹² d'après la typologie spatiale des Pays élaborée à partir de la situation au 1^{er} janvier 2004 (291 Pays)

par une forte hétérogénéité interne, puisque le tiers de la population habite dans des communes classées fragiles, niveau qui reste toutefois inférieur à la moyenne nationale pour ce type de Pays.

Carte 2 : Situation socio-économique des communes de Franche-Comté



Sources : IGN 99, INSEE, DGI

3.1.2. Dynamique de population et accès aux services

La dynamique de population est appréhendée selon trois plans distincts. Le premier est celui de la mobilité quotidienne (% des actifs d'une commune donnée travaillant hors de la commune) et résidentielle (changement de commune de résidence entre 90 et 99), en distinguant pour cette dernière les mobilités des actifs et celles des retraités. Le second plan prend en considération la structure sociale (rapport entre les poids des ouvriers et employés, cadres et professions intermédiaires) pour mettre en évidence d'éventuelles situations de ségrégation sociale. Le dernier plan pose le raisonnement en termes d'aire de service cohérente pour les besoins des populations en mobilisant un score (cf. annexe 3) appréciant, à l'échelle du bassin de vie, le niveau d'équipement et de services disponibles par rapport à la population à desservir.

❖ Tableau 6 : Classes de communes selon la dynamique de population et l'accès aux services (France entière)

Intitulé des classes	Nb com. (%)	Solde migr. actifs	Solde migr. +60ans	Indice div. Sociale	Taux navettes	Score d'équipement et services
1.Très attractif actifs&retraités	4267 (12)	0,7	0,4	4,6 ^{##}	65,0 ^{##}	18,7 ^{##}
2.Cadres attractif équipé	3921 (11)	0,6	0,0	3,2 ^{##}	84,5 ^{##}	19,7 ^{##}
3.Cadres attractif non équipé	3179 (9)	0,7	0,0	4 ^{##}	80,1 ^{##}	6,7 ^{##}
4.Moy. attractif équipé	4778 (14)	0,3	-0,1	7,3 ^{##}	75,9 ^{##}	19,3 ^{##}
5.Moy. attractif peu équipé.	9725 (28)	0,3	0,0	5,8 ^{##}	68,6 ^{##}	12,4 ^{##}
6.Non attractif équipé	4566 (13)	-0,3	0,0	6,2 ^{##}	52,7 ^{##}	18,2 ^{##}
7.Non attractif non équipé	2620 (8)	0,0	-0,2	8,4 ^{##}	74,5 ^{##}	8,0 ^{##}
8.Non attractif populaire	1331 (4)	-0,1	0,0	16,0	61,7 ^{##}	14,6 ^{##}
9.Total	34387	0,3	0,0	6,0	70,1 ^{##}	15,0 ^{##}

^{##} écart-type < ½ moyenne, [#] écart-type < moyenne, sinon écart-type supérieur à la moyenne

Les trois premières classes regroupent des communes qui sont attractives et qui ont une structure sociale plus marquée qu'ailleurs par les cadres et professions intermédiaires. La première se démarque par une attractivité généralisée alors que, limitée aux actifs pour les deux autres, elles sont plus révélatrices de phénomènes de desserrement urbain. Les cinq autres classes correspondent respectivement à une attractivité des actifs proche de la moyenne (0,3%/an) pour les 4^{ème} et 5^{ème} classes et un solde nul ou négatif pour les 3 dernières. La dernière classe non attractive est de plus marquée par une forte présence d'employés et ouvriers et/ou une faible proportion de cadres et professions intermédiaires. Enfin, à chaque groupe d'attractivité correspond un niveau d'équipement des bassins de vie allant d'un score élevé (> 18) à un score faible (< 10), à l'exception des classes d'attractivité moyenne.

❖ Tableau 7 : Dynamique de population et accès aux services des Pays franc-comtois

Types spatiaux	Pays	% de la population 99 du Pays appartenant à une commune classée (colonnes en italique = moyenne nationale du groupe de Pays ¹³) :											Hors zone étude	
		Attractivité (s/total 100%)						Accès aux services (s/total 100%)						
		Attractif (1, 2, 3)		Moy attractif (4, 5)		Non attractif (6, 7, 8)		Equipé (1, 2, 4, 6)		Moy équipé (5, 8)		Peu équipé (3, 7)		
Agglo.	AU Belfort-Mont	13	<i>16</i>	18	<i>13</i>	4	<i>5</i>	15	<i>17</i>	14	<i>7</i>		65	<i>66</i>
Urbain	Lédonien	43	<i>22</i>	19	<i>23</i>	38	<i>54</i>	83	<i>76</i>	11	<i>17</i>	6	7	0
	Dolois	23		30		47		88		0		12		
Péri.	Sept -Rivieres	69		17		7		62		4		27		7
	Doubs central	14	28	37	44	49	22	17	37	53	38	30	20	
	Loue lison	21		72		7		18		72		10		
Comp.	Pierrefontaine-V.	0		53		47		48		52		0		
	Haut-Doubs	1		49		50		49		50		1		
	Vesoul Val S.	29	<i>19</i>	27	29	44	32	80	<i>51</i>	14	22	6	6	
	Graylois	21		32		47		68		16		16		
	Vosges S.	4		46		50		42		37		21		
Maillé	Haut jura	6		25		69		68		24		7		
	Revermont	16	<i>17</i>	38	38	46	45	68	59	31	34	1	6	1
	Horloger	0		24		76		26		73		1		
Rural	H. vallee de l'A	1	<i>21</i>	44	41	55	37	56	55	43	38	0	7	
	Lacs et petite mont.	39		39		23		65		31		4		

Source : INSEE, DATAR, CESAER

Si la situation socio-économique franc-comtoise est, d'une manière générale, plus favorable qu'en moyenne française, la région est en revanche plus faiblement attractive. Le rapport entre population résidant dans des communes non attractives (classes 6, 7 et 8) et population résidant dans des communes attractives (classes 1, 2 et 3) est respectivement de 1,6 pour la Franche-Comté et 0,9 en moyenne française.

- Les **Pays urbains** sont logiquement bien dotés en équipement et services. Les indicateurs d'attractivité confirment l'hétérogénéité des aires urbaines, combinant des situations de déficit migratoire des actifs, couramment observés dans les centres-villes, et des situations plus favorables dans les zones avoisinantes. L'aire urbaine de Belfort-Montbéliard fait figure d'exception à cette règle, malgré la taille importante des pôles urbains de ce Pays, alors que la périurbanisation est vive dans l'autre territoire-agglomération de Besançon. Ce constat peut s'expliquer par la stabilité de la population du Pays entre 90 et 99 et confirme la relative intégration des fonctions productives et résidentielle à l'échelle du territoire urbain. En comparaison, les petites villes de Lons-le-Saunier et de Dole connaissent un processus de desserrement urbain significatif à l'échelle de leur bassin de vie ; toutefois, les bassins de vie périphériques (Chaussin dans le Pays de Dole et Bletterans dans le Pays lédonien) profitent peu des retombées du pôle.

- L'attractivité résidentielle constitue, en Franche-Comté comme dans toutes les régions françaises, une caractéristique des **zones périurbaines**, mais les différents Pays concernés connaissent des évolutions variables selon la position spatiale, relativement à la ville, et le type de découpage qui a donné naissance au Pays. Le Pays des Sept Rivières présente une attractivité forte (la part de la population en commune attractive est plus de 2 fois supérieure à la moyenne nationale), malgré une hétérogénéité interne marquée. Le taux conséquent de communes peu équipées ne contrarie pas l'attractivité globale du Pays. A l'opposé de cette

¹³ d'après la typologie spatiale des Pays élaborée à partir de la situation au 1^{er} janvier 2004 (291 Pays)

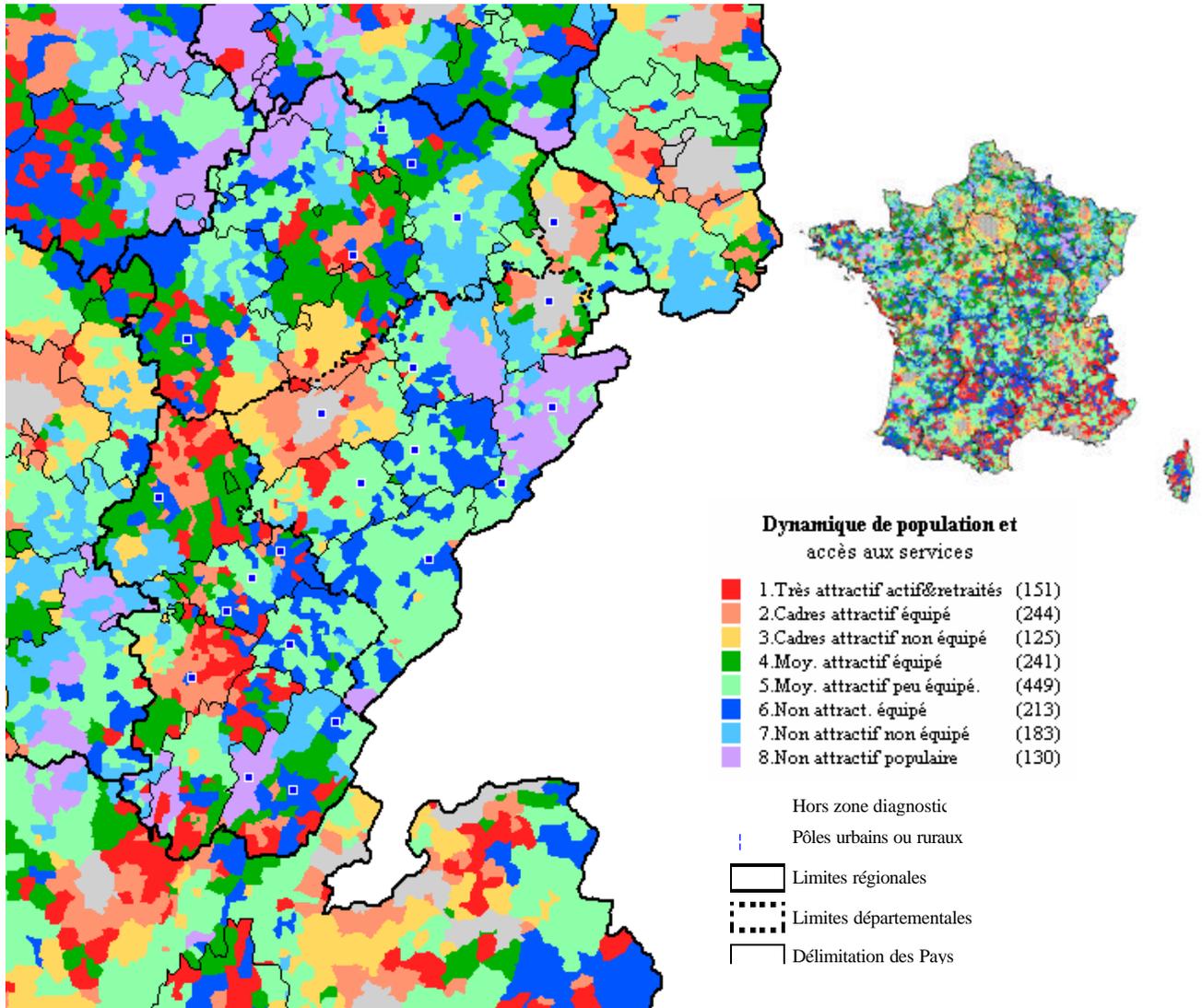
situation de Pays périurbain bien typé, les Pays du Doubs central et celui de Pierrefontaine-Vercel semblent rencontrer plus de difficultés dans le développement des fonctions d'accueil résidentiel ; pour le dire autrement, ces deux Pays sont davantage marqués par l'évolution de leurs communes rurales que par celle des communes périurbaines. Le Pays Loue-Lison connaît une situation intermédiaire, somme de communes « moyennement attractives » et « moyennement équipées ».

- Les Pays composites, centrés sur des petites villes et composés des différents types de communes (urbaines, périurbaines et rurales), réagissent logiquement de façon hétérogène aux dynamiques de population. Les Pays de Vesoul et de Gray suivent de manière assez précise ce à quoi on peut s'attendre : la population se répartit aussi bien dans des communes attractives que non attractives, mais très majoritairement bien équipées. Les Pays du Haut-Doubs et des Vosges Saônoises sont à la fois moins attractifs et moins bien équipés¹⁴. Il faut noter que, dans tous ces Pays composites, la ville est contenue dans le périmètre, ce qui atténue les effets des mobilités résidentielles de desserrement et, en parallèle, renforce le score moyen d'équipement.

Lorsque le caractère rural est prédominant du point de vue de la répartition de la population, le double effet de bon niveau d'équipement joint à une attractivité faible se retrouve dans tous les Pays correspondants, mais il est particulièrement marqué dans le cas des Pays ruraux maillés – très bon score d'équipement et faible dynamique de population. Dans les autres Pays ruraux, le Pays des Lacs et de la Petite Montagne, avec un bon équipement et une bonne attractivité résidentielle, s'oppose au Pays Horloger qui a des résultats peu favorables sur les deux plans.

¹⁴ Précisons que le niveau d'équipement moyen du Pays du Haut Doubs relevé ici, et qui peut apparaître contradictoire avec l'observation, associant à ce Pays un bon niveau d'équipement, est liée à l'étendue du bassin de vie (presque l'échelle du Pays). Elle conduit mécaniquement à un score plus faible, résultant de l'usage des équipements et services principalement localisés à Pontarlier par l'ensemble de la population rurale du bassin de vie. A taille de ville-centre identique, les bassins de vie centrés sur le pôle urbain disposent en général d'un score plus élevé.

Carte 3 : Dynamique de population et accès aux services des communes de Franche-Comté



Sources : IGN 99, INSEE, IC 98, SCEES

Remarque :

Cf. annexe 5, la carte des mobilités domicile-travail de résidents de Franche-Comté vers la Suisse en 1999

3.1.3. Dynamique des activités

A. Structure des activités

La classification est construite à partir de la distribution des emplois présents dans les communes (décomptés au niveau des bassins de vie) en trois types d'activités économiques : i) les **activités agri-alimentaires** : activités agricoles, sylvicoles et agroalimentaires qui constituent les secteurs traditionnels de l'activité des espaces ruraux, ii) les **activités industrielles** au sens large, comprenant les services aux entreprises, dont apprécie le caractère plus ou moins spécialisé est apprécié par le poids du secteur industriel principal dans l'emploi industriel total, -la localisation de ces activités est davantage liée aux avantages que peut lui procurer le lieu d'implantation (accessibilité, marché du travail)- et iii) les **activités résidentielles** visant à satisfaire les besoins en services des résidents (commerce, bâtiment, transport des personnes, services aux particuliers, services publics), dont la production correspond, pour l'essentiel, à un marché local et régional. Le caractère plus ou moins touristique de cette dernière catégorie est apprécié par l'importance de la capacité d'accueil touristique (équivalent-lits en hôtellerie, gîtes ruraux ou camping).

❖ Tableau 8 : Classes de communes selon l'orientation des activités (France entière)

Intitulé des classes (classes Datar, 2003)	Nbre com. (%)	Part emploi résidenti el	Part emploi agri- alim	Part emploi agricole	Part emploi agroalim	Part emploi indus.	Degré spécialis. indus.	Cap. accueil touristiq
1.Agri -alim. tendance agri. (Aag)	1935 (6)	44	35,6	28,8	6,8	20,4	0,4	175,1
2.Agri -alim. tendance IAA (Aal)	632 (2)	40,9	36,5	13,1	23,4	22,6	0,4	156,3
3.Diversifiée (Div.)	1519 (4)	46,3	23,5	16,9	6,6	30,3	0,4	122,8
4.Industrie spécialisée (Iisp+Isp)	2729 (8)	40,9	12,6	9,4	3,2	46,5	0,7	149,1
5.Industrie non spécialisée (Iinsp+)	4747 (14)	43,4	13	8,7	4,3	43,6	0,3	162,4
6.Résidentiel (R)	11726(34)	61	12,4	9	3,5	26,6	0,3	224,7
7.Résidentiel tourist.(R T)	2042 (6)	65,7	14,3	11,2	3,1	20	0,5	2006,6
8.Résidentiel + autres éco. (R+A &)	9057 (26)	55,6	12,7	9,4	3,3	31,7	0,3	128,9
9.Total	34387	53,9	14,9	10,7	4,2	31,2	0,4	282,1

Les deux premières classes correspondent à des bassins de vie dans lesquels plus de 1/6^{ème} des emplois sont fournis dans les secteurs agricoles, forestiers et agroalimentaires. Deux classes regroupent des bassins de vie significativement orientés vers l'industrie (plus d'un tiers des emplois, l'industrie pouvant être spécialisée ou non). Les trois dernières classes correspondent à des économies majoritairement résidentielles, orientées vers le tourisme pour certaines d'entre elles ou en combinaison avec d'autres activités. La classe d'économie diversifiée associe les trois types d'économie sans qu'aucun ne soit prédominant.

Caractérisée à partir de ce point de vue et en référence aux données nationales, la Franche-Comté apparaît plus nettement marquée par l'industrie que par l'agriculture - l'orientation agri-alimentaire ne ressort qu'en creux, lorsque ni les activités industrielles ni les activités résidentielles ne sont suffisamment prégnantes pour marquer l'orientation du bassin de vie. En revanche, le clivage entre des orientations productives ou résidentielles est aussi tranchant en Franche-Comté que dans les autres régions françaises.

❖ Tableau 9 : Structure économique des Pays franc-comtois

Type spatial	Pays	% de la population 99 du Pays appartenant à une commune classée : (colonnes en italique = moyenne nationale du groupe de Pays ¹⁵) :													
		Agri-alim.	Diver-sifié	Industrie spé.		Industrie non spé.		Résidentiel		Résid. touri-stique	Résid., autres éco				
Agglo.	AU Belfort-Mont		2		<i>1</i>	49	6	10	4	6	<i>41</i>		1	34	<i>46</i>
Urbain	Lédonien		<i>1</i>		<i>0</i>		4	7		93			5		<i>21</i>
	Dolois	1				1		0	23	4	45				94
Périurb.	Sept -Rivieres							4		94					2
	Doubs central					4	12	66	23	30			0		
	Loue lison		3	1	3			54		40	28				4
	Pierrefontaine-V.							19							81
Comp.	Haut-Doubs			7				2		91					
	Vesoul Val S.					2	4	15		83			5		
	Graylois	9	5			15	4	1	11	3	49				72
	Vosges S.					11		16		44					29
Maillé	Haut jura					30		59		1		10			
	Revermont		11		5	29	12	42	16	29	29		7		20
	Horloger					43		56						1	
Rural	H. vallee de l'A						7	100					9		
	Lacs et petite mont.		12		6		1	55	10	44	33				23

Source : INSEE, DATAR, CESAER

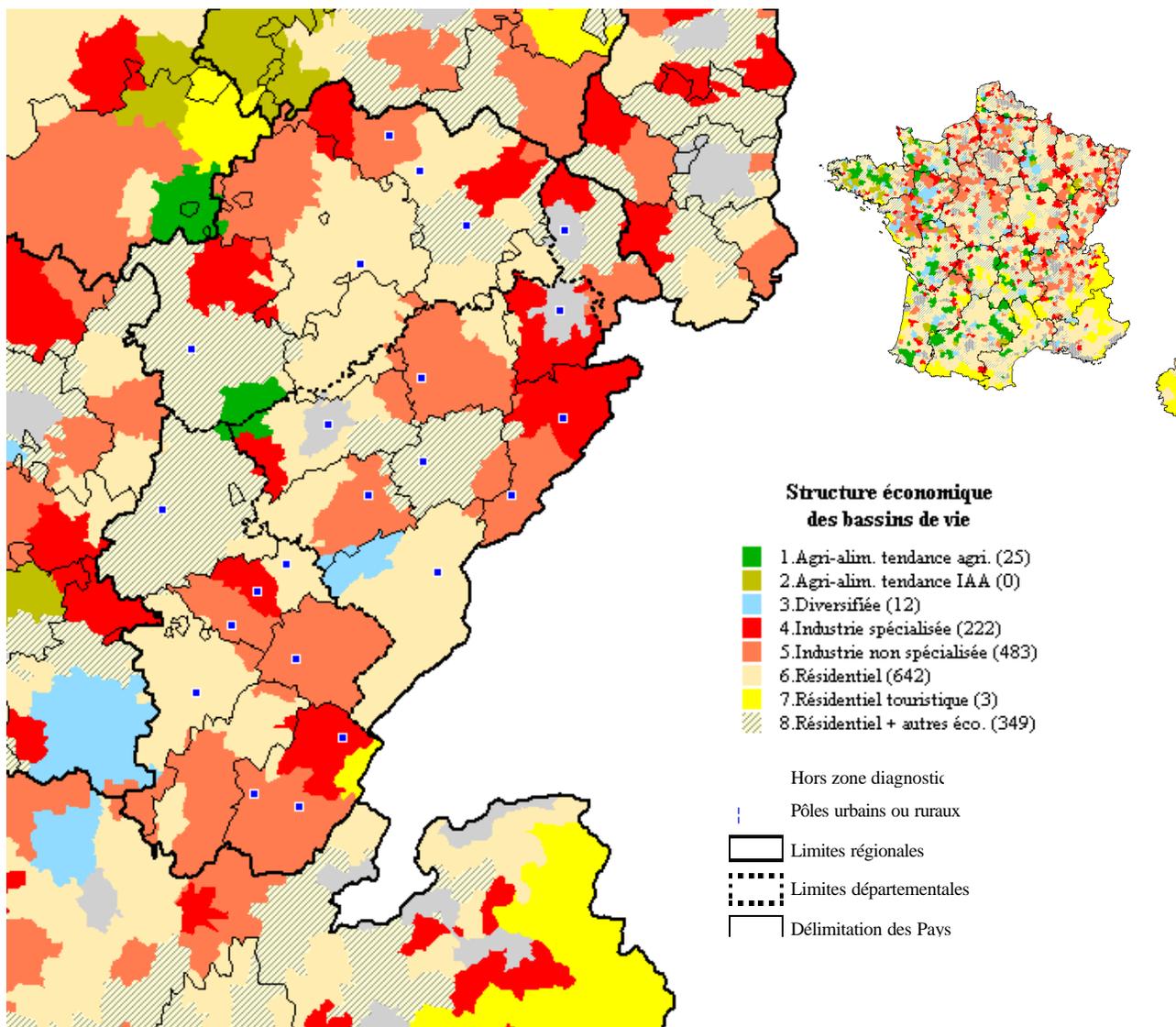
- Le Pays-agglomération est, comme attendu, marqué par la présence de l'industrie, ainsi que par la forte intégration des fonctions urbaines. A l'opposé, du Pays urbain de Lons émerge une spécialisation presque exclusive sur les activités de services aux populations : plus de 9 personnes sur 10 vivent dans une commune d'un bassin de vie orienté sur l'économie résidentielle, alors que le taux n'est que de 45% en moyenne nationale pour ce type de Pays.

- Cette alternative de spécialisation marquée sur l'un ou l'autre des grands registres, celui de l'économie résidentielle destinée aux besoins locaux ou celui de l'économie de production tournée vers les marchés extérieurs, se retrouve dans les Pays périurbains. Les Pays Loue-Lison et Doubs central sont composés de bassins de vie à forte orientation industrielle, non spécialisée, alors que le Pays des Sept Rivières est presque intégralement orienté vers l'économie résidentielle.

- Les Pays composites sont sensibles à la présence de petites villes dans leur périmètre, lesquelles impriment une tendance résidentielle aux activités des bassins de vie concernés, mais c'est du côté des Pays ruraux que la spécificité régionale se fait sentir le plus nettement : l'orientation industrielle des bassins de vie ruraux est presque exclusive (en sommant les orientations industrielles spécialisées et non spécialisées, on comptabilise entre 71% et 100% de la population) ; seul le Pays des Lacs et de la Petite Montagne associe bassin de vie à orientation résidentielle et industrielle. Ce poids de l'industrie rurale, assez typique de la Franche-Comté, produit un effet statistique qui masque l'importance de l'emploi dans les activités agri-alimentaires et touristiques.

¹⁵ d'après la typologie spatiale des Pays élaborée à partir de la situation au 1^{er} janvier 2004 (291 Pays)

Carte 4 : Structure économique des bassins de vie de Franche-Comté



Sources : IGN 99, INSEE, IC 98

B. Marché du travail

La situation du marché du travail constitue un facteur particulièrement influent sur la localisation des activités. Il est ici appréhendé d'abord en termes de formation générale de la population (part de la population des 20-40 ans ayant le niveau bac ou plus), qui doit être interprété comme un indicateur de capital humain, c'est-à-dire de qualification mais aussi de capacité des actifs à se former, à innover, etc. ; une seconde dimension traite de son évolution entre 90 et 99, la troisième de ses fragilités potentielles (taux de chômage, part des emplois aidés, CDD et intérim dans l'emploi total). Selon le contexte régional, le diagnostic mérite d'être complété par une caractérisation plus fine de la qualification professionnelle des actifs (BEP, CAP), et d'être actualisé -quand cela est possible- pour le taux de chômage qui a fortement évolué depuis 2000.

❖ Tableau 10 : Classes de communes selon la dynamique du marché du travail (France entière)

Intitulé des classes	Nb com. (%)	Niveau de qualification (%)	Solde migratoire des actifs ayant un emploi	Taux de chômage (%)	Part d'emplois précaires (%)
1. Très diplômé stable	7457 (22)	48,4 ^{##}	0,4	6,9 ^{##}	7,6
2. Diplômé très attractif	1468 (4)	38,7 [#]	2 [#]	9,6 ^{##}	10,3
3. Diplômé avec chômage	3128 (9)	38,9 [#]	0,8 [#]	18,1 ^{##}	11,5
4. Diplômé très précaire	476 (1)	42,8 [#]	0,4	10,3 [#]	30,6
5. Peu diplômé stable	3586 (10)	30,6 ^{##}	-0,2	6 [#]	6,7
6. Peu diplômé intermédiaire	15750 (46)	33,2 ^{##}	0,2	10,4 ^{##}	11,4
7. Peu diplômé en difficulté	2522 (7)	28,9 [#]	-0,1	17,1 ^{##}	14,8
8. Total	34387	36,8 [#]	0,3	10,3	10,6

^{##} écart-type < ½ moyenne, [#] écart-type < moyenne, sinon écart-type supérieur à la moyenne

Les premières classes caractérisent des situations de marché d'emploi en situation et/ou en évolution favorable. Les deux classes suivantes, reflétant toujours des situations attractives pour les actifs, correspondent à des marchés du travail confrontés à des problèmes de chômage ou de précarité, largement concentrés dans le sud-est de la France et dans les zones dominées par l'économie touristique. La cinquième classe rend compte de la tendance du marché du travail des espaces ruraux, marqués par un moindre niveau de formation mais aussi par une relative stabilité des emplois. Les deux dernières classes conduisent graduellement vers des situations plus problématiques, tant du point de vue de l'évolution du marché du travail que de ses caractéristiques.

La situation d'ensemble du marché du travail en région Franche-Comté est positive relativement aux données moyennes françaises. La classe qui regroupe les communes ayant une population plutôt diplômée et des emplois stables est un peu plus présente dans la région, aux environs de 20% de la population, mais c'est surtout à l'opposé du gradient de difficulté que la situation est relativement favorable. En effet, la part de la population habitant dans des communes de la classe « peu diplômée en difficulté » est plus de 2 fois moins importante en Franche-Comté qu'en moyenne nationale (8% au lieu de 19%); de plus, la caractéristique la plus « rurale » du marché du travail, celle qui associe une population peu diplômée avec des emplois stables, est 3 fois plus fréquente en Franche-Comté (14% contre 5%). La présence d'activités touristiques sur le massif du Jura ne se traduit pas, au vu des données utilisées, dans des caractéristiques de flexibilité du marché du travail.

❖ Tableau 11 : Marché du travail dans les Pays franc-comtois

Type spatial	Pays	% de la population 99 du Pays appartenant à une commune de la classe: (colonnes en italique = moyenne nationale du groupe de Pays ¹⁶):															
		Très Diplômé et stable		Diplômé et très attractif		Diplômé avec chômage		Diplômé très précaire		Peu diplômé stable		Peu diplômé intermédiaire		Peu diplômé en difficulté		NC	
Agglo.	AU Belfort-Mont	10	9	0	<i>1</i>	0	2	0	<i>0</i>	5	2	16	<i>15</i>	4	4	65	66
Urbain	Lédonien	31	<i>12</i>	1	<i>1</i>	0	0	0	<i>0</i>	8	<i>4</i>	58	<i>38</i>	1	<i>41</i>	—	<i>0</i>
	Dolois	11		2		1	4	0	0	11		73		2			
Périurb.	Sept -Rivieres	34		7		4		1		9		38		0		<i>7</i>	
	Doubs central	10		2	<i>4</i>	0	5	0	<i>0</i>	22	<i>10</i>	66	<i>45</i>	0			<i>5</i>
	Loue lison	30	<i>19</i>	4		0		0		14		51		0	<i>13</i>		
	Pierrefontaine V.	21		0		1		0		33		45		0			
Comp.	Haut-Doubs	16		2		0		0		16		66		0			
	Vesoul Val S.	18	<i>12</i>	1	<i>1</i>	1	4	0	<i>0</i>	12	<i>4</i>	42	<i>40</i>	26	<i>19</i>		<i>20</i>
	Graylois	17		1		4		0		8		46		24			
	Vosges S.	3		0		0		0		12		63		21			
Maillé	Haut jura	17		2		0		0		16		64		0			
	Revermont	22	<i>7</i>	1	<i>1</i>	0	6	1	<i>0</i>	9	<i>5</i>	50	<i>54</i>	17	<i>26</i>		<i>1</i>
	Horloger	14		2		0		0		30		54		0			
Rural	H. vallee de l'A	25	<i>7</i>	0	<i>2</i>	1	7	1	<i>1</i>	12	<i>6</i>	61	<i>56</i>	0	<i>22</i>		<i>0</i>
	Lacs et petite mont.	25		9		1		1		20		42		2			

Source s : INSEE, DATAR, CESAER

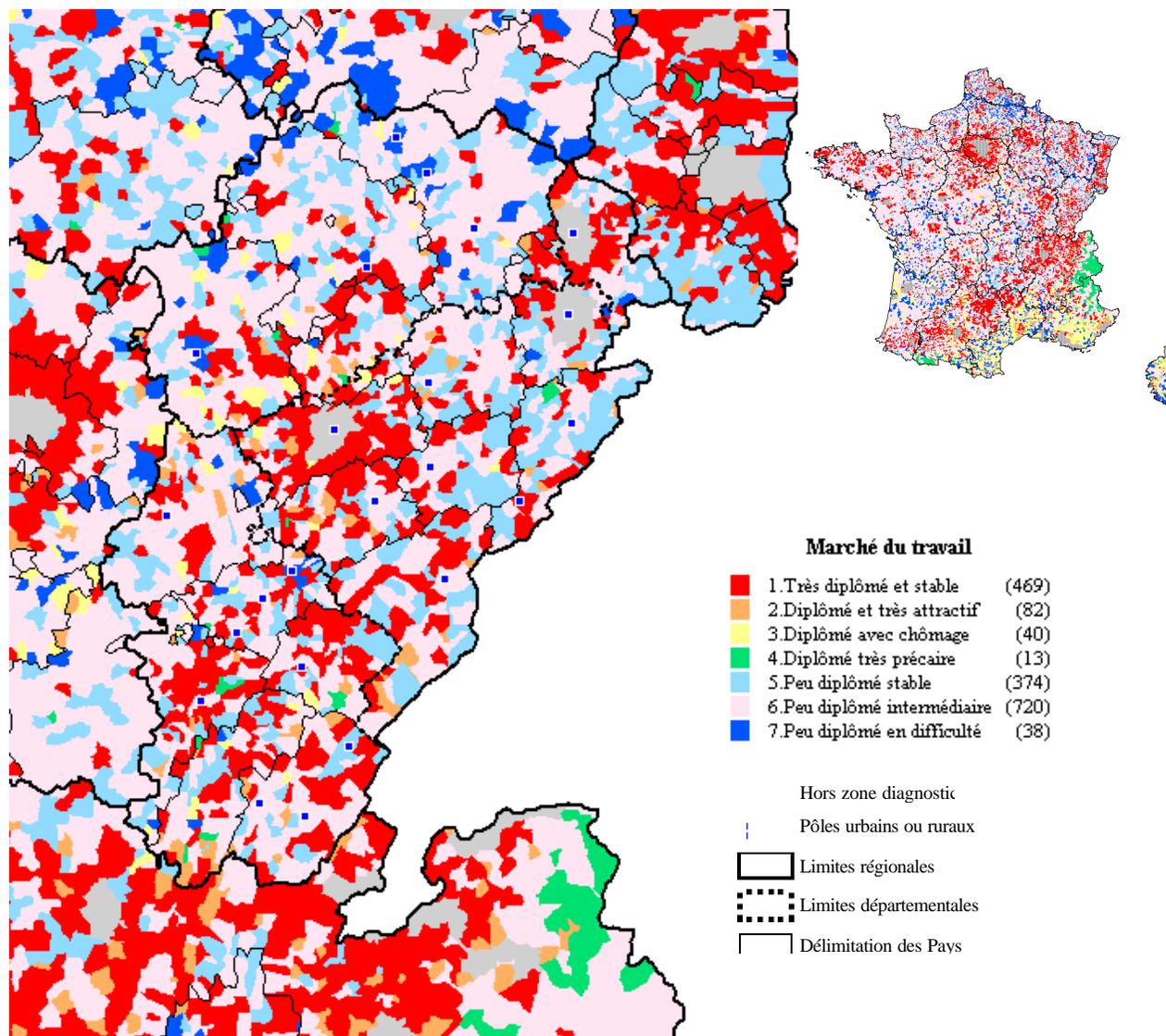
- La caractéristique notable du marché du travail dans les Pays de contexte **urbain** en Franche-Comté porte sur la quasi-absence de communes ayant une population peu diplômée et en difficulté sur le marché du travail, alors que c'est une marque des Pays urbains au plan national. La situation n'est pas pour autant extrêmement favorable, car ce sont les valeurs intermédiaires qui dominent, mais c'est aussi, dans le Pays lédonien, la classe la plus favorable qui est bien représentée, avec population diplômée et emplois stables – sans doute un effet des emplois liés aux fonctions administratives du chef-lieu de département. Toutefois, les **Pays périurbains** des Sept Rivières et Loue-Lison atteignent des niveaux de performance comparables, sans fonctions administratives. Plus largement, les Pays périurbains sont d'abord marqués par le caractère peu diplômé de leur population, mais sans que les actifs ne soient spécialement en situation difficile –absence de la classe la plus défavorable : « peu diplômé en difficulté ».

- Les marchés locaux du travail centrés sur les petites villes des **Pays composites** peuvent connaître des situations plus tendues – à l'exception du Haut Doubs –, dans la mesure où leurs dimensions et structures de population comme d'emplois limitent les capacités locales d'ajustement aux variations d'origine exogène.

- Les **Pays ruraux** franc-comtois sont assez bien placés, relativement à la moyenne nationale des classes correspondantes : la part « bien formée » est 2 à 3 fois plus représentée qu'en moyenne et, inversement, la classe « peu qualifiée en difficulté » est quasiment absente – sauf dans le Revermont –, alors que c'est une réalité dans 2 cas sur 4 ou 5 en moyenne nationale dans les Pays ruraux. Enfin, notons que la classe emblématique du rural, avec population peu diplômée et emplois stables, est fréquente dans la région (de 2 à 5 fois plus qu'en moyenne), ce qui est cohérent avec le constat d'une industrie rurale encore bien présente dont la dynamique ressort certainement de la valorisation d'avantages liés aux qualités de la main-d'œuvre locale.

¹⁶ d'après la typologie spatiale des Pays élaborée à partir de la situation au 1^{er} janvier 2004 (291 Pays)

Carte 5 : Marche du travail dans les Pays de Franche-Comté



Sources : IGN99, INSEE

C. Fonctionnement économique

Ce domaine de diagnostic vise à prendre trois dimensions du contexte local agissant sur la dynamique économique. La première est celle de la taille du marché final local (appréhendé par la somme des revenus fiscaux des ménages), qui agit sur la dynamique des activités résidentielles. La seconde donne une indication du dynamisme entrepreneurial (taux annuel de création d'entreprises entre 2000 et 2004) ; enfin, la troisième dimension est celle de la capacité d'organisation des acteurs locaux dans la perspective d'accroître la valeur ajoutée locale. Cette dernière dimension, ici abordée de façon très restrictive par la part des exploitations agricoles engagées dans une filière AOC ou label, pourrait utilement être complétée par d'autres éléments de connaissance de l'organisation des acteurs économiques (GIE, clubs d'entreprises, etc.).

❖ Tableau 12 : Classes de communes selon l'environnement économique (France entière)

Classes de fonctionnement économique	Nombre communes (%)	Taille potentielle du marché	Taux de création d'entreprises	Proportion d'exploit. labellisées
1. Economie de grand marché	1616 (5)	13620,7	0,11 ^{##}	5,5
2. Economie spécifiée	5278 (15)	284,8	0,09 ^{##}	59,4 [#]
3. Sans avantages apparents mais dynamiques	4459 (13)	239,3	0,13 ^{##}	2,8
4. Sans avantages apparents mais se maintient	15851 (46)	194,5	0,09 ^{##}	3,8
5. Sans avantages apparents et en difficulté	7183 (21)	161,4	0,06 ^{##}	7,1
6.Total	34387	838,2	0,09 ^{##}	13

^{##} écart-type < ½ moyenne, [#] écart-type < moyenne, sinon écart -type supérieur à la moyenne

Les deux premières classes caractérisent des économies disposant d'atouts économiques, correspondant respectivement à l'accès à un grand marché de biens finaux et à un fort niveau d'organisation des acteurs économiques, potentiellement génératrice de plus value locale. Parmi les trois dernières classes qui ne disposent pas des atouts des précédentes, les premières bénéficient de conditions favorables de développement (par exemple des effets de localisation proche d'une autoroute ou d'initiatives locales d'accompagnement de la création d'activité) de leur tissu économique (créations supérieures aux disparitions), alors que la dernière ne parvient pas à conserver ces unités de production.

Considéré dans son ensemble, le champ d'étude régional ressort peu marqué par les effets de grand marché local – l'influence de l'agglomération bisontine n'est sensible que sur un seul Pays et il faut rappeler que les grandes communes de l'aire urbaine ne sont pas prises en compte à ce niveau – ; en revanche, le tissu régional est très typé du point de vue de l'organisation économique, car c'est la classe «économie spécifiée» qui est largement sur représentée.

❖ Tableau 13 : Fonctionnement économique des Pays franc-comtois

Type spatial	Pays	% de la population 99 du Pays appartenant à une commune classée : (colonnes en italique = moyenne nationale du groupe de Pays ¹⁷) :											
		Economie grand marché		Economie spécifiée dynamique		Sans avantage dynamique		Sans avantage, maintien tissu		Sans avantage en difficulté		NC	
Agglo.	AU Belfort-Mont	0	5	1	4	8	7	24	15	2	2	65	66
Urbain	Lédonien	0	0	34	6	30	56	27	33	9	5	0	0
	Dolois	0	0	10	6	32	56	50	33	8	5	0	0
Périurbain	Sept -Rivieres	25		6		33		2		26		7	
	Doubs central	0	5	28	13	22	16	39	53	11	8	0	5
	Loue Lison	1		77		0		9		13		0	
	Pierrefontaine-V.	0		90		0		0		10		0	
Compos.	Haut-Doubs	0		99		0		0		1		0	
	Vesoul Val S.	0	1	12	13	41	15	28	39	19	12	0	20
	Graylois	1		2		0		58		40		0	
	Vosges Saônoises	0		1		10		58		31		0	
Maillé	Haut Jura	0		32		0		56		12		0	
	Revermont	0	1	87	17	0	10	3	54	10	17	0	1
	Horloger	0		98		0		0		2		0	
Rural	H. Vallée de l'Ain	0	1	87	18	0	9	9	46	4	26	0	0
	Lacs et Petite Mont.	0		43		0		17		39		0	

Sources : INSEE, DATAR, CESAER

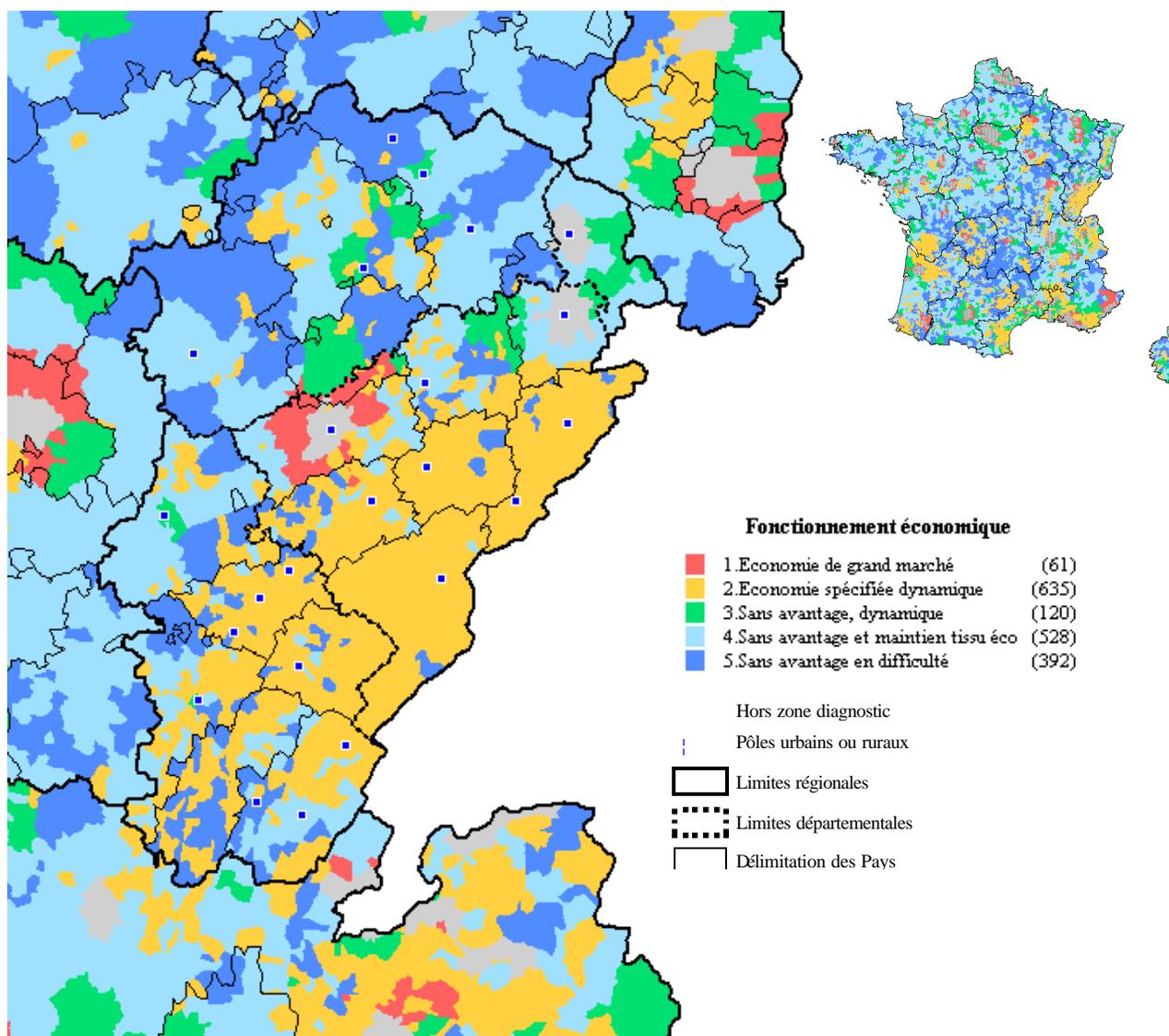
- Les **Pays urbains** disposent généralement de peu d'avantages spécifiques mais profitent d'effets positifs liés à leur dynamique urbaine. En Franche-Comté, c'est également le cas, mais avec une situation plus proche du maintien des structures que de leur développement, et en étant plus fréquemment en rapport avec une économie spécifiée qu'en moyenne nationale. Dans les aires d'influence urbaine, seul le Pays des Sept Rivières profite de manière significative de l'effet de grand marché produit par Besançon (le Doubs central n'en tire pas bénéfice, ni Pierrefontaine-Vercel) ; c'est aussi ce Pays qui subit les situations les plus difficiles lorsque l'on s'éloigne de l'effet direct de l'agglomération.

- Un effet départemental semble jouer dans le cas des **Pays composites** – nous avons déjà noté l'importance des variations du mode de découpage du périmètre selon les départements, lesquelles peuvent s'ajouter à des différences effectives de structures économiques et d'occupation de l'espace. Les Pays de Haute-Saône ne bénéficient pas d'économie spécifiée, alors que c'est la caractéristique exclusive du Pays composite du Haut Doubs ; ils parviennent juste à maintenir leur tissu économique (Pays de Vesoul et Vosges Saônoises), voire connaissent des difficultés (Graylois).

- Dans les **Pays ruraux**, la particularité franc-comtoise d'économies spécifiées est la plus marquée, car c'est dans ces classes que les communes peinent le plus souvent à maintenir leur économie. Ici, la spécification joue à plein régime (au moins le tiers de la population habitant dans une commune de cette classe; mais la proportion monte à 98%) et contribue très probablement à la bonne situation socio-économique de ces Pays relativement à la moyenne nationale. Seul le Pays des Lacs et Petite Montagne connaît une proportion de son territoire en situation de fragilité plus importante que la moyenne nationale.

¹⁷ d'après la typologie spatiale des Pays élaborée à partir de la situation au 1^{er} janvier 2004 (291 Pays)

Carte 6 : Fonctionnement économique des Pays de Franche-Comté



Sources : IGN99, SCEES, DGI, SIRENE

3.1.4. Action publique locale

L'action publique locale constitue une dimension importante des dynamiques de développement local, par les biens publics locaux que les collectivités locales produisent ou les incitations auprès des résidents comme des acteurs économiques qu'elles peuvent induire, à travers la fiscalité locale ou les subventions. Trois composantes de l'action publique locale sont ici traitées. La première est celle de l'organisation des collectivités (en Pays et/ou en EPCI au 1^{er} janvier 2003), renforçant potentiellement la cohérence et l'efficacité de l'intervention. La seconde est celle de la richesse de la collectivité, appréciée par le potentiel fiscal de l'EPCI lorsqu'il existe, sinon de la commune. La dernière dimension donne une indication de la capacité des collectivités à mobiliser des aides publiques (montant d'aides par habitant perçu par les collectivités dans le cadre du programme européen Objectif 2 entre 2000 et 2004, calculé au niveau de l'EPCI lorsqu'elle existe, sinon à la commune). Des compléments sur la capacité effective d'intervention locale (en matière d'investissement ou de fonctionnement) des collectivités seraient utiles, mais reste complexe du fait de l'organisation intercommunale

❖ Tableau 14 : Classes de communes selon l'action publique locale (France entière)

	Nbre com. (%)	Appartenance à un Pays (%)		Appartenance à un EPCI (%)			Niveau potentiel fiscal 2003 €hab.	Montant d'aides europ. UE €hab.
		Non	Oui	Non	4 taxes	TPU		
1. Riches organisées	7774 (23)	44	56	0	62	38	613,2 ^{##}	27,3 [#]
2. Pauvres organisées	5405 (16)	23	77	0	71	29	296,9 ^{##}	25
3. Beaucoup d'aides	2580 (8)	23	77	34	50	16	505,5 [#]	485
4. Pas d'aides organisées	3231 (9)	36	64	0	62	38	489,7 ^{##}	0
5. Intégrées fiscalement (TPU)	4152 (12)	23	77	0	0	100	432,1 ^{##}	26,8 [#]
6. Organisées (4tx)	5579 (16)	19	81	0	100	0	425 ^{##}	34,6 [#]
7. Non organisées	5666 (16)	42	58	100	0	0	474,8 [#]	4,2
Total	34387	31	69	19	51	30	468,6 [#]	68,7

^{##} écart-type < 1/2 moyenne, [#] écart-type < moyenne, sinon écart-type supérieur à la moyenne

Les deux premières classes correspondent toutes deux à des communes organisées en EPCI, mais qui se différencient par leurs ressources fiscales potentielles, alors que les trois dernières classes sont proches (et proches de la moyenne nationale) sur ce dernier critère, en se différenciant sur l'intensité de leur organisation, allant de l'absence totale d'organisation jusqu'à une organisation très intégrée (EPCI en TPU). Enfin, la troisième et la quatrième classe se différencient essentiellement par leur capacité à mobiliser des aides.

Dans leur ensemble et pour ce qui concerne le champ d'étude, les communes franc-comtoises sont bien organisées et relativement bien dotées d'un point de vue du potentiel de ressources locales. Cette base de ressources propres ne réduit en rien la capacité des acteurs locaux à mobiliser des aides extérieures, comme en atteste le montant des aides européennes perçues.

❖ Tableau 15 : Action publique locale dans les Pays franc-comtois

Type spatial	Pays	% de la population 99 du Pays appartenant à une commune classée : (colonnes en italique = moyenne nationale du groupe de Pays ¹⁸) :															
		Riches organi-sées		Pauvres organi-sées		Beau-coup d'aides		Pas d'aides organisées		Intégrées (TPU)		Organi-sées 4 taxes		Non organi-sées		NC	
Agglo	AU Belfort-Mont	12	<i>12</i>	6	<i>6</i>	15	<i>1</i>	0	<i>3</i>	0	<i>5</i>	0	<i>4</i>	3	<i>3</i>	65	<i>66</i>
Urb.	Lédonien	56	<i>46</i>	0	<i>5</i>	19	<i>8</i>	9	<i>1</i>	0	<i>23</i>	14	<i>14</i>	2	<i>5</i>	0	<i>0</i>
	Dolois	73		13		0		1		10		0		2		0	
Péri.	Sept-Rivières	19		49		0		0		0		19		6		7	
	Doubs Central	33	<i>38</i>	28	<i>11</i>	15	<i>3</i>	0	<i>9</i>	0	<i>14</i>	13	<i>8</i>	11	<i>13</i>	0	<i>5</i>
	Loue Lison	60		0		0		0		0		40		0		0	
	Pierrefontaine-Ver.	0		0		0		0		0		100		0		0	
Comp.	Haut-Doubs	49		0		21		0		0		30		0		0	
	Vesoul-Val S.	47	<i>27</i>	4	<i>8</i>	22	<i>4</i>	2	<i>5</i>	11	<i>18</i>	9	<i>9</i>	7	<i>8</i>	0	<i>20</i>
	Graylois	29		0		1		10		23		18		19		0	
	Vosges Saônoises	37		12		2		4		18		21		6		0	
Maillé	Haut Jura	74		0		4		0		0		19		3		0	
	Revermont	29	<i>24</i>	0	<i>7</i>	0	<i>7</i>	0	<i>16</i>	28	<i>18</i>	43	<i>17</i>	0	<i>10</i>	0	<i>1</i>
	Horloger	70		0		6		0		0		23		1		0	
Rural	Hte Vallée de l'Ain	76	<i>19</i>	0	<i>11</i>	0	<i>9</i>	0	<i>14</i>	0	<i>15</i>	23	<i>20</i>	1	<i>12</i>	0	<i>0</i>
	Lacs et Petite Mont.	33		0		29		0		0		38		0		0	<i>0</i>

Source s : INSEE, DATAR, CESAER

- Le cas des **Pays urbains** est délicat à analyser du point de vue de l'action publique locale, dans la mesure où le seuil des 50 000 habitants est déterminant de l'application des règles de l'urbanisme et de l'intercommunalité. La politique des Agglomérations concernées est certainement prépondérante sur la politique des Pays correspondants en particulier dans le cas de l'agglomération de Besançon qui n'a pas souhaiter cumuler les deux niveaux d'organisation. Le Pays de l'Aire Urbaine est de ce point de vue plus originale en associant deux contrats d'agglomération dans un même Pays. Dans les pôles urbains de plus faible dimension (Lons-le-Saunier et Dôle), la combinaison d'une bonne organisation intercommunale avec l'intégration dans un périmètre de Pays associant le centre avec des EPCI périphériques est quasi-systématique tant en Franche-Comté qu'en France. Les Pays urbains franc-comtois se distinguent toutefois par un niveau de richesse potentielle des collectivités locales supérieur à la moyenne nationale, particulièrement dans le Dolois.

- Le périmètre des **Pays périurbains** correspond à des organisations intercommunales, mais pas forcément à des intercommunalités intégrées ni à des communes richement dotées, à l'exception de Pays de Loue-Lison. On retrouve là une caractéristique en lien logique avec la nature de ces périmètres, constitués de manière décalée par rapport à l'Agglomération en cherchant assez loin dans l'arrière-pays les coopérations territoriales.

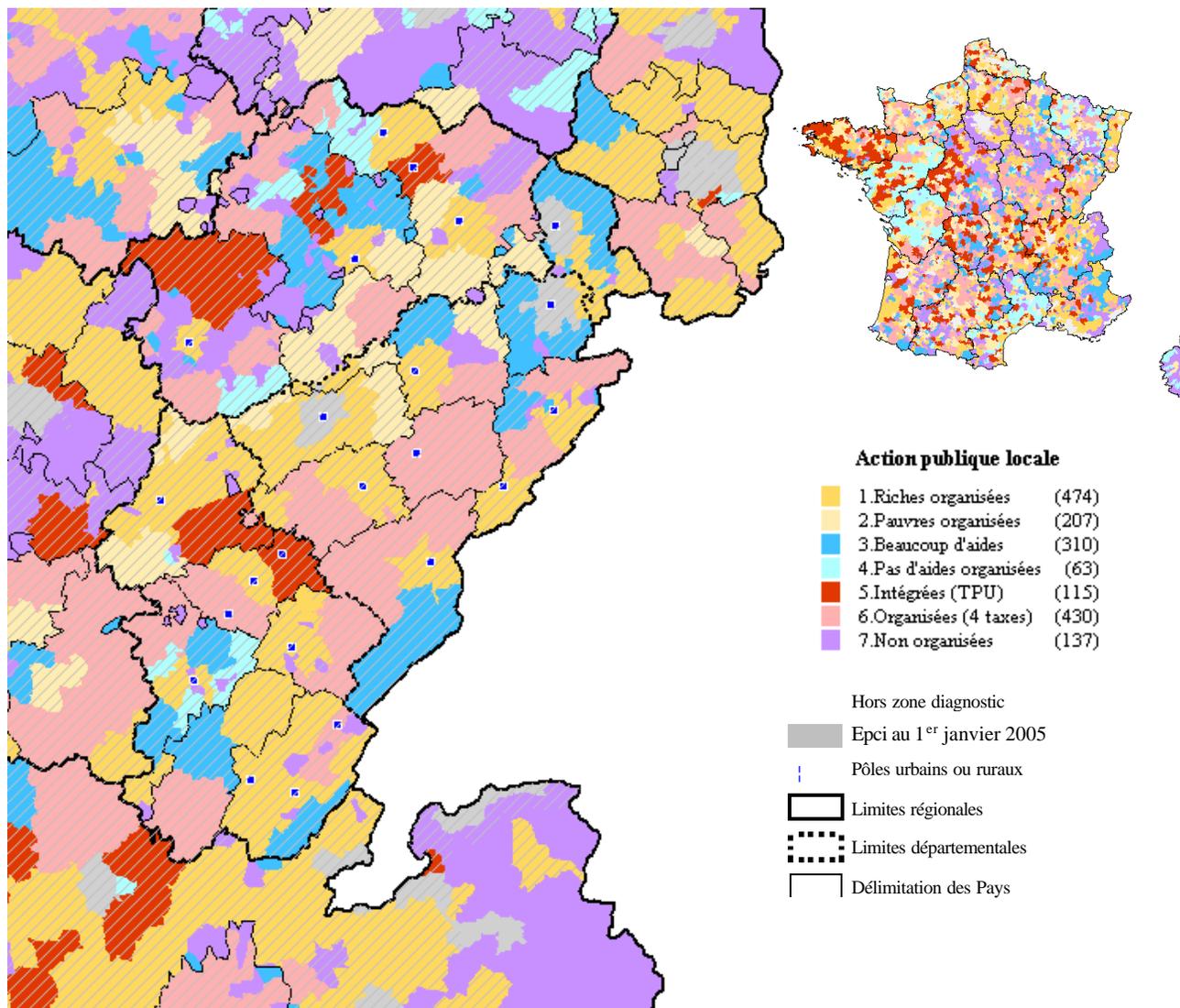
- Les **Pays composites** tendent à regrouper des intercommunalités assez fortement organisées, en particulier sur le mode intégré de la TPU, à l'exception du Pays Graylois. Les pratiques de coopération alliées à de réelles potentialités en termes de fiscalité locale comme de capacité à mobiliser les aides extérieures constituent des gages d'organisation de ces Pays autour de leurs petites villes d'appui.

- Sur cette dimension de l'action publique locale, on retrouve également des traits singuliers dans les classes de **Pays ruraux** de Franche-Comté. Ceux-ci sont en effet construits sur des coopérations locales effectives et à partir de données de la comptabilité publique locale

¹⁸ d'après la typologie spatiale des Pays élaborée à partir de la situation au 1^{er} janvier 2004 (291 Pays)

relativement favorables : nous ne notons quasiment aucune situation sans organisation locale ni de communes « pauvres ». Ce potentiel fiscal et organisationnel constitue certainement l'une des ressources spécifiques des Pays ruraux de la région, en tous cas ces données y sont plus nettement marquées qu'en moyenne française en contexte comparable.

Carte 7 : Action publique locale dans les Pays de Franche -Comté



Sources : IGN99, DGCL, CNASEA, DATAR

3.1.5. Biens de nature et environnement

La prise en compte de l'environnement dans le diagnostic vise à s'interroger sur la durabilité du développement du territoire, en questionnant le rapport qu'y entretiennent la croissance économique et le capital naturel. La disponibilité des données a conduit à restreindre le diagnostic à la biodiversité, et à retenir seulement deux problématiques sur cet objet; d'une part celle du patrimoine de biodiversité présent dans la commune, apprécié par les ZNIEFF¹⁹ et les ZPS²⁰ (part de la superficie communale concernée) et, d'autre part, celle de l'intensité des réponses publiques mises en œuvre pour protéger ou valoriser la biodiversité (une note communale est calculée à partir des dispositifs présents dans la commune : coefficient de 1 pour les zones centrales de parc national (PN) ou réserves naturelles et de 0,5 pour les zones périphériques de PN, les PNR, les ZPS ou les zones Ramsar).

Sur la biodiversité, le diagnostic mérite d'être complété, sur la dimension patrimoniale, par la prise en compte des zones Natura 2000 et, sur les réponses, par les initiatives privées et notamment celles mises en œuvre par les agriculteurs dans le cadre des mesures agri-environnementales. Les compléments concernent également l'eau qui constitue un enjeu environnemental dans la plupart des régions françaises, en mobilisant les données sur la qualité de l'eau de consommation et des eaux de surfaces, sur la pression sur l'eau (type d'agriculture présente) et sur les réponses publiques (contrats rivière, SAGE) et privées (MAE). La carte de synthèse des schémas de service des espaces naturels et ruraux peut compléter le diagnostic sur les combinaisons des fonctions de l'environnement de l'espace régional (cf. annexe 6).

❖ Tableau 16 : Classes de communes selon les enjeux et dispositifs relatifs à la biodiversité (France entière)

	Nb com. (%)	Prop. superficie com. concernée par enjeux biodiversité (%)	Note d'action publique de protection de la biodiversité
1. Faibles enjeux de biodiversité	1789 (52)	0,5	0,1
2. Enjeux de biodiversité sans réponse	5146 (15)	13,5 ^{##}	0
3. Enjeux de biodiversité et réponse	1404 (4)	13,8 ^{##}	0,6 [#]
4. Forts enjeux de biodiversité sans réponse	7017 (20)	61,7 ^{##}	0
5. Forts enjeux de biodiversité et réponse	2243 (7)	64,0 ^{##}	0,5 [#]
6. Forts enjeux de biodiv. et forte réponse	678 (2)	64,7 ^{##}	1,4 ^{##}
Total	34387	20,9	0,1

^{##} écart-type < ½ moyenne, [#] écart-type < moyenne, sinon écart-type supérieur à la moyenne

La classification distingue trois degrés d'enjeux de biodiversité selon la proportion de la superficie communale concernée auxquels est combinée la présence ou l'absence de réponse publique. L'interprétation des résultats à l'échelle régionale appelle à certaines adaptations. Tout d'abord, la caractérisation des réponses publiques aux enjeux de biodiversité ne reflète pas correctement au niveau régional les efforts consentis par les territoires en la matière. Des dispositifs du type chartes paysagères, non pris en compte dans la typologie nationale, modifient sensiblement le diagnostic environnemental, c'est pourquoi il est l'analyse régionale de la biodiversité est restreinte au niveau de l'enjeux apprécié par la proportion de la superficie communale concernée par une ZNIEFF ou ZPS. Ensuite, le diagnostic est complété

¹⁹ Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique.

²⁰ Zone de Protection Spéciale.

par la prise en compte des enjeux sur l'eau appréhendés par l'existence de SAGE et/ou de contrats de rivières dans le périmètre des Pays (cf. carte en annexe 6a). Enfin, le lecteur, pourra se reporter, à titre indicatif, à l'annexe 6b qui présente une schématisation synthétique de l'intensité des enjeux environnementaux et des différents types de services rendus par les espaces naturels et ruraux²¹.

❖ Tableau 17 : Enjeux de biodiversité et d'eau dans les Pays franc-comtois

Type spatial	Pays	Enjeux de biodiversité % de la population 99 du Pays appartenant à une commune classée :								Enjeux sur l'eau ²² % de la superficie concernée par un SAGE et/ou contrat rivière
		Faible (1)		Moyen (2, 3)		Fort (4, 5, 6)		NC		
Agglo.	AU Belfort-Montb.	17	19	5	7	13	8	65	66	< 25%
Urbains	Lédonien	17	35	44	18	39	47	0	0	> 75%
	Dolois	18		23	59	0	0	< 25%		
Périurbains	Sept -Rivieres	32	53	26	23	35	19	7	5	> 75%
	Doubs Central	68		31		1		0		25-50%
	Loue -Lison	19		19		62		0		> 75%
	Pierrefontaine-Vercel	83		17		1		0		25-50%
Composites	Haut-Doubs	16	38	11	18	71	24	0	20	> 75%
	Vesoul Val S.	39		44		17		0		25-50%
	Graylois	35		22		43		0		< 25%
	Vosges Saônoises	37		18		45		0		> 75%
Maillé	Haut Jura	29	49	0	24	63	26	0	1	> 75%
	Revermont	39		8		53		0		> 75%
	Horloger	36		52		11		0		< 25%
Rural	H. Vallée de l'Ain	14	51	8	27	77	22	0	0	> 75%
	Lacs et Petite Mont.	8		6		86		0		> 75%

Sources : INSEE, DATAR, CESAER

D'une manière générale, un peu plus du tiers de la population réside dans des communes franc-comtoises pas ou faiblement exposées à des enjeux de biodiversité. Si cette proportion est proche de celle observée à l'échelle nationale, elle s'en différencie sensiblement lorsque l'on raisonne en superficie, puisque la proportion de communes classée dans la catégorie « faibles enjeux » est deux fois supérieures en Franche-Comté. Par contre, la proportion de population situées dans un contexte à fort enjeux (plus de 60% de la superficie convertie en ZNIEFF et ZPS) est proche de 40% au niveau régional et national.

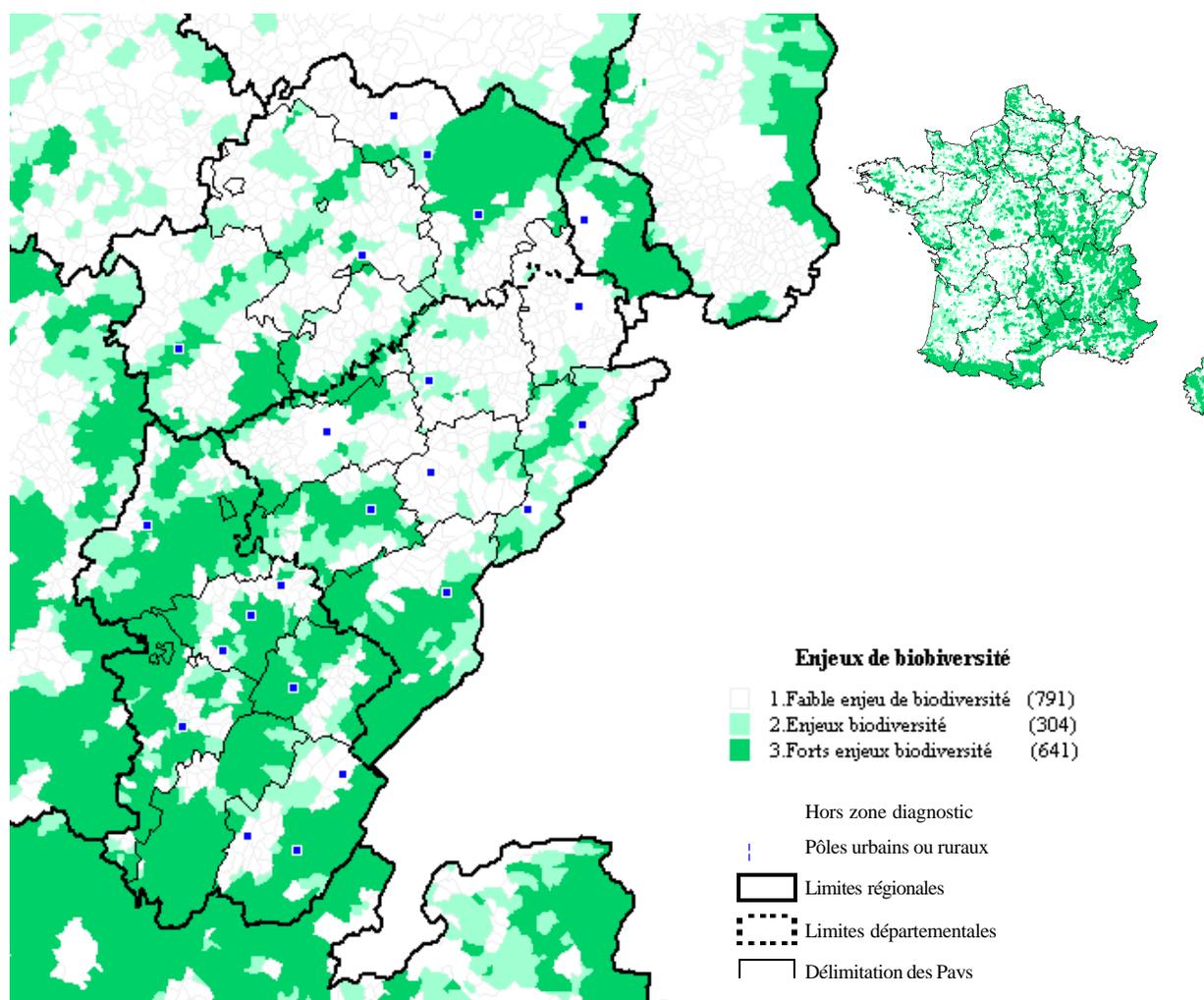
Les enjeux de biodiversité sont particulièrement présents dans le **Pays urbains** franc-comtois : la part de la population qui réside dans des communes à faible enjeux est significativement plus faible qu'en moyenne française dans les pays de ce type. Certains peuvent dans le même temps être confrontés à des enjeux importants sur l'eau. La protection de l'environnement est donc une question très présente pour ces Pays. Si ces territoires disposent potentiellement de moyens, notamment financier pour intervenir, la densité de population, la pression foncière peuvent rendre plus difficiles la conduite d'initiatives en la matière. Les **Pays péri-urbains** sont en général moins exposés aux enjeux de biodiversité, mais ils sont là encore marqués par une relative hétérogénéité interne et entre Pays. Le territoire Loue-Lison fait l'objet de fort enjeux, tout comme celui des Sept Rivières dans une moindre mesure. C'est également sur ces derniers que se concentrent les enjeux sur l'eau.

²¹ Carte de synthèse du schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux de 1999 sur laquelle a été superposée les périmètres des Pays.

²² un gradient croissant de recouvrement de la superficie du Pays par un SAGE et/ou un contrat de rivière (cf. carte annexe 6a). (de moins de 25% à plus de 75%)

Les **Pays composites** se caractérisent par une relative diversité des situations, en grande partie expliquée par leur localisation géographique respective ; ceux situés en Haute-Saône sont moins confrontés aux enjeux de biodiversité, alors que le Haut Doubs l'est davantage. Enfin, dans les **Pays ruraux** franc-comtois, exclusivement localisés dans le Jura et le Doubs, les enjeux relatifs à la biodiversité et à l'eau sont très présents, dans 4 cas sur 5 de façon beaucoup plus forte qu'en moyenne en France pour ces catégories. L'environnement constitue donc pour ces territoires, une ressource effectivement valorisée en agriculture et qui offre des perspectives de développement futurs, à condition que leur préservation soit compatible avec le développement des activités économiques actuelles (notamment industrielles et touristiques).

Carte 8 : Enjeux de biodiversité dans les Pays de Franche-Comté



Sources : IFEN, MEDD, MAP

Cf annexe 6, la carte des enjeux sur l'eau : localisation des S.A.G.E. et contrats de rivières (situation Août 2004), la carte de synthèse du schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux (juin 99).

3.2. Diagnostic socio-économique des classes de Pays et enjeux de développement

Les analyses de la section précédente mettent en évidence les traits dominants du diagnostic socio-économique des groupes spatiaux de Pays. Il s'agit ici de dégager de manière synthétique la dynamique qui prédomine dans ces différentes classes de situations pour ensuite formuler les enjeux de développement et envisager des pistes et leviers d'action à cette échelle.

Deux précisions méthodologiques sont nécessaires à ce stade de l'analyse. A la première il revient d'insister sur le caractère taxonomique du travail effectué : les efforts d'identification des phénomènes en jeu et des mécanismes explicatifs sont conduits par classes de communes ou de territoires. Les classements effectués permettent bien sûr de situer chaque Pays considéré à titre individuel, mais l'essentiel de l'analyse ne porte pas sur chacun des périmètres singuliers. L'analyse qui suit sera, de ce fait, organisée par classe de Pays, en y recherchant les traits communs mais aussi les particularités dans le contexte de la Franche-Comté. La deuxième remarque méthodologique porte sur l'échelle d'analyse : le Pays constitue en effet un territoire infrarégional qui regroupe des entités territoriales déjà constituées, en particulier sous forme d'intercommunalités, mais tout en restant d'une taille relativement réduite, en tous cas pour ce qui concerne les perspectives de développement. Il résulte de cette situation intermédiaire une sensibilité certaine à la manière dont sont composés les périmètres en question, leur homogénéité et les facteurs de complémentarité éventuels qu'ils rapprochent ; en découle également une assez grande dépendance des ensembles territoriaux ainsi formés à la position dans l'espace économique et social plus global, en termes d'autonomie relative et de marges de manœuvre au service de projets locaux de développement.

1 - Les Pays -agglomérations (AU Belfort-Montbéliard - cette configuration correspond également à celle du territoire de Besançon)

Structure et dynamique dominante de la classe de Pays

Le périmètre du Pays, centré sur l'agglomération (sur deux agglomérations dans le cas présent), en y associant l'espace périurbain mais sans dépasser les contours de l'aire urbaine, se superpose relativement bien avec le bassin d'emploi. La dynamique économique du Pays bénéficie de forces d'agglomération générées par les centres urbains. Celles-ci peuvent relever des différents effets qui tiennent classiquement à la dimension des pôles. Les pôles de grandes tailles disposent d'avantages économiques sur les marchés des facteurs de production (volume et variété disponible) et en termes de relations entre agents (intensité des échanges). La situation du marché du travail y procure en effet de nombreuses opportunités d'emplois et l'éventail des niveaux de qualification présent est favorable à la qualité des appariements entre offre et demande de travail. La densité du tissu économique local (plus de 120 000 emplois dans le cas de l'Aire Urbaine) permet l'établissement de liens inter-industriels soutenus. De plus, des complémentarités sont établies entre les communes du centre-ville, qui regroupent les fonctions supérieures, et les communes périurbaines associées qui accueillent préférentiellement des établissements de production, plus sensibles au coût du foncier et de l'immobilier.

Ces mécanismes sont potentiellement renforcés dans le cas de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard par une double spécificité : d'une part, la place prépondérante de l'industrie en général (près de 50% des emplois de la zone) et de l'une des branches industrielles en particulier (celle de l'automobile avec Peugeot) et, d'autre part, le regroupement de deux

agglomérations très proches géographiquement. Ce rapprochement, formalisé dans un périmètre de Pays, peut être interprété comme un outil d'organisation de la coopération inter-urbaine. On observe habituellement que les centres urbains s'engagent peu dans des démarches de Pays, préférant les outils de l'urbanisme et de l'intercommunalité (communauté et contrats d'agglomération, SCOT) - comme en témoigne le cas de Besançon. La question est donc posée de la plus-value apportée par le Pays en contexte urbain de grandes agglomérations, en particulier pour les communautés de communes qui y sont rattachées.

Enjeux de développement de la classe de Pays

Le Pays dispose d'importants ressorts de croissance interne, mais il est aussi confronté à différents enjeux de développement. La première catégorie d'enjeux renvoie à l'hétérogénéité sociale interne ; celle-ci peut se traduire par des formes de ségrégation spatiale et générer des problèmes de cohésion, lesquels peuvent rendre plus difficile la mobilisation de leviers de développement centrés sur la coopération. Toutefois, le mouvement intense de périurbanisation de la population urbaine à l'œuvre dans la plupart des grandes agglomérations françaises, mouvement qui alimente les processus de ségrégation, apparaît beaucoup moins fort dans le cas du Pays de l'Aire Urbaine. La faible croissance de la population du Pays contribue certainement à l'explication de ce constat, mais il faut aussi noter que ce territoire urbain est caractérisé par une relative intégration et mixité des fonctions productives et résidentielles, ce qui semble à même de réduire la différenciation fonctionnelle et sociale à l'intérieur du Pays. Ce modèle urbain original, lié à l'histoire industrielle et au maillage urbain du territoire, peut présenter l'intérêt de limiter les conséquences de la mobilité domicile-travail générées par la périurbanisation ; il peut aussi poser la question de l'attractivité du cadre de vie résidentiel au contact des sites industriels. Une seconde catégorie d'enjeux concerne la situation du marché du travail, marqué par son dynamisme mais aussi par le maintien d'un chômage de longue durée. Celui-ci peut trouver son origine dans l'attractivité du marché local pour des actifs en recherche d'emploi, mais peut aussi manifester le résultat de formes de concurrence et de sélectivité qui laissent sur la touche des actifs inadaptés à la demande de travail locale (formation, expérience, attitude au travail).

Le mode de construction territoriale retenu en contexte urbain, conçu à partir de la ville mais intégrant des espaces fonctionnellement liés, aboutit à la mise en place d'un périmètre de Pays cohérent en termes de résidence et d'emploi. Sa mise en place ne va cependant pas de soi. Le choix de privilégier l'intercommunalité d'agglomération à Besançon rivalise avec l'option de l'élargissement à un territoire périurbain plus large qui justifierait la mise en place d'un Pays-agglomération. On peut par contre faire l'hypothèse, que le Pays est perçu comme un outil ouvrant des possibilités de coopération à la fois entre les agglomérations mais aussi avec les autres communes de l'aire urbaine.

Sur le plan des leviers d'intervention pertinents à l'échelle du Pays, la dynamique économique ne peut être tenue pour prioritaire, compte tenu du rapport entre le pouvoir des grands acteurs industriels et les moyens d'action effectifs du Pays. Le développement des relations verticales (entre les entreprises d'amont et d'aval dans un secteur donné) et horizontales (entre entreprises de différents secteurs) est à l'œuvre « spontanément », l'offre de formation et l'attractivité du territoire pour les actifs garantissent un fonctionnement a priori satisfaisant du marché du travail. Ce constat ne signifie pas d'écarter tout objectif de soutien au développement économique au sein du Pays, mais de viser des actions sur le marché foncier et sur le marché du travail. La gestion fonctionnelle de l'espace permet en effet de jouer sur le degré d'intégration des différentes fonctions au sein de l'aire urbaine et sur le lien avec les zones avoisinantes. Si les marges de manoeuvre du Pays sur le développement économique sont étroites, c'est bien sur les préoccupations liées au cadre de vie qu'il peut trouver une ligne d'intervention propre qui soit réaliste et légitime. L'aménagement du cadre de vie des

populations urbaines peut en effet, à cette échelle, être raisonné en prenant en compte les agglomérations et leur arrière-pays, pour réguler les questions relatives à l'agriculture périurbaine et à la protection de l'environnement (effets de la croissance urbaine, externalités négatives des activités économiques).

Le Pays-agglomération représente ainsi une échelle intéressante pour dépasser les périmètres de gestion des problèmes les plus immédiats et les plus sensibles politiquement, mais sa réalisation effective suppose une forme de gouvernance relativement ambitieuse, reposant sur un réel volontarisme politique, pour avoir quelque chance de jouer un rôle effectif dans l'aire urbaine. Le problème est double : le premier, est de gérer les rapports entre les institutions économiques, dotées des pouvoirs réels sur la zone, et les institutions politiques, le second plus spécifique au cas franc-comtois, est de gérer les rapports entre deux agglomérations et entre ces agglomérations et les communautés de communes. Deux asymétries que le Pays, relativement neutre du point de vue politique, peut aider à dépasser (?).

2 - Les Pays urbains (Lédonien, Dolois)

Structure et dynamique dominante de la classe de Pays

Les Pays urbains (Lédonien et Dolois) se différencient des Pays-agglomérations par la taille du pôle et, en conséquence, par leurs fonctions dans l'économie locale. Les Pays sont constitués à l'échelle des aires urbaines, avec une correspondance assez étroite du périmètre avec celui du bassin de vie ; les Pays peuvent dépasser les contours de l'aire urbaine et inclure des communes du rural sous faible influence urbaine (entre 20 et 40% d'actifs travaillant au pôle).

La dynamique de développement n'est pas générée en premier lieu par des forces d'agglomération, mais davantage par la polarisation de services et notamment d'emplois publics liés au statut de chef-lieu de département, dans le cas du Lédonien et fréquemment dans cette classe de Pays à l'échelle nationale. L'économie y est fortement conditionnée par le marché local, c'est-à-dire par les dépenses sur place des ménages résidents sur la zone ; la taille de marché est favorable au développement des activités « résidentielles ». Avec un potentiel d'emplois nettement inférieur aux précédents (moins de 10 000 emplois), on peut faire l'hypothèse que le tissu industriel ne génère pas d'effets externes aussi intenses. Dans ce cas de figure, ce sont fréquemment des établissements de production dépendants de centres de décision extérieurs qui assurent localement l'essentiel des activités et des emplois. La situation socio-économique de ces territoires apparaît moins favorable que celle des Pays-agglomérations, mais ils sont cependant en croissance de population et d'emploi, même si c'est à un taux peu élevé.

L'évolution démographique est une variable déterminante de la dynamique économique de ces Pays, dans la mesure où une partie significative des emplois est liée au marché local. Deux logiques peuvent alimenter un accroissement de la population. La première est liée à l'accessibilité à une gamme large de services, en tant que facteur déterminant de l'attractivité de ces territoires tant vis-à-vis des nouveaux résidents que pour le maintien des résidents en place ; la seconde touche à l'économie industrielle au sens large, qui est particulièrement sensible aux caractéristiques de la main d'œuvre locale ainsi qu'à certains avantages de localisation. Le développement d'équipements de transport, tels que les accès aux autoroutes, ou d'offres d'immobilier industriel, peut s'avérer déterminants dans les choix de localisation d'activités nouvelles et pour le maintien de la localisation des activités déjà implantées. Les fonctions d'administration, qui peuvent être importantes dans cette gamme de villes,

préfecture de département ou sous-préfecture, sont génératrices d'emplois publics qui sont aussi source de croissance locale par un ensemble d'effets induits.

Enjeux de développement de la classe de Pays

Le premier enjeu du territoire tient à la robustesse de son orientation résidentielle. A l'heure actuelle, on peut faire l'hypothèse que le bon niveau d'équipement global du Pays est favorable à l'attractivité – observée en particulier dans la moitié Est de l'aire urbaine de Lons-le-Saunier. La tendance est favorable pour attirer des résidents permanents, notamment retraités et, dans une moindre mesure, des résidents secondaires. Les mouvements en question produisent une déformation progressive de la structure démographique du Pays, en accentuant certains traits déjà marqués comme celui du vieillissement, ce qui modifie à terme la demande d'équipements et services publics et leur localisation. La politique du logement constitue un levier important de régulation et d'orientation de ces évolutions, sa prise en compte à l'échelle du Pays peut constituer un atout non négligeable. En l'absence de dynamique forte d'agglomération d'activités et d'avantages spécifiques, l'évolution des établissements et des emplois non résidentiels est principalement liée aux opportunités potentiellement offertes par les avantages de localisation – notamment en termes de coûts de transport. Cet axe de développement, non négligeable, se concrétise en fonction des dispositifs mis en place localement pour l'accueil d'activités (zones industrielles, infrastructures de communication, services publics, etc.). Au-delà de l'accueil, l'enjeu porte sur la pérennité de ces formes de localisation, dépendantes de centres de décision extérieurs, qui dépendent dans une large mesure des avantages liés au site.

Le système de gouvernance de ce type de Pays urbains tient d'abord à la manière dont peuvent être gérés les rapports entre la ville et son arrière-pays. A côté des aspects strictement politiques de notabilité et de différence de pouvoir entre les élus de la ville et ceux des communes voisines, la question se pose des modalités de coordination des politiques des différentes circonscriptions concernées. Que ce soit pour ce qui touche à l'accueil de population comme à l'implantation d'entreprises, le périmètre large du Pays se prête à la coordination des politiques locales (cadre de vie, logement et équipements publics d'un côté, déplacements, infrastructures et services publics de l'autre). Il n'est toutefois pas certain que le statut politique du pays soit suffisant pour jouer effectivement un rôle complémentaire à celui de l'agglomération.

3- Les Pays périurbains (Sept-Rivières, Doubs Central, Loue-Lison, Pierrefontaine-Vercel)

Structure et dynamique dominante de la classe de Pays

Les Pays périurbains ne regroupent pas des populations aussi importantes que les Pays urbains, mais leur principale caractéristique tient à la faible cohérence de leurs périmètres avec les contours des bassins de vie. Ils sont tous marqués par une certaine hétérogénéité qui résulte de l'association de communes périurbaines tournées vers le pôle urbain avec des communes rurales moins dépendantes du point de vue économique. L'effet de position spatiale est prédominant, il se traduit en premier lieu par de forts soldes migratoires, orientés cette fois sur la catégorie des actifs. L'importance des migrations entrantes détermine la dynamique de ce type de Pays ; elles correspondent concrètement à l'implantation de nouveaux résidents dans les petites communes dont elles transforment les structures sociales.

La deuxième caractéristique découle également de l'effet de découpage, puisque le pôle urbain est aussi pôle d'emploi. Les résidents du Pays qui sont actifs occupent très fréquemment un poste dans l'agglomération. Inversement, certains établissements du centre se délocalisent dans les communes de la couronne périurbaine, pour profiter de facilités

d'extension ou réduire la pression sur les effets externes négatifs liés à l'activité (pollution, encombrement lié au transport, etc.). En revanche, plus on s'éloigne du centre, plus les activités sont de nature endogène, souvent attachées à l'agriculture ou aux industries traditionnelles. De ce point de vue également, l'hétérogénéité interne constitue une composante essentielle du Pays.

Enjeux de développement de la classe de Pays

La pertinence ou tout au moins la signification du périmètre est à interroger dans pratiquement tous les Pays de cette classe. En détachant certaines communes de leur bassin de services et d'emploi, pour les associer avec des communes relativement «indépendantes» de l'influence urbaine, on prend un double risque. Le premier est celui de se constituer en opposition au centre urbain d'où sont originaires les forces qui commandent les évolutions économiques et sociales. Le second est de réaliser une entité au sein de laquelle les facteurs d'hétérogénéité ne permettent pas d'envisager véritablement de faire jouer des complémentarités.

La gestion de la croissance résidentielle d'un Pays de ce type conduit à s'interroger sur la manière dont va être gérée l'extension urbaine. Le développement d'équipements et de services à la population rendu nécessaire par l'arrivée de population nouvelle se fait de manière sélective car cette population continue à effectuer nombre d'achats de biens et services dans l'agglomération. Des effets de seuils entrent en ligne de compte, ainsi que des tendances à la ségrégation des populations selon des critères sociaux. Entre les consommateurs actifs qui restent attachés à la zone de chalandise centrale et des résidents de communes éloignées se place un enjeu important sur la structuration de pôles-relais (cf. rôle de Rioz). Ceux-ci peuvent favoriser les retombées locales de la croissance résidentielle et permettre de gérer l'évolution de l'offre de services aux populations.

La coopération entre des communes ou structures intercommunales relevant de deux positions spatiales aussi différentes forme un autre plan d'enjeux. Leur association ne peut que rarement être supposée entachée d'histoires anciennes puisque le périmètre retenu pour le Pays est le plus souvent de création récente, et elle ouvre le champ du possible du point de vue des élites locales. Le dispositif de gouvernance reste à inventer pour être en mesure de relier les aspirations et fédérer les capacités d'action de deux sous-ensembles qui ont surtout en commun leur absence d'autonomie vis-à-vis des déterminants socio-économiques exogènes. En revanche, la constitution de ces entités territoriales peut s'avérer structurante à moyen terme pour l'élaboration de projets de développement qui prennent en charge les conditions locales de gestion de l'extension urbaine.

4 - Les Pays composites (Haut-Doubs, Graylois, Vesoul Val-de-Saône , Vosges-Saônoises)

Structure et dynamique dominante de la classe de Pays

Dans les classes précédentes, les Pays sont organisés à partir de pôles urbains de taille conséquente qui pèsent quasiment sur l'intégralité du périmètre. A partir de cette classe, l'effet d'agglomération est d'intensité plus réduite, voire inexistant ; cela ne signifie pas que les petites villes et les bourgs concernés n'exercent aucun rôle dans la structuration territoriale, mais que les formes de polarisation qu'ils exercent sont d'une autre nature et de moindre portée. En Franche-Comté, les Pays composites associent plusieurs petits bassins de vie, dont le principal est organisé sur une petite ville dont le rayonnement ne couvre pas l'ensemble du périmètre – seules les Vosges Saônoises comportent plusieurs petites villes.

Ces Pays ne bénéficient pas de dynamiques soutenues, dans les domaines démographiques pas plus qu'économiques : au mieux l'emploi et la population se maintiennent, mais les tendances sont souvent incertaines. Du point de vue résidentiel, les bassins de vie en question ne sont pas mal équipés et de cadre de vie plutôt agréable, mais cette attractivité reste potentielle en raison de la distance aux pôles d'emploi et de l'insuffisance de la demande de travail localement (le taux d'emploi calculé au niveau des Pays est bas). Celle-ci provient d'activités traditionnelles, industrielles et agri-alimentaires, bien implantées mais sans avoir d'effets d'entraînement significatifs sur l'économie locale, dont la caractéristique principale est attachée aux activités résidentielles, assez inégalement réparties au sein des périmètres.

Enjeux de développement de la classe de Pays

D'une manière générale, l'enjeu de ce type de Pays composite monopolaire n'est pas la gestion du desserrement urbain, dont le problème n'est pas crucial pour cette taille de pôle, mais plutôt de la centralité des fonctions urbaines et celui de la hiérarchisation sur l'ensemble du territoire des fonctions de services. Ce qui est en jeu, c'est la tension entre la nécessité de conforter la petite ville dans son offre d'équipements et de services, à la population et aux entreprises, d'une part, et la recherche d'une couverture territoriale satisfaisante pour tout ce qui relève de services de proximité pour les résidents, d'autre part. Un premier arbitrage porte donc sur ce qu'il est préférable de concentrer dans le petit pôle pour atteindre les seuils de viabilité des biens publics concernés ; un second arbitrage est relatif au choix des bourgs qui assurent le relais au sein même du territoire. Le Pays est un cadre qui peut être approprié pour préparer et planifier de telles perspectives, mais son statut politique ne paraît pas à la hauteur des enjeux politiques liés aux décisions correspondantes.

Sur le plan économique, la taille relativement réduite des pôles ne leur permet pas de bénéficier des mécanismes économiques d'agglomération des grandes villes. Cependant, à côté de la fonction d'approvisionnement du marché local, le tissu productif recouvre une gamme plus ou moins diversifiée d'activités industrielles qui trouvent avantage à ce genre de localisation. L'enjeu tient au caractère plus ou moins générique de ces avantages, découlant classiquement d'une faible concurrence sur le marché du travail et du marché foncier, ainsi que d'un rapport favorable entre les biens publics locaux et leurs contreparties fiscales. Ces avantages sont aujourd'hui particulièrement sensibles aux effets de la concurrence territoriale et leur différenciation la principale clé pour créer des activités et les ancrer. La dynamique est dans ce cas essentiellement endogène, car les zones concernées ne remplissent pas forcément l'ensemble des conditions actuelles d'accessibilité pour les activités « nomades ». Le cas du Haut-Doubs est assez emblématique de cette problématique de la spécification des ressources et de la valorisation des composantes internes du développement.

La gouvernance du dispositif, en nous plaçant en situation de pôle unique (le cas multipolaire des Vosges Saônoise se rattache, sur ce registre, à la classe suivante), associe le centre urbain et la campagne dans un périmètre qui dépasse la figure ancienne de la petite ville et de son arrière-pays. Différents bassins de vie sont concernés, avec une relative autonomie de chacun, et l'influence du centre ne couvre pas vraiment l'ensemble. Une forme de coopération est donc nécessaire pour conforter le centre, en bénéficiant du potentiel de l'ensemble de l'aire concernée, et organiser la desserte territoriale sous forme de micro-polarisations ciblées, en lien avec le centre principal.

5 - Les Pays ruraux maillés (Haut-Jura, Revermont, Pays Horloger)

Structure et dynamique dominante de la classe de Pays

Les Pays de cette classe couvrent principalement des espaces à dominante rurale, ils ont de plus la particularité d'être organisés sur plusieurs pôles d'emplois ruraux (Arbois, Poligny et Salins pour le Revermont, Morez et Saint-Claude pour le Haut Jura, Maïche et Morteau pour le Pays Horloger)). Ces pôles sont de même rang, aussi la logique d'assemblage est-elle ici plus fédérative que hiérarchique.

L'évolution démographique n'est pas spécialement favorable dans ces zones qui ne bénéficient pas de migrations résidentielles significatives - la progression légèrement positive de la population cache un solde migratoire négatif entre en 1990 et 1999, correspondant notamment aux jeunes et aux personnes âgées. Le patrimoine naturel constitue une ressource importante de ces territoires, leur procurant une certaine attractivité mais qui est orientée principalement sur les résidences secondaires. C'est du côté économique que se placent leurs principaux ressorts dynamiques. Il s'agit en effet de localités à forte orientation industrielle, qui ont développé historiquement des savoir-faire et une organisation constituant aujourd'hui un avantage comparatif indéniable. Ces activités ont montré une bonne résistance à la concurrence leur permettant de maintenir l'emploi – reste à envisager les capacités à résister aux chocs exogènes qui s'amplifient pour les industries les plus exposées à la concurrence internationale.

Enjeux de développement de la classe de Pays

Les périmètres de ces Pays délimitent des ensembles relativement homogènes en contexte rural, c'est-à-dire hors des effets directs de la pression urbaine, aussi bien en ce qu'elle crée des contraintes liées au desserrement qu'en ce qu'elle offre des opportunités de diffusion de croissance. Ce sont des Pays dont la dynamique repose sur leur capacité propre à créer des activités et à accroître l'attractivité. En quoi le regroupement de petits bassins de vie et la mise en réseau de leurs bourgs-centres contribuent-ils à améliorer les perspectives de développement de l'ensemble ?

Si l'on se place du point de vue des activités de production, l'existence d'un tissu économique finement tissé sur des avantages accumulés historiquement définit un enjeu majeur sur la capacité de «résistance» locale aux évolutions générales de la production des biens manufacturés. Si le Pays n'est pas, a priori, en mesure d'influer significativement sur ces facteurs externes, le fait de se placer dans une perspective territoriale peut permettre d'envisager certaines options pour adapter l'industrie locale aux enjeux globaux. Le premier intérêt est de décaler le raisonnement du strict point de vue des filières, que l'on peut supposer bien organisées et réactives en termes commerciaux et techniques, pour le placer sur le marché local des facteurs de production et sur les interactions spatiales. Les bassins d'emploi sont étroits, les spécialités très localisées : l'adaptation aux évolutions peut être favorisée en élargissant les aires locales d'échange entre entreprises et entre collectivités. Dans ces Pays, le développement de savoir-faire industriels n'est pas associé à un fort niveau de qualification professionnelle - avec 34%, la part des actifs en emploi ayant un CAP ou BEP est inférieure à la plupart des autres Pays. Bien que classique et largement activé par les autorités publiques, le levier d'action relatif à la formation et à l'évolution des qualifications est une piste d'intervention pour les Pays. Par ailleurs, l'action territoriale permet d'envisager le rôle de l'attractivité de la zone pour des actifs extérieurs, spécialement pour les postes à fort contenu technologique et pour l'encadrement – c'est actuellement une difficulté majeure de l'industrie rurale dans la plupart des régions françaises. Dans ce sens, un élément de réponse tient au développement des autres fonctions des espaces concernés, sur le registre de la culture et des

services à la population en particulier. Incidemment, le fait de réfléchir, dans un dispositif de type Pays, sur les enjeux des productions locales, peut modifier la perception que les acteurs se font des interdépendances entre les différents plans de la vie locale, et les situer au cœur des débats comme des projets.

Du point de vue de la gouvernance territoriale, si la logique d'assemblage relève du maillage et non de la polarisation, cela signifie qu'un groupe de bourgs doit coopérer sur un plan d'égalité pour penser le développement de l'ensemble et opérer des choix en dehors de toute référence hiérarchique. La taille relativement restreinte de chacun de ces petits centres ne leur permettant d'offrir qu'un nombre limité d'équipements et services de proximité, l'axe principal de coopération peut viser la complémentarité pour constituer une palette élargie sur place. Cette orientation concerne essentiellement les services à la population, mais la prise en charge de services aux entreprises peut également être facilitée par ce regroupement territorial. Reste que la mise en place effective d'un jeu coopératif nécessite la réunion d'un certain nombre d'ingrédients politiques à même de dépasser les modes de gestion et de représentation strictement centrés sur le bourg.

6 - Les Pays ruraux peu denses (Haute Vallée de l'Ain, Lacs et Petite Montagne)

Structure et dynamique dominante de la classe de Pays

Pour cette classe également, les traits dominants de l'espace rural marquent les caractéristiques principales des Pays. L'orientation économique est largement tournée vers les activités de production, sans donner lieu à des échanges industriels denses localement ; les périmètres en question sont d'abord caractérisés par des critères d'homogénéité et de stabilité, économiques et sociales. Ces Pays s'étendent sur des zones rurales non polarisées et fortement industrialisées, qui peuvent cependant être marquées par l'influence de pôles urbains proches (Lacs et Petite Montagne).

A bonne distance des centres urbains, les communes de cette classe de Pays connaissent des fortunes diverses du point de vue démographique, selon leur position relativement aux axes de communication et les aménités des lieux – à ce titre, bien qu'hétérogène, c'est le Pays des Lacs et de la Petite Montagne qui tire bien son épingle du jeu migratoire, avec un excédent significatif tout spécialement pour la catégorie des actifs particulièrement marqué au nord et au sud respectivement tournés vers Lons-le-Saunier et Oyonnax. La coïncidence avec un petit bassin de vie rural est surtout marquée dans le cas du Pays de la Haute Vallée de l'Ain, l'autre Pays associant plusieurs bassins plus ou moins complètement.

Les activités distribuées au sein de ces Pays sont marquées par les emplois de production, pesant plus de la moitié du total des emplois ; cette caractéristique, notable au niveau national pour cette catégorie de Pays, est encore plus fortement accentuée en Franche-Comté. L'orientation est souvent assez nette sur les activités liées à la sphère agri-alimentaire, mais sur ce point aussi, la région se démarque par la forte proportion de secteurs de l'industrie manufacturière.

Enjeux de développement de la classe de Pays

Les communes de l'espace à dominante rurale qui se regroupent dans ces Pays sont de petite taille et ne s'associent pas à des bourgs importants ou à des petites villes. Un certain nombre d'entre eux peuvent correspondre aux Pays historiques qui ont en commun des facteurs identitaires, favorables à la mobilisation des acteurs mais pour lesquels les avantages économiques, surtout liés à l'attractivité de la zone, peuvent être ténus et nécessiter des engagements publics soutenus.

Le maintien et le renouvellement de la population constituent sans doute le premier enjeu dans ce cas, car même si la préservation des emplois de production est essentielle, celle-ci passe aussi indirectement par l'amélioration de l'attractivité résidentielle. De ce point de vue, ce sont les services à la population qui comptent en premier et il faut noter que les communes des Pays ruraux franc-comtois sont, en moyenne, relativement bien dotées dans cette catégorie d'espaces. On peut se demander si les tendances d'évolution sont satisfaisantes, compte tenu des évolutions démographiques et des moyens d'action des communes. Le rôle du bourg centre de chaque petit bassin de vie est alors crucial pour endiguer le recul des services publics et des services administrés. La demande liée à la fréquentation touristique peut constituer un appoint décisif dans les situations critiques.

Le maintien de la compétitivité économique ne repose plus de façon exclusive sur les ressources localisées et sur le capital accumulé : les facteurs humains sont de plus en plus essentiels, en termes de compétences techniques, d'initiative entrepreneuriale et de coopération. Dans de telles situations rurales, l'attraction des hommes pêche par déficit éventuel d'équipements et de services, elle est étayée par la qualité du cadre de vie naturel. Les remarques portées sur la classe des Pays ruraux maillés demeurent ici valides, en ajoutant une interrogation sur le caractère plus exogène du développement dans les petits bassins les plus éloignés, qui les rend plus sensibles aux chocs extérieurs et moins armés pour s'adapter.

Les périmètres peuvent résulter de choix politiques qui privilégient l'« entre-soi », suivant une logique de rapprochement entre communes et acteurs semblables. Cette proximité facilite la compréhension et l'échange local mais ne permet que peu de gains en termes de complémentarité des équipements ni même en termes d'élargissement des potentiels de marché. Les besoins de financement sont tels que les soutiens publics significatifs sont indispensables. De plus, les périmètres constatés peuvent aussi correspondre à des situations locales de non choix, sur des espaces résiduels qui ne sont délimités que par les stratégies des voisins. Dans ce cas de figure, les objectifs de développement comme d'action publique risquent de poser problème.

Conclusion

L'analyse régionale des Pays confirme la grande diversité, déjà constatée au plan national, des situations locales et des dispositifs de développement auxquels correspondent ces périmètres. Cette diversité dépend des formes locales d'occupation de l'espace, combinant différemment ville et campagne, agglomérations centrales et petites communes périphériques ; elle dépend aussi des engagements et des arrangements locaux qui mettent en jeu en particulier les acteurs politiques des territoires et leurs rapports avec les acteurs économiques. Le diagnostic met en lumière, derrière cette hétérogénéité, la nature des enjeux de fait et des orientations de développement qui peuvent être supposés dominants dans les grandes classes de situations. Plus on est près de la grande ville, plus la logique est celle de la complémentarité entre un centre et son arrière-pays ; plus on s'éloigne de la ville, en contexte rural « lointain », plus la logique est celle de l'homogénéité entre des communes aux traits semblables. Dans les deux cas, les articulations s'effectuent plutôt sur un mode hiérarchique entre un centre puissant et une périphérie sous influence, mais des assemblages moins asymétriques sont aussi possibles, en reliant plusieurs pôles dans un réseau qui structure le Pays, cette fois sur un mode plus nettement fédératif.

Le diagnostic des Pays de Franche-Comté donne à voir une certaine image de la région par leurs ressemblances et singularités sur la carte nationale des Pays. La Franche-Comté y apparaît comme un territoire maillé d'un ensemble de villes et de bourgs sur tout un éventail de dimensions, qui animent des bassins de vie assez bien équipés malgré l'étroitesse des marchés locaux et le faible dynamisme démographique en dehors des villes les plus grandes et de leur périphérie immédiate. Ces bassins sont assez équilibrés du point de vue de l'emploi relativement aux actifs résidents. C'est par l'industrie que se démarquent les tissus productifs régionaux ; celle-ci est très présente dans la plupart des zones grâce à l'implantation récente de gros établissements ou par la spécialisation de certains sites sur des activités traditionnelles jusqu'à maintenant assez bien préservées. En découpant de différentes manières des périmètres dans cet espace maillé et industriel, les Pays explicitent différentes positions possibles face aux enjeux de développement. Tout se passe comme si le bassin de vie constituait l'unité élémentaire et que l'on choisisse d'en assembler un nombre plus ou moins important. Les périmètres les plus restreints se rencontrent en contexte rural mais aussi périurbain, la logique défensive semblant l'emporter dans les deux cas ; les périmètres étendus sont notés en zone urbaine, suivant la portée de l'influence urbaine, ou en zone rurale lorsqu'un maillage de bourgs permet de constituer un réseau territorial.

Ce diagnostic montre aussi que le dispositif Pays n'est pas uniformément adapté à l'ampleur des enjeux locaux. La perspective territoriale qu'il emprunte et l'échelle à laquelle il s'établit permettent d'ouvrir certaines pistes et d'envisager des leviers parfois innovants. Ceux-ci sont liés aux interdépendances horizontales et aux solidarités ville-campagne. Toutefois, la nature du dispositif, la faiblesse de sa légitimité politique et de ses moyens d'action directs, limitent la portée de ses possibilités effectives d'intervention en faveur du développement. Un équilibre semble, de ce fait, devoir être recherché entre une ambition de périmètre, qui joue sur la dimension du territoire et la complémentarité de ses composantes, et une réalité de dispositif, qui tire sa force de la mobilisation d'acteurs variés et de la construction de projets collectifs, mais en mobilisant des moyens qui sont surtout symboliques.

Bibliographie

AUBERT F., M., LEPICIER D., PERRIER-CORNET P., 2006a, Structure économique des territoires : une analyse des disparités micro-régionales à l'échelle des Pays en France, *Revue d'économie régionale et urbaine* (à paraître).

AUBERT F., BERRIET-SOLLIEC M., LEPICIER D., SCHAEFFER Y., 2006b, *Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales. Diagnostic des espaces ruraux*. Rapport commandité par le Ministère de l'Agriculture. DPEI/ Sous -Direction de l'Evaluation, de la Prospective, des Etudes et de l'Orientalion, 112 p.

DATAR, 2003, *Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie*, INSEE/DATAR/SCEES/IFEN, 111p. + 56 p. annexes.

INSEE Franche-Comté, 2005, Présentation synthétique des Pays de Franche-Comté, 33 p.

PERRIER-CORNET P. (ed.), 2002, *Repenser les campagnes*, Paris, DATAR-Editions de l'Aube, 279 p.

Annexes

Annexe 1 : Le bassin de vie²³

Le bassin de vie constitue la plus petite maille territoriale sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants. C'est dans chacun de ces bassins à l'autonomie plus ou moins marquée que les habitants accèdent à l'essentiel des services, que les actifs ont leur emploi et les élèves leur établissement scolaire. Pour les déterminer, les aires d'influence des pôles de services ont été regroupées en fonction de la présence et de l'attractivité de l'emploi, des équipements concurrentiels et non concurrentiels, des équipements de santé et d'éducation. En définitive, 1916 bassins de vie, fournissent une partition exhaustive du territoire française. Deux catégories de bassins de vie doivent être distinguées :

- les bassins de vie des bourgs et des petites villes qui sont centrés sur une commune ou une unité urbaine de moins de 30 000 habitants (1745 en France métropolitaine)
- les bassins de vie des grandes agglomérations qui sont centrés sur une unité urbaine de plus de 30 000 habitants (171 en France métropolitaine). Cette appellation est utilisée par commodité malgré son caractère inapproprié dans les zones urbaines (l'unité urbaine de Paris ou de Lyon ne correspondent pas à un seul bassin de vie).

Les cinq catégories de services pris en compte

- **les services concurrentiels** (11 équipements)
 - o Hypermarché et supermarché
 - o Vétérinaire
 - o Banque
 - o Magasin de vêtements
 - o Magasin de chaussures
 - o Librairie
 - o Magasin d'électroménager
 - o Magasin de meubles
 - o Droguerie
 - o Grande surface non alimentaire
 - o Marché de détail
- **les services non concurrentiels** (11 équipements)
 - o Gendarmerie
 - o Perception
 - o Notaire
 - o ANPE
 - o Maison de retraite
 - o Bureau de Poste
 - o Crèche, Halte garderie
 - o Installation sportive couverte
 - o Piscine couverte
 - o Ecole de musique
 - o Cinéma
- **les équipements scolaires** (3 équipements)
 - o Collège
 - o Lycée général et/ou technologique
 - o Lycée professionnel
- **les services de santé** (10 équipements)
 - o Médecin
 - o Infirmier
 - o Pharmacie
 - o Masseur-kinésithérapeute
 - o Dentiste
 - o Ambulance
 - o Maternité
 - o Urgences
 - o Ensemble « court séjour »
 - o Ensemble « moyen et long séjour »
- **l'emploi :**
 - o Nombre d'emplois offerts
 - o Taux d'emploi (nombre d'emplois offerts / nombre d'actifs résidents occupés)

²³ DATAR, 2003, Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie, Paris : INSEE/DATAR/SCEES/IFEN

Annexe 2 : Liste des variables explicatives des situations socio-économiques et des domaines de diagnostic

Situation socio-économique des communes

Intitulé de la variable (unité)	Construction de l'indicateur	Unité spatiale	Source, année et fournisseur
Taux d'évolution de la population (%/an)	Pop99 – pop90 / pop. totale 90 sans double compte	Commune	RP 1999, INSEE
Taux d'évolution de l'emploi (%/an)	Actifs ayant un emploi 99 - actifs ayant un emploi 90 / Actifs ayant un emploi 90	Commune	RP 1999, INSEE
Niveau de revenu (euros/hab.)	Revenu fiscal net moyen par foyer fiscal	Commune	DGI 1999

Dynamique de population et accès aux services

Solde migratoire des actifs ayant un emploi entre 90-99 (%/an)	[Actifs ayant un emploi sortant – entrant] entre 90 et 99 / pop. totale sans double compte 90	Commune	RP 1990 & 1999, INSEE
Solde migratoire des personnes de plus de 60 ans entre 90-99 (%/an)	[Pop+60ans sortant – entrant] entre 90 et 99) / pop. totale sans double compte 90	Commune	RP 1990 & 1999, INSEE
Indice de diversité sociale (%)	Rapport entre taux d'ouvriers et employés dans la population totale sur taux de cadre et profession intermédiaire dans pop totale sans double compte 99	Canton	RP 1999 au 1/4, INSEE
Taux navettes totales domicile-travail (%)		Commune	RP 1999, INSEE
Score d'équipements et de services [0 à 20] (cf. annexe 3)		Bassin de vie	IC 1998, INSEE, SCEES

Dynamique des activités

A- Structure économique

Part emploi industriel au sens large dans l'emploi total (hors IAA et avec services aux entreprises) (%) (Ei) (cf. annexe 4)	Effectifs emplois industriels / total emplois en 99	Bassin de vie	RP 1999, INSEE
Part emploi résidentiel dans l'emploi total (%) (Er)	Effectifs emplois résidentiels / total emplois en 99	Bassin de vie	RP 1999, INSEE
Part emploi de la sphère agro-alimentaire dans l'emploi total (%) (Ea)	Effectifs emplois activités de production agricoles + agroindustrielles / total emplois en 99	Bassin de vie	RP 1999, INSEE
Part emplois de l'activité de production agricole dans l'emploi Ea (%) (AgrAA)	Effectifs emplois activités de production agricole / total emplois en 99	Bassin de vie	RP 1999, INSEE
Degré de spécialisation de l'industrie (%) (Pid)	Effectif secteur industriel le plus important / total d'emploi industriel (au sens strict) en 99	Bassin de vie	RP 1999, INSEE
Capacité d'accueil touristique (nbre/1000hab.) (Cap_tot)	Effectif hébergement marchand en équivalents-lits / 1000 habitants en 99	Commune	RP 1999, INSEE, IC 98

B- Marché du travail

Intitulé de la variable (unité)	Construction de l'indicateur	Unité spatiale	Source, année et fournisseur
Niveau de qualification (%)	Effectif des 20- 40 ans (hors élèves) ayant le bac ou brevet professionnel / total tranche d'âge	Commune	RP 1999, INSEE (Quetelet)
Solde migratoire des actifs ayant un emploi entre 90-99 (%/an)	[Actifs ayant un emploi sortant – entrant] entre 90 et 99 / pop. totale sans double compte 90	Commune	RP 1990 & 1999, INSEE (Quetelet)
Taux de chômage (%)	Effectifs chômeurs / total actifs en 99	Commune	RP 1999, INSEE
Part d'emplois précaires dans l'emploi total (%)	Contrats intérim+CDD+emplois aidés/ total actifs occupés en 99	Commune	RP 1999, INSEE

C- Environnement économique

Taille potentielle du marché final résidentiel (millions d'euros)	Revenu net fiscal moyen des communes du bassin de vie en 1999	Bassin de vie*	Fichier IRPP 1999, DGI
Taux de création d'entreprises (%)	Taux annuel moyen entre 98 et 2001 de création d'entreprises d'au moins 1 salarié dans le champ ICS (Industrie Commerce Service) dans le canton d'appartenance de la commune	Canton**	SIRENE
Proportion d'exploitation agricole avec productions labellisées (%)	% exploitations professionnelles et non professionnelles en AOC et/ou label	Commune	RA 2000, SCEES

Action publique locale

Appartenance à un Pays [0 – 1]	Au 1 ^{er} janvier 2004 : 0 : hors Pays 1 : dans un Pays	Commune	DATAR, 2004
Appartenance à un EPCI [0 – 2]	Au premier janvier 2003 : 0 : hors EPCI 1 : EPCI 4 taxes 2 : EPCI en TPU	Commune	DGCL, 2003
Montant d'aide européenne reçu pour des projets avec maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales sur les programmes objectif 2 et Leader (millions d'euros)	Montant par habitant des subventions Objectif 2 + Leader	EPCI* ou commune indépendante ; (communes de la zone d'objectif 2 ou leurs EPCI)	CNASEA (situation juin 2005)
Potentiel fiscal de la collectivité territoriale (€ habitant)	Taux fiscaux moyens nationaux appliqués aux bases fiscales communales pour les 4 taxes en 2003 ramené à l'habitant	EPCI* ou commune indépendante	DGCL, 2003

Environnement (biodiversité)

Intitulé de la variable (unité)	Construction de l'indicateur	Unité spatiale	Source, année et fournisseur
Proportion de la superficie communale concernée par des enjeux de biodiversité (%)	Proportion de la superficie communale concernée par la ou les ZNIEFF de type 1 ou 2 et/ou une zone de protection spéciale**	Commune	IFEN, MEED, MAP, CNASEA*, 2003
Note d'action publique de protection de la biodiversité	Somme pondérée des dispositifs** dans laquelle la commune est intégrée (coefficients de pondération : rn=1, pna-zc=1, pna-zp=0.5, pnr=0.5, zps=0.5, ramsar=0.5)	Commune	IFEN, MEED, MAP, CNASEA, 2003

Annexe 3 : Note méthodologique relative au calcul du score de services à la population dans le bassin de vie

Une note comprise entre 0 et 20 (SCORE20) est attribuée à chaque bassin de vie, indiquant le niveau potentiel de services à la population. Ces services sont de nature concurrentielle (commerces, services bancaires, etc.), non concurrentielle (services publics ou assimilés, hors éducation et santé), de santé, d'éducation et d'emploi. Ce score est un rapport entre le niveau d'équipement effectivement présent dans le bassin de vie et le niveau d'équipement qui devrait être théoriquement présent en fonction de la population du bassin. La méthode de détermination des scores est présentée dans le rapport «Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie » de l'INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, DATAR) pour la DATAR – juillet 2003.

Annexe 4 : Note méthodologique relative à la construction des classes de « structures économiques »

La classification s'appuie sur trois grandes catégories d'emplois locaux, repérés par les actifs du recensement de population de 1999 comptés à lieu de travail, en utilisant la classification NES 36 :

- Secteurs de l'économie résidentielle (notés Er) : Commerce et réparation automobile (J1), commerce de détail, réparation (J3), bâtiment (H01), transports ferroviaires (K01), transports routiers de voyageurs (K02), agences de voyages (K08), activités financières (EL), activités immobilières (EM), services aux particuliers (EP), éducation, santé, action sociale (EQ), administration (ER).

- secteurs de la sphère agri-alimentaire (notés Ea) : Agriculture, sylviculture et pêche (EA), industries agricoles et alimentaires (EB)

- secteurs de l'industrie au sens large (Ei) : Industrie de biens de consommation (EC), industrie automobile (ED), industries de biens d'équipement (EE), industrie des biens intermédiaires (EF), Energie (EG), commerce de gros et intermédiaires (J2), travaux publics (H02), autres transports (K03, K04, K05, K06), manutention, entreposage, gestion d'infrastructures (K07), organisation du transport de fret (K09), services aux entreprises (EN).

Trois autres critères s'ajoutent aux 3 grandes catégories d'emploi :

- la part des emplois agricoles dans les emplois agri-alimentaires (Agr/AA)

- le poids du secteur industriel le plus important parmi les secteurs industriels de la NES 36 au sens strict (hors IAA) (Pid)

- ratio de la capacité d'accueil touristique (IC 1998) rapporté à la taille de la population résidente (RP 99) (T)

Les classes sont constituées selon les règles suivantes :

1. Agri-alimentaire tendance agri. : $Er \leq 1/2 ; Ea \geq Ei ; Ea > 1/6 ; Agr/AA > 1/2$

2. Agri-alimentaire tendance IAA : $Er \leq 1/2 ; Ea \geq Ei ; Ea > 1/6 ; Agr/AA < 1/2$

4. Industrie spécialisée : $Er \leq 1/2 ; Ei > Ea ; Ei \geq 1/3 ; Pid > 1/2$

5. Industrie non spécialisée : $Er \leq 1/2 ; Ei > Ea ; Ei \geq 1/3 ; Pid \leq 1/2$

4. Diversifié : Autres cas où $Er \leq 1/2$

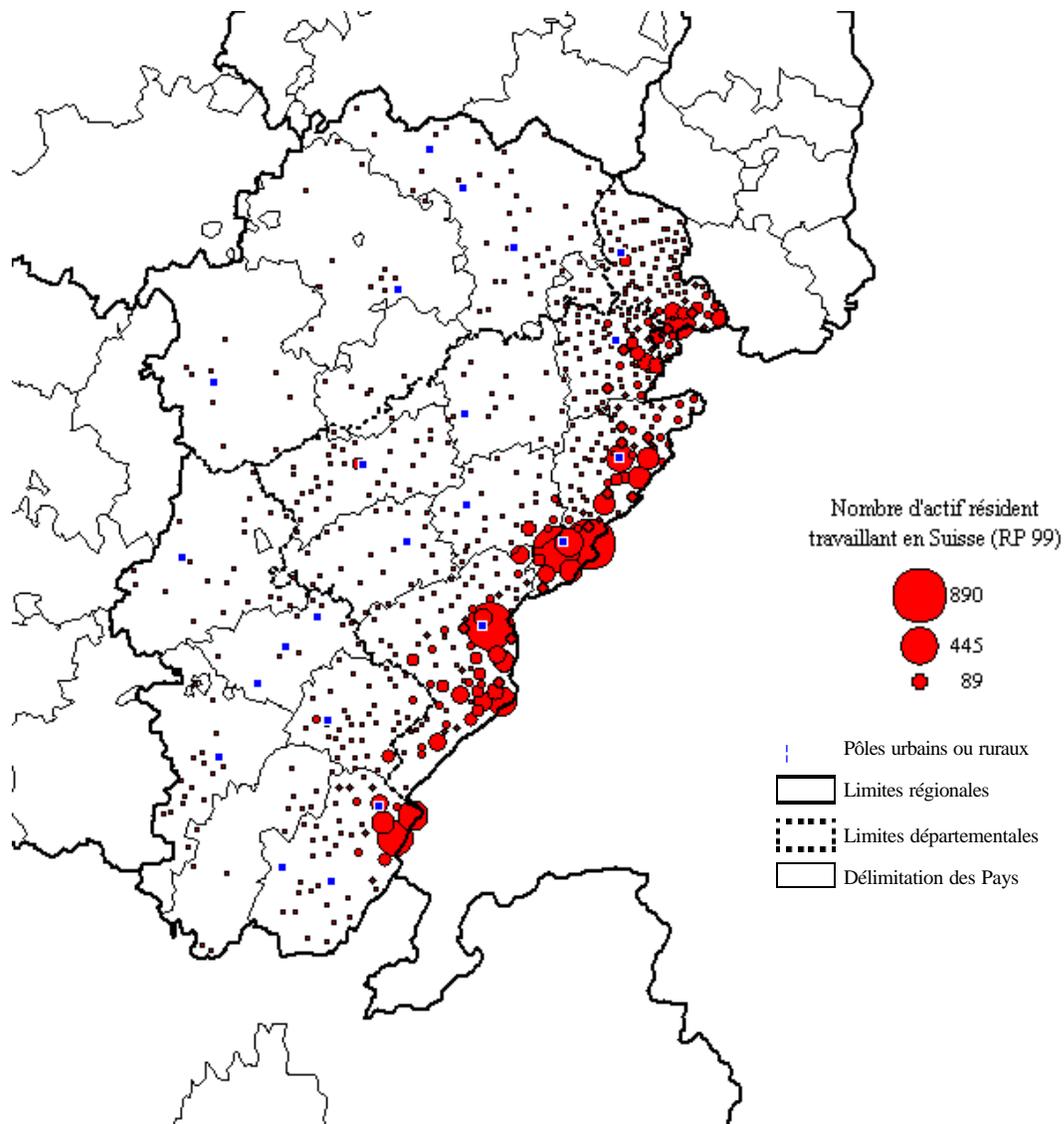
7. Résidentiel touristique : $Er > 1/2 ; T \geq 1,5$

8. Résidentiel + autres éco. : $Er > 1/2 ; T < 1,5 ; (Ei > Ea ; Ei > 1/3)$ ou $(Ea \geq Ei ; Ea > 1/6)$

6. Résidentiel : Autres cas où $Er > 1/2 ; T < 1,5$

La classification économique est réalisée à partir des données communales agrégées à l'échelle des bassins de vie. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel ses habitants ont un accès aux principaux services et à l'emploi (pour plus de détail, voir rapport « Structuration de l'espace rural : une approche par bassins de vie », INSEE, juillet 2003). Pour la présente étude, la classification économique de la commune correspond à celle du bassin de vie auquel appartient la commune.

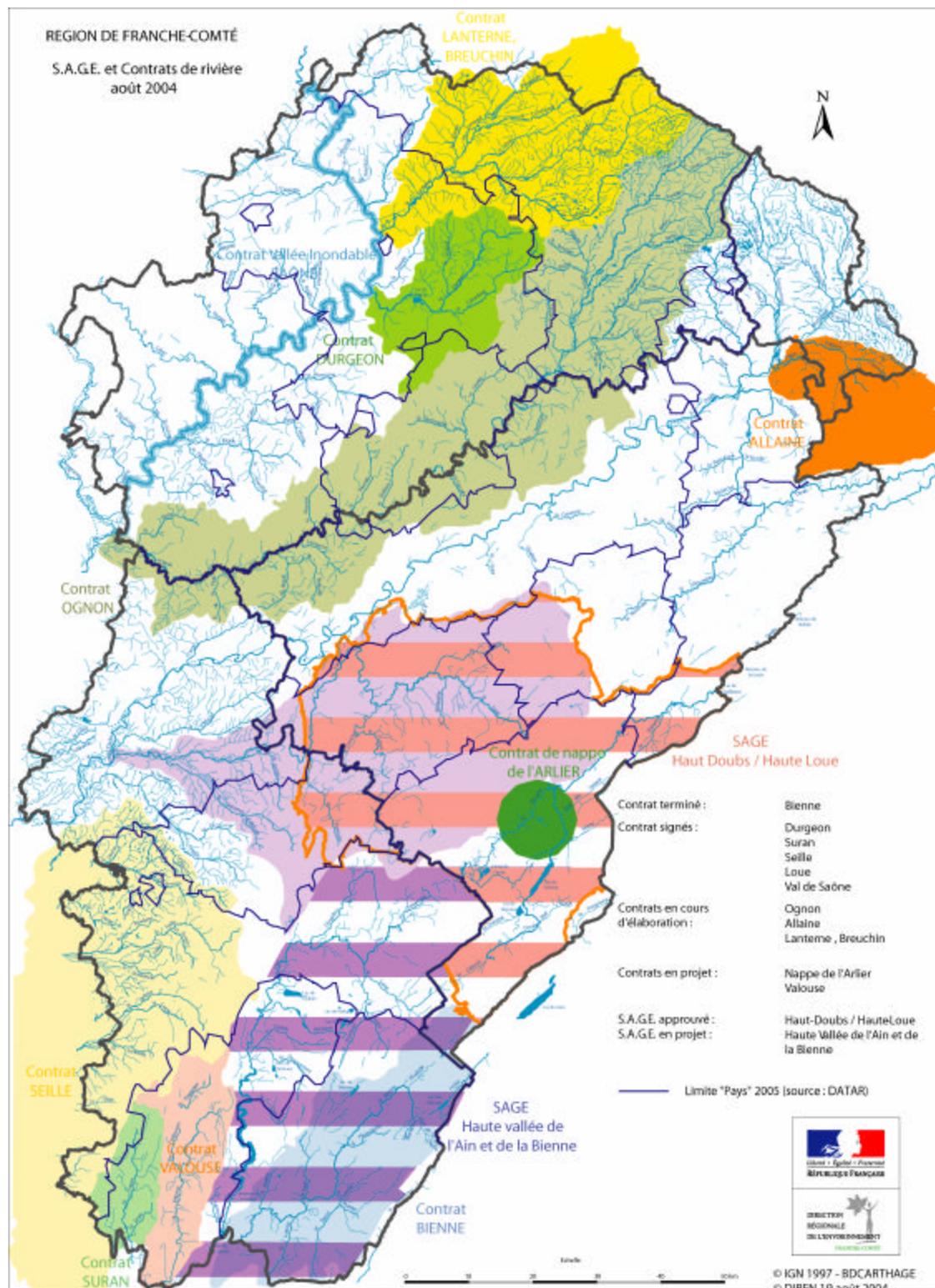
Annexe 5 : Complément au diagnostic de la dynamique de population : Nombre de résidents travaillant en Suisse



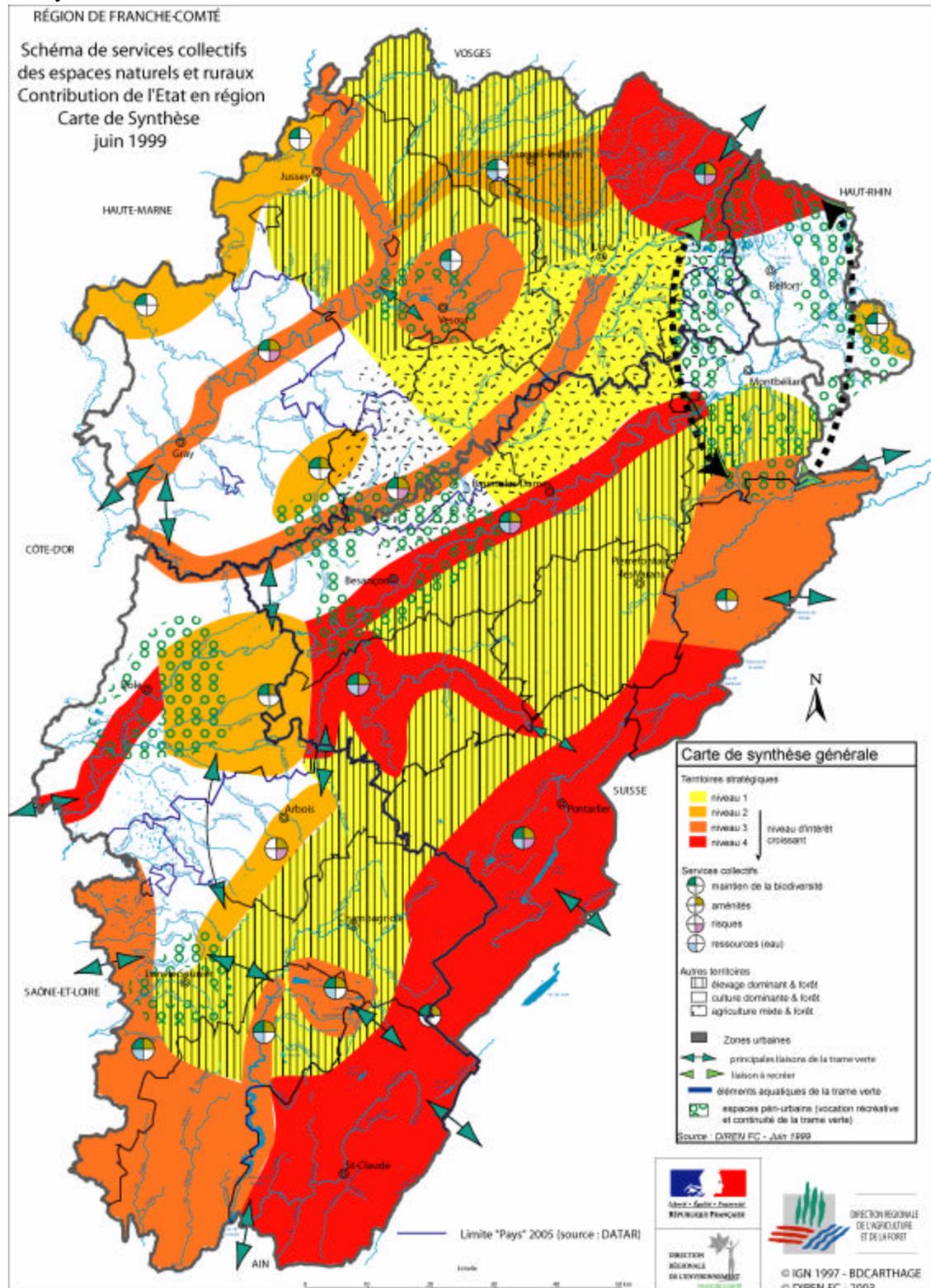
Source : IGN 99, INSEE

Annexe 6 : Compléments au diagnostic du domaine « Biens de nature et environnement »

Annexe 6a. S.A.G.E. et contrats de rivières en Franche-Comté (situation Août 2004) et Pays Franc-comtois



Annexe 6b. Carte de synthèse du schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux et Pays Franc-comtois



Annexe 7 : Fiches Pays

A. Pays Agglomération

Fiche Pays : Aire urbaine Belfort-Montbéliard

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Moy France Pays agglomé.	
Nb communes	198		1746	83	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	301173		1117059	189289	
Densité	247		69	238	
Maillage urbain	Multi équilibré		-	-	
Pop. 99 grd pôle	113059		-	193840	
b. Niveau de performances (2)		1. Hors zone 2. Perfor. incertaines			(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf in fo. contraire.
Revenu net moy. Ménages 99	13779 (2927)		13572 (3277)	14115 (4085)	
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0 (1,1)		0,2 (1,5)	0,4 (1,2)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1 (6,2)		0,9 (6,1)	0,8 (4,9)	
c. Dynamique de population (2)		1. Hors zone 2. Moy attractif peu équipé			(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)
Solde migratoire total (%/an)	-0,4 (1,62)		-0,11 (1,53)	-0,01 (1,23)	
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	-0,11 (0,63)		-0,04 (0,88)	-0,03 (0,7)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	-0,04 (0,54)		0 (0,44)	0,01 (0,31)	
Bilan naturel (%/an)	0,42 (1,17)		0,36 (0,87)	0,42 (0,68)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
% ouvrier-employés 99	28 (3)		27 (3)	26 (3)	
% cadres et prof.interm. 99	14 (3)		13 (4)	14 (4)	
% actif navetteurs dom.-trav.	69 (18)		60 (21)	56 (25)	
Score global équipement (sur 20)	10 (2)		14 (4)	18 (6)	
dt services concurrentiels (sur 4)	2,4 (0,5)		3,3 (0,9)	3,6 (1,2)	
dt services de la santé (sur 4)	2,6 (0,8)		3,1 (1,1)	3,7 (1,2)	
dt services de l'éducation (sur 4)	2,5 (0,6)		3,2 (1)	3,7 (1,1)	
d. Dynamique des activités (2) : <i>Structure économique</i>		1. Hors zone 2. Industrie non spéc. 3. Industrie spécialisée			
% emplois résidentiels 99 (3)	47 (10)		53 (10)	58 (9)	
% emplois industriels 99 (3)	51 (11)		40 (12)	36 (11)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	2 (3)		7 (8)	6 (10)	
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,4 (0,1)		0,5 (0,2)	0,5 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,6 (0,2)		0,4 (0,2)	0,3 (0,2)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	17 (135)		56 (1809)	31 (270)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	35 (183)		175 (711)	107 (392)	
Marché du travail (2)		1. Hors zone 2. Peu diplômé incertain			
Taux d'emploi	102 (0)		96 (0)	100	
% actif travaillant en Suisse	2 (8)		4 (7)	2 (2)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	33 (8)		35 (12)	33 (8)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	40 (10)		39 (13)	42 (10)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	10 (5)		10 (7)	10 (6)	
Taux chômage (RP 99)	11,7 (5,2)		10,3 (5)	14,1 (5,9)	
% emplois précaires	11 (4)		11 (5)	12 (4)	
Fonctionnement économique (2)		1. Hors zone 2. Sans avantage, maintien tissu			
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	334		1208	212	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	13 (4)		11 (4)	13 (4)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	12 (2)		11 (3)	13 (4)	
% exploitations en AOC et labels (4)	4 (14)		31 (33)	18 (25)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	96 (0)		97 (0)	97	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	486 (174)		495 (237)	592 (252)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	114 (118)		64 (123)	27 (361)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	47	
f. Environnement (2)		1. Hors zone 2. Faible enjeu de biodiv.			
% superf. en Znieff ou ZPS (5)	31 (39)		28 (34)	18 (29)	
Note d'action publ. protection (5)	0,1 (0,2)		0,1 (0,2)	0,1 (0,2)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Grand pays centré sur les agglomérations et organisé à l'échelle du bassin d'emploi (aire urbaine), original par l'association de deux agglomérations.
- Territoire urbain créateur d'emplois, mais moins attractif pour la population que la moyenne française de ce type de territoire

❖ Dynamique économique dominante

- Intensité des forces d'agglomération : taille du marché local, variété des qualifications sur le marché du travail, intensité et variétés des relations locales entre entreprises,
- accentuée par une forte sur-représentation de l'industrie (spécialisée dans la branche automobile) par rapport à la moyenne française de ce type de Pays.
- Relative intégration et mixité des fonctions productives et résidentielles, qui limite les conséquences de la périurbanisation (coûts, « ségrégation » sociale), mais pose la question de l'attractivité du cadre de vie résidentiel (pollution, etc.)

B. Pays urbains

Fiche Pays : Lédonien

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays urbains			
a. Caractéristiques générales							
Nb communes	125		1746	53	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,		
Population 99	61326		1117059	77318			
Densité	71		69	124			
Maillage urbain	Monopolaire		-	-			
Pop. 99 grd pôle	25867		-	29954			
b. Niveau de performances (2)							
Revenu net moy. Ménages 99	13477 (3095)	1. Perf. incertaines 2. Faibles perform. 3. Attractives	13572 (3277)	13513 (3475)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart- type), sauf info. contraire.		
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,2 (1,3)		0,2 (1,5)	0,2 (1,2)			
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,6 (6,3)		0,9 (6,1)	0,7 (5,6)			
c. Dynamique de population (2)							
Solde migratoire total (%/an)	0,13 (1,13)	1. Non attractif équipé 2. Cadres attractif équipé 3. Très attractif équip.	-0,11 (1,53)	-0,01 (1,14)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)		
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,08 (0,62)		-0,04 (0,88)	-0,04 (0,7)			
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,07 (0,42)		0 (0,44)	0,05 (0,36)			
Bilan naturel (%/an)	0,03 (0,63)		0,36 (0,87)	0,26 (0,62)			
% ouvrier-employés 99	27 (2)		27 (3)	28 (3)			
% cadres et prof.interm. 99	13 (4)	13 (4)	12 (3)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)			
% actif navetteurs dom.-trav.	61 (21)	60 (21)	53 (28)				
Score global équipement (sur 20)	18 (6)	14 (4)	18 (5)				
dt services concurrentiels (sur 4)	4 (0,3)	3,3 (0,9)	3,5 (1)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)			
dt services de la santé (sur 4)	3,7 (1,1)	3,1 (1,1)	3,6 (1,1)				
dt services de l'éducation (sur 4)	3,5 (1,2)	3,2 (1)	3,6 (1)				
d. Dynamique des activités (2) :							
Structure économique							
% emplois résidentiels 99 (3)	59 (6)	1. Résidentiel	53 (10)	59 (10)			
% emplois industriels 99 (3)	30 (3)		40 (12)	34 (12)			
% emploi agri-alim. 99 (3)	11 (5)		7 (8)	7 (7)			
% emploi agri dans agri-alim. (3)	0,5 (0,2)		0,5 (0,2)	0,6 (0,1)			
% emploi industrie dominante (3)	0,2 (0,1)		0,4 (0,2)	0,3 (0,1)			
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	38 (122)		56 (1809)	62 (365)			
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	220 (484)		175 (711)	282 (937)			
Marché du travail (2)							
Taux d'emploi	102 (0)		1. Peu diplômé incertain 2. Très diplômé stable	96 (0)		102	
% actif travaillant en Suisse	0 (1)			4 (7)		0 (0)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	37 (11)	35 (12)		36 (9)			
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	40 (14)	39 (13)		37 (10)			
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	8 (6)	10 (7)		8 (4)			
Taux chômage (RP 99)	8,1 (5)	10,3 (5)		13,8 (6,7)			
% emplois précaires	11 (5)	11 (5)		13 (5)			
Fonctionnement économique (2)							
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	69	1. Eco. spécifiée dyn. 2. Sans avantage dynamique 3. Sans avantage, maintien tissu	1208	85			
% de résidents Suisse			11 (4)	11 (3)			
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	10 (2)		11 (3)	11 (3)			
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (2)		31 (33)	14 (20)			
% exploitations en AOC et labels (4)	33 (28)						
e. Action publique locale (2)							
% pop en EPCI en 2003	99 (0)		97 (0)	98			
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	519 (148)		495 (237)	608 (317)			
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	61 (48)		64 (123)	72 (309)			
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	55 (0)		73 (0)	53			
f. Environnement (2)							
% superf. en Znieff ou ZPS (5)	42 (36)	1. Enjeux bio sans réponse 2. Forts enj. sans rép.	28 (34)	27 (31)			
Note d'action publ. protection (5)	0 (0,1)		0,1 (0,2)	0,2 (0,3)			

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Pays centré sur l'agglomération de Lons, dont la polarisation concerne d'abord les services (notamment publics), et il est organisé à l'échelle de l'aire urbaine étendue aux bassins de vie environnants.
- Situation socio-économique proche de la moyenne nationale de ce groupe caractérisée par une évolution positive, mais peu élevée de la population et de l'emploi

❖ Dynamique économique dominante

- Pas de rôle central des effets d'agglomération, l'économie est conditionnée par deux facteurs : i) le marché local (c'est-à-dire les dépenses locales des ménages résidents) favorable au développement des activités « résidentielles » et ii) des avantages de localisation (accessibilité aux autoroutes) et de caractéristiques de main d'œuvre, tous deux favorables au développement d'activité de production dans l'industrie.
- Le bon niveau d'équipement du Pays contribue à sa relative attractivité (plus forte qu'en moyenne dans ce groupe), et au développement des activités de services.

Fiche Pays : Dolois, Pays de Pasteur

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays urbains
a. Caractéristiques générales				
Nb communes	125		1746	53
Population 99	78388		1117059	77318
Densité	67		69	124
Maillage urbain	Monopolaire		-	
Pop. 99 grd pôle	30363		-	29954
b. Niveau de performances (2)				
Revenu net moy. Ménages 99	13220 (2258)	1. Performances incertaines	13572 (3277)	13513 (3475)
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,1 (1,2)	2. Croissance emplois	0,2 (1,5)	0,2 (1,2)
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,3 (5,9)	3. Attractives	0,9 (6,1)	0,7 (5,6)
c. Dynamique de population (2)				
Solde migratoire total (%/an)	-0,06 (1,51)	1. Non_attract équipé	-0,11 (1,53)	-0,01 (1,14)
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,02 (0,66)	2. Moy attractif équipé	-0,04 (0,88)	-0,04 (0,7)
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,03 (0,47)		0 (0,44)	0,05 (0,36)
Bilan naturel (%/an)	0,2 (1,11)		0,36 (0,87)	0,26 (0,62)
% ouvrier-employés 99	27 (2)		27 (3)	28 (3)
% cadres et prof.interm. 99	12 (2)		13 (4)	12 (3)
% actif navetteurs dom.-trav.	61 (19)		60 (21)	53 (28)
Score global équipement (sur 20)	9 (4)		14 (4)	18 (5)
dt services concurrentiels (sur 4)	2,6 (0,5)		3,3 (0,9)	3,5 (1)
dt services de la santé (sur 4)	1,7 (0,6)		3,1 (1,1)	3,6 (1,1)
dt services de l'éducation (sur 4)	2 (0,8)		3,2 (1)	3,6 (1)
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique				
% emplois résidentiels 99 (3)	56 (4)	1. Résidentiel & autre éco.	53 (10)	59 (10)
% emplois industriels 99 (3)	35 (8)		40 (12)	34 (12)
% emploi agri-alim. 99 (3)	9 (6)		7 (8)	7 (7)
% emploi agri dans agri-alim. (3)	0,4 (0,2)		0,5 (0,2)	0,6 (0,1)
% emploi industrie dominante (3)	0,4 (0,1)		0,4 (0,2)	0,3 (0,1)
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	69 (393)		56 (1809)	62 (365)
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	129 (251)		175 (711)	282 (937)
Marché du travail (2)				
Taux d'emploi	89 (0)	1. Peu diplômé incertain	96 (0)	102
% actif travaillant en Suisse	0 (1)	2. Peu diplômé stable	4 (7)	0 (0)
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	36 (9)		35 (12)	36 (9)
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	39 (10)		39 (13)	37 (10)
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	8 (4)		10 (7)	8 (4)
Taux chômage (RP 99)	10 (3,7)		10,3 (5)	13,8 (6,7)
% emplois précaires	11 (4)		11 (5)	13 (5)
Fonctionnement économique (2)				
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	83	1. Sans avantage, maintien tissu	1208	85
% de résidents Suisse		2. Sans avantage dynamique		
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	11 (4)		11 (4)	11 (3)
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	11 (3)		11 (3)	11 (3)
% exploitations en AOC et labels (4)	13 (17)		31 (33)	14 (20)
e. Action publique locale (2)				
% pop en EPCI en 2003	99 (0)		97 (0)	98
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	584 (607)		495 (237)	608 (317)
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	62 (56)		64 (123)	72 (309)
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	12 (0)		73 (0)	66
f. Environnement (5)				
% superf. en Znieff ou ZPS	42 (34)	1. Forts enjeux biodiv sans rép.	28 (34)	27 (31)
Note d'action publ. protection	0 (0,2)	2. Enjeux biodiv sans réponse	0,1 (0,2)	0,2 (0,3)
		3. Faible enj. bio		

(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,

(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart -type), sauf info. contraire.

(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)

(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)

(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Structure semblable à celle du Pays de Lons et très proche de celle de Pays français de cette classe, à l'exception de la densité de population nettement plus faible.
- Situation socio-économique relativement homogène, mais plus incertaine qu'en moyenne pour les pays de cette classe.

❖ Dynamique économique dominante

- Même logique que dans le Pays lédonien, à savoir le développement i) d'emplois résidentiels bénéficiant d'un marché local significatif et ii) d'emplois industriels de production dans des établissements valorisant les avantages de localisation du Pays (accessibilité) mais ici dans des secteurs industriels plus fragiles et en pertes d'emplois (industries de biens intermédiaires).
- Comme dans le Pays lédonien l'emploi public alimente la croissance locale par l'intermédiaire de ses retombées dans les activités de services.

C. Pays périurbains

Fiche Pays : Pays des Sept –Rivières

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays Périurbains	
a. Caractéristiques générales					
Nb communes	82		1746	67	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	20629		1117059	57882	
Densité	33		69	65	
Maillage urbain	Monopolaire		-		
Pop. 99 grd pôle	134376		-	46184	
b. Niveau de performances (2)					
Revenu net moy. Ménages 99	13725 (2699)	1. Hétérogène	13572 (3277)	14130 (3170)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.
Evo. 90-99 pop. (%/an)	1,1 (1,4)		0,2 (1,5)	0,8 (1,3)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1,3 (6,6)		0,9 (6,1)	1,4 (5,6)	
c. Dynamique de population (2)					
Solde migratoire total (%/an)	0,87 (1,73)	1. Cadres attractif équipé 2. Cadres attractif non équipé 3. Très attractif équip.	-0,11 (1,53)	0,53 (1,32)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,62 (0,77)		-0,04 (0,88)	0,3 (0,79)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,12 (0,53)		0 (0,44)	0,08 (0,37)	
Bilan naturel (%/an)	0,22 (1,39)		0,36 (0,87)	0,25 (0,68)	
% ouvrier-employés 99	26 (1)		27 (3)	28 (3)	
% cadres et prof.interm. 99	14 (3)		13 (4)	12 (3)	
% actif navetteurs dom.-trav.	78 (12)		60 (21)	67 (16)	
Score global équipement (sur 20)	11 (6)		14 (4)	14 (6)	
dt services concurrentiels (sur 4)	2,1 (1)	3,3 (0,9)	3 (1,1)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)	
dt services de la santé (sur 4)	2 (1,7)	3,1 (1,1)	3,2 (1,2)		
dt services de l'éducation (sur 4)	3,4 (0,4)	3,2 (1)	3,1 (1,2)		
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique					
% emplois résidentiels 99 (3)	59 (6)	1. Résidentiel	53 (10)	51 (9)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart- type)
% emplois industriels 99 (3)	30 (3)		40 (12)	37 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	11 (5)		7 (8)	13 (8)	
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,5 (0,2)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,2 (0,1)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	71 (186)		56 (1809)	51 (317)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	195 (228)		175 (711)	181 (899)	
Marché du travail (2)					
Taux d'emploi	46	1. Peu diplômé incertain 2. Très diplômé stable	96	73	
% actif travaillant en Suisse	1 (0)		4 (7)	1 (0)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	38 (11)		35 (12)	38 (8)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	40 (12)		39 (13)	37 (11)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	9 (6)		10 (7)	7 (5)	
Taux chômage (RP 99)	7,5 (4)		10,3 (5)	9,8 (4,6)	
% emplois précaires	10 (4)		11 (5)	11 (4)	
Fonctionnement économique (2)					
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	57	1. Sans avantage dynamique 2. Sans avantage en difficulté 3. Economie grand marché	1208	65	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	10 (4)		11 (4)	10 (2)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (2)		11 (3)	10 (2)	
% exploitations en AOC et labels (4)	10 (19)		31 (33)	15 (22)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	97		97	91	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	37 (16)		495 (237)	527 (200)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	354 (57)		64 (123)	29 (70)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	67 (0)		73 (0)	47	
f. Environnement (5)					
% superf.. en Znieff ou ZPS	16 (22)	1. Forts enj. bio sans rép. 2. Faible enj. bio. 3. Enj. Bio. sans réponse	28 (34)	15 (24)	
Note d'action publ. protection	0 (0)		0,1 (0,2)	0,1 (0,2)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Petit pays à faible densité pour ce type, dont le périmètre ne correspond pas à ceux de bassins de vie. Il associe une fraction de la première couronne bisontine (et même de sa banlieue) avec des territoires plus périphériques.
- Forte hétérogénéité de la situation socio-économique, marquée au sud par un fort accroissement de population et une situation moins favorable à l'Est.

❖ Dynamique économique dominante

- Impact important du desserrement urbain des populations sur le foncier résidentiel et de façon moins automatique sur le développement d'emploi dans les activités de services (la localisation des emplois au pôle, génère des flux importants de dépenses des ménages à l'extérieur du territoire).
- Desserrement d'activités industrielles vers la périphérie la plus accessible du pôle, générant de nouveaux emplois, sans atteindre toutefois les zones les plus éloignées. Cette influence différenciée du pôle introduit une hétérogénéité interne importante.

Fiche Pays : Doubs Central

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays Périurbains		
a. Caractéristiques générales						
Nb communes	99		1746	67	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,	
Population 99	27539		1117059	57882		
Densité	38		69	65		
Maillage urbain	Monopolaire		-	-		
Pop. 99 grd pôle	5384		-	46184		
b. Niveau de performances (2)						
Revenu net moy. Ménages 99	11931 (2083)	1. Perf. incert 2. Faibles perf. 3. Croissance emplois	13572 (3277)	14130 (3170)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.	
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,4 (1,5)		0,2 (1,5)	0,8 (1,3)		
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1,9 (6,9)		0,9 (6,1)	1,4 (5,6)		
c. Dynamique de population (2)						
Solde migratoire total (%/an)	0,22 (1,53)	1. Moy attractif peu équipé	-0,11 (1,53)	0,53 (1,32)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)	
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,01 (0,78)	2. Non attractif populaire	-0,04 (0,88)	0,3 (0,79)		
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,12 (0,35)	3. Non attractif non équipé	0 (0,44)	0,08 (0,37)		
Bilan naturel (%/an)	0,16 (0,66)		0,36 (0,87)	0,25 (0,68)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)	
% ouvrier-employés 99	28 (1)		27 (3)	28 (3)		
% cadres et prof.interm. 99	9 (2)		13 (4)	12 (3)		
% actif navetteurs dom.-trav.	63 (17)		60 (21)	67 (16)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Score global équipement (sur 20)	11 (5)		14 (4)	14 (6)		
dt services concurrentiels (sur 4)	3,2 (1,2)		3,3 (0,9)	3 (1,1)		
dt services de la santé (sur 4)	2,9 (1,7)		3,1 (1,1)	3,2 (1,2)		
dt services de l'éducation (sur 4)	2,4 (0,8)		3,2 (1)	3,1 (1,2)		
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique						
% emplois résidentiels 99 (3)	50 (5)	1. Industrie non spéc. 2. Résidentiel	53 (10)	51 (9)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
% emplois industriels 99 (3)	33 (4)		40 (12)	37 (10)		
% emploi agri -alim. 99 (3)	17 (2)		7 (8)	13 (8)		
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,7 (0)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)		
% emploi industrie dominante (3)	0,4 (0)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)		
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	74 (1190)		56 (1809)	51 (317)		
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	186 (277)		175 (711)	181 (899)		
Marché du travail (2)						
Taux d'emploi	77 (0)	1. Peu diplômé incertain	96 (0)	73	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
% actif travaillant en Suisse	1 (1)	2. Peu diplômé stable	4 (7)	1 (0)		
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	40 (12)		35 (12)	38 (8)		
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	33 (12)		39 (13)	37 (11)		
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	6 (5)		10 (7)	7 (5)		
Taux chômage (RP 99)	9,2 (4,9)		10,3 (5)	9,8 (4,6)		
% emplois précaires	10 (5)		11 (5)	11 (4)		
Fonctionnement économique (2)						
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	24	1. Sans avantage, maintien tissu	1208	65		(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	8 (2)	2. Eco. spécifiée dynamique	11 (4)	10 (2)		
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	10 (1)	3. Sans avantage dynamique	11 (3)	10 (2)		
% exploitations en AOC et labels (4)	32 (28)		31 (33)	15 (22)		
e. Action publique locale (2)						
% pop en EPCI en 2003	89 (0)		97 (0)	91	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	459 (167)		495 (237)	527 (200)		
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	72 (74)		64 (123)	29 (70)		
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	73 (0)		73 (0)	47		
f. Environnement (5)						
% superf. en Znieff ou ZPS	4 (10)	1. Faible enjeux biodiv	28 (34)	15 (24)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Note d'action publ. protection	0 (0)	2. Enjeux biodiv sans réponse	0,1 (0,2)	0,1 (0,2)		

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Petit pays, à faible densité par rapport à la moyenne des Pays de ce type, organisé autour du rassemblement de 2 bassins de vie, dont un (Baume-les-Dames) à la dimension d'un pôle rural. Les franges Ouest et Est s'étalent sur les aires urbaines de Besançon, et plus significativement sur celle de Montbelliard.
- La situation socio-économique se différencie sensiblement de la moyenne de ce type. Elle est caractérisée par une dynamique principalement marquée par l'emploi et moins par l'attractivité de population urbaine conduisant à une structure sociale plus ouvrière et disposant de plus faible revenu.

❖ Dynamique économique dominante

- Moins marquée par l'influence urbaine proche, la dynamique du Pays est davantage portée par une économie industrielle endogène (créatrice d'emplois dans les secteurs de l'agroalimentaire et la mécanique) et l'économie agricole y occupe encore une place non négligeable. Par contre, le développement de l'économie résidentielle est limité par une faible dimension du marché local.
- Le marché du travail présente les caractéristiques fréquemment rencontrées en zones rurales, faible qualification, mais stabilisé.

Fiche Pays : Loue Lison

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays Périurbains	
a. Caractéristiques générales					
Nb communes	77		1746	67	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	20979		1117059	57882	
Densité	31		69	65	
Maillage urbain	Monopolaire		-	-	
Pop. 99 grd pôle	4037		-	46184	
b. Niveau de performances (2)					
Revenu net moy. Ménages 99	13006 (2215)	1. Performances incertaines	13572 (3277)	14130 (3170)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,6 (1,7)	2. Attractives	0,2 (1,5)	0,8 (1,3)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,7 (5,6)		0,9 (6,1)	1,4 (5,6)	
c. Dynamique de population (2)					
Solde migratoire total (%/an)	0,48 (1,51)	1. Moy attractif peu équipé	-0,11 (1,53)	0,53 (1,32)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,24 (1,05)		-0,04 (0,88)	0,3 (0,79)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,02 (0,87)		0 (0,44)	0,08 (0,37)	
Bilan naturel (%/an)	0,15 (0,69)		0,36 (0,87)	0,25 (0,68)	
% ouvrier -employés 99	25 (1)		27 (3)	28 (3)	
% cadres et prof.interm. 99	12 (1)		13 (4)	12 (3)	
% actif navetteurs dom-trav.	63 (16)		60 (21)	67 (16)	
Score global équipement (sur 20)	12 (3)		14 (4)	14 (6)	
dt services concurrentiels (sur 4)	2,7 (0,6)		3,3 (0,9)	3 (1,1)	
dt services de la santé (sur 4)	3,3 (0,8)		3,1 (1,1)	3,2 (1,2)	
dt services de l'éducation (sur 4)	2,7 (0,6)	3,2 (1)	3,1 (1,2)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)	
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique					
% emplois résidentiels 99 (3)	45 (14)	1. Industrie non spéc. 2. Résidentiel	53 (10)	51 (9)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
% emplois industriels 99 (3)	41 (14)		40 (12)	37 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	14 (4)		7 (8)	13 (8)	
% emploi agri dans agri-alim. (3)	0,7 (0,2)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,4 (0)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	117 (316)		56 (1809)	51 (317)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	263 (346)		175 (711)	181 (899)	
Marché du travail (2)					
Taux d'emploi	71 (0)	1. Peu diplômé incertain 2. Très diplômé stable	96 (0)	73	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
% actif travaillant en Suisse	1 (1)		4 (7)	1 (0)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	39 (13)		35 (12)	38 (8)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	40 (16)		39 (13)	37 (11)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	8 (11)		10 (7)	7 (5)	
Taux chômage (RP 99)	7,4 (3,9)		10,3 (5)	9,8 (4,6)	
% emplois précaires	9 (5)		11 (5)	11 (4)	
Fonctionnement économique (2)					
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	21	1. Economie spécifiée dynamique	1208	65	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	8 (2)		11 (4)	10 (2)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (2)		11 (3)	10 (2)	
% exploitations en AOC et labels (4)	49 (28)		31 (33)	15 (22)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	100 (0)		97 (0)	91	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	550 (294)		495 (237)	527 (200)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	63 (66)		64 (123)	29 (70)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	78 (0)		73 (0)	47	
f. Environnement (5)					
% superf. en Znieff ou ZPS	33 (31)	1. Forts enj. bio sans rép. 2. Faible enjeu de biodiv. 3. Enjeux biodiv sans réponse	28 (34)	15 (24)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
Note d'action publ. protection	0 (0,2)		0,1 (0,2)	0,1 (0,2)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Pays de petite dimension et de faible densité relativement à la moyenne de ce type. Il regroupe la partie sud de l'aire urbaine de Besançon avec un bassin de vie plus rural (Ornans).
- La situation socio-économique est moins favorable que dans les autres pays de ce type, notamment du point de vue de l'emploi

❖ Dynamique économique dominante

- Coexistence d'une dynamique de desserrement urbain dans le bassin de vie de Quingey et d'une dynamique industrielle plus endogène dans le bassin d'Ornans et maintien d'un niveau élevé d'emploi agricole.
- Attractivité récente favorisée par la valorisation de sites touristiques et naturelles de qualité (Vallée de la Loue).

Fiche Pays : Pays des Portes du Haut Doubs (Pierrefontaine -Vercel)

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dom inante(s)(1)	Ensemble Région	Pays Périurbains	
Nb communes	50		1746	67	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	17373		1117059	57882	
Densité	31		69	65	
Maillage urbain	Monopolaire		-		
Pop. 99 grd pôle	4027		-	46184	
b. Niveau de performances (2)		1. Attractives 2. Performances incertaines 3. Faibles performances	13572 (3277)	14130 (3170)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.
Revenu net moy. Ménages 99	11984 (2191)				
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,7 (1,5)		0,2 (1,5)	0,8 (1,3)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1,4 (5,3)		0,9 (6,1)	1,4 (5,6)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart- type)
c. Dynamique de population (2)		1. Moy attractif peu équipé 2. Non attractif équipé			
Solde migratoire total (%/an)	0,11 (1,31)		-0,11 (1,53)	0,53 (1,32)	
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,04 (0,84)		-0,04 (0,88)	0,3 (0,79)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,07 (0,55)		0 (0,44)	0,08 (0,37)	
Bilan naturel (%/an)	0,6 (0,66)		0,36 (0,87)	0,25 (0,68)	
% ouvrier-employés 99	25 (0)		27 (3)	28 (3)	
% cadres et prof.interm. 99	10 (2)		13 (4)	12 (3)	
% actif navetteurs dom-trav.	53 (15)		60 (21)	67 (16)	
Score global équipement (sur 20)	15 (0)		14 (4)	14 (6)	
dt services concurrentiels (sur 4)	4 (0)		3,3 (0,9)	3 (1,1)	
dt services de la santé (sur 4)	4 (0)		3,1 (1,1)	3,2 (1,2)	
dt services de l'éducation (sur 4)	2,4 (0,7)		3,2 (1)	3,1 (1,2)	
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique		1. Résidentiel & autre éco.			(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)
% emplois résidentiels 99 (3)	56 (4)		53 (10)	51 (9)	
% emplois industriels 99 (3)	23 (7)		40 (12)	37 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	20 (3)		7 (8)	13 (8)	
% emploi agri dans agri-alim. (3)	0,7 (0)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,4 (0)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	31 (45)		56 (1809)	51 (317)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	161 (219)		175 (711)	181 (899)	
Marché du travail (2)		1. Peu diplômé incertain 2. Peu diplômé stable			
Taux d'emploi	89 (0)		96 (0)	73	
% actif travaillant en Suisse	5 (5)		4 (7)	1 (0)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	39 (12)		35 (12)	38 (8)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	38 (12)		39 (13)	37 (11)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	6 (5)		10 (7)	7 (5)	
Taux chômage (RP 99)	7,4 (3,9)		10,3 (5)	9,8 (4,6)	
% emplois précaires	9 (5)		11 (5)	11 (4)	
Fonctionnement économique (2)		1. Economie spécifiée dynamique			(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart- type)
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	16		1208	65	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	7 (2)		11 (4)	10 (2)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	8 (1)		11 (3)	10 (2)	
% exploitations en AOC et labels (4)	66 (21)		31 (33)	15 (22)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	100 (0)		97 (0)	91	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	487 (135)		495 (237)	527 (200)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	127 (273)		64 (123)	29 (70)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	47	
f. Environnement (5)		1. Faible enjeu de biodiv.			
% superf. en Znieff ou ZPS	3 (11)		28 (34)	15 (24)	
Note d'action publ. protection	0 (0)		0,1 (0,2)	0,1 (0,2)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Territoire périphérique à l'aire urbaine de Besançon, dont les contours sont proches de ceux du bassin de vie, où l'attractivité résidentielle d'actifs du pôle est en plein essor dans la partie ouest du bassin, Valdahon semblant assurer une fonction de bourgs relais du point de vue des services.
- La situation socio-économique est favorable, entretenue par l'influence croissante de Besançon, mais aussi de façon plus structurelle (fort bilan naturel) dans la partie Est essentiellement agricole.

❖ Dynamique économique dominante

- L'économie de services, y compris l'emploi public compense largement la baisse de l'emploi agricole qui a résulté de la forte restructuration du secteur, offrant aux nouveaux résidents un bon niveau d'équipement et de services (à l'exception de l'Education).
- L'agriculture fortement spécifiée à travers la filière Comté tire profit de la bonne valorisation des produits agricoles.

C. Pays Composites

Fiche Pays : Haut-Doubs

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays composites	
a. Caractéristiques générales					
Nb communes	79		1746	101	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	51659		1117059	104620	
Densité	45		69	72	
Maillage urbain	Monopolaire		-	-	
Pop. 99 grd pôle	21922		-	69353	
b. Niveau de performances (2)					
Revenu net moy. Ménages 99	14246 (4248)	1. Performances incertaines 2. Performantes	13572 (3277)	13065 (3468)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart -type), sauf info. contraire.
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,8 (1,7)		0,2 (1,5)	0,2 (2)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1,5 (6,2)		0,9 (6,1)	0,6 (5)	
c. Dynamique de population (2)					
Solde migratoire total (%/an)	0,12 (1,54)	1. Moy attractif peu équipé 1. Non attractif équipé	-0,11 (1,53)	0,13 (2,02)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,07 (0,96)		-0,04 (0,88)	0,03 (0,71)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,01 (0,2)		0 (0,44)	0,1 (0,59)	
Bilan naturel (%/an)	0,73 (0,52)		0,36 (0,87)	0,08 (0,72)	
% ouvrier-employés 99	29 (2)		27 (3)	26 (3)	
% cadres et prof.interm. 99	11 (2)		13 (4)	12 (3)	
% actif navetteurs dom.-trav.	54 (19)		60 (21)	54 (21)	
Score global équipement (sur 20)	16 (2)		14 (4)	17 (5)	
dt services concurrentiels (sur 4)	3,9 (0,3)		3,3 (0,9)	3,5 (1)	
dt services de la santé (sur 4)	3,7 (1,2)		3,1 (1,1)	3,5 (1,1)	
dt services de l'éducation (sur 4)	4 (0)	3,2 (1)	3,5 (1,1)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)	
d. Dynamique des activités (2) :					
Structure économique					
% emplois résidentiels 99 (3)	58 (1)	1. Résidentiel	53 (10)	57 (10)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
% emplois industriels 99 (3)	29 (3)		40 (12)	31 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	13 (3)		7 (8)	12 (10)	
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,6 (0,1)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,2 (0,1)		0,4 (0,2)	0,3 (0,2)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	105 (444)		56 (1809)	91 (514)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	592 (1778)		175 (711)	359 (1565)	
Marché du travail (2)					
Taux d'emploi	84 (0)	1. Peu diplômé incertain 2. Peu diplômé stable 3. Très diplômé stable	96 (0)	99	
% actif travaillant en Suisse	16 (14)		4 (7)	5 (2)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	39 (11)		35 (12)	37 (10)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	37 (8)		39 (13)	39 (11)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	7 (5)		10 (7)	8 (5)	
Taux chômage (RP 99)	8 (3,6)		10,3 (5)	12,5 (5,7)	
% emplois précaires	11 (4)		11 (5)	12 (5)	
Fonctionnement économique (2)					
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	57	1. Economie spécifiée dynamique	1208	113	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (2)		11 (4)	10 (3)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (2)		11 (3)	10 (3)	
% exploitations en AOC et labels (4)	74 (18)		31 (33)	22 (27)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPIC en 2003	100 (0)		97 (0)	93	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	441 (176)		495 (237)	541 (222)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	56 (54)		64 (123)	47 (407)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	71	
f. Environnement (5)					
% superf.. en Znieff ou ZPS	35 (31)	1. Forts enjeux biodivers réponse 2. Forts enjeux biodiv sans rép. 3. Faible enjeu bio.	28 (34)	25 (32)	
Note d'action publ. protection	0,3 (0,3)		0,1 (0,2)	0,2 (0,3)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Pays de faible dimension en population comparativement à la moyenne des Pays de ce type en France, s'expliquant notamment par la taille modeste du pôle urbain (Pontarlier, 22 000 hab.) autour duquel il est organisé. Pays frontalier, il associe l'aire urbaine de Pontarlier, son arrière pays étendu, ainsi qu'un ensemble de communes rurales frontalières plus éloignées, mais dépendant du même bassin de vie.
- Le Pays bénéficie d'une situation socio-économique favorable tant pour les indicateurs d'évolution que pour celui du niveau de vie de la population.

❖ Dynamique économique dominante

- La position frontalière contribue fortement au développement des services, tant par les actifs résidents travaillant en Suisse, que par les résidents Suisses consommant sur le territoire, dotant ainsi le territoire d'un très bon niveau de services et d'équipement pour cette gamme de ville.
- Présence d'industries basées sur des savoir-faire locaux anciens (IAA, lunetterie, mécanique) et présence d'une agriculture fortement spécifiée.

Fiche Pays : Vesoul et Val de Saône

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays composites	
Nb communes	163		1746	101	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	68330		1117059	104620	
Densité	45		69	72	
Maillage urbain	Monopolaire		-	-	
Pop. 99 grd pôle	28810		-	69353	
b. Niveau de performances (2)		1. Faibles performances 2. Performances incertaines	13572 (3277)	13065 (3468)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart -type), sauf info. contraire.
Revenu net moy. Ménages 99	13038 (2621)		0,2 (1,5)	0,2 (2)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,1 (1,4)		0,9 (6,1)	0,6 (5)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1,1 (6,4)				(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart -type)
c. Dynamique de population (2)		1. Non_attractif équipé 2. Moy attractif équipé 3. Cadres attractif équipé 4. Très attractif équip.	-0,11 (1,53)	0,13 (2,02)	
Solde migratoire total (%/an)	-0,09 (1,29)		-0,04 (0,88)	0,03 (0,71)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,01 (0,7)		0 (0,44)	0,1 (0,59)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,04 (0,36)		0,36 (0,87)	0,08 (0,72)	
Bilan naturel (%/an)	0,16 (0,73)		27 (3)	26 (3)	
% ouvrier-employés 99	28 (3)		13 (4)	12 (3)	
% cadres et prof.interm. 99	12 (4)		60 (21)	54 (21)	
% actif navetteurs dom.-trav.	61 (21)		14 (4)	17 (5)	
Score global équipement (sur 20)	17 (3)		3,3 (0,9)	3,5 (1)	
dt services concurrentiels (sur 4)	2,9 (1)		3,1 (1,1)	3,5 (1,1)	
dt services de la santé (sur 4)	3,8 (0,8)		3,2 (1)	3,5 (1,1)	
dt services de l'éducation (sur 4)	3,4 (1,5)				
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique		1. Résidentiel			
% emplois résidentiels 99 (3)	60 (11)		53 (10)	57 (10)	
% emplois industriels 99 (3)	32 (6)		40 (12)	31 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	8 (9)		7 (8)	12 (10)	
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,7 (0,1)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,5 (0,2)		0,4 (0,2)	0,3 (0,2)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	33 (48)		56 (1809)	91 (514)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	170 (365)		175 (711)	359 (1565)	
Marché du travail (2)		1. Peu diplômé incertain 2. Peu diplômé en difficulté 3. Très diplômé stable			
Taux d'emploi	105 (0)		96 (0)	99	
% actif travaillant en Suisse	0 (0)		4 (7)	5 (2)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	36 (12)		35 (12)	37 (10)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	35 (13)		39 (13)	39 (11)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	7 (5)		10 (7)	8 (5)	
Taux chômage (RP 99)	10 (5)		10,3 (5)	12,5 (5,7)	
% emplois précaires	12 (5)		11 (5)	12 (5)	
Fonctionnement économique (2)		1. Sans avantage dynamique 2. Sans avantage, maintie n tissu 3. Sans avantage en difficulté			
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	82		1208	113	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	10 (3)		11 (4)	10 (3)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	10 (2)		11 (3)	10 (3)	
% exploitations en AOC et labels (4)	12 (19)		31 (33)	22 (27)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	92 (0)		97 (0)	93	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	392 (164)		495 (237)	541 (222)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	47 (198)		64 (123)	47 (407)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	71	
f. Environnement (5)		1. Faible enjeu de biodiv. 2. Enjeux biodiv sans réponse			
% superf.. en Znieff ou ZPS	7 (14)		28 (34)	25 (32)	
Note d'action publ. protection	0 (0,1)		0,1 (0,2)	0,2 (0,3)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Pays étendu, mais de faible densité, organisé autour d'un pôle de taille deux fois inférieur à celle des Pays composites rencontrés au niveau national.
- Le Pays regroupe le bassin de vie de Vesoul, à l'exclusion de sa partie sud tournée vers Besançon, et deux bassins de vie ruraux plus éloignés et peu polarisés.

❖ Dynamique économique dominante

- Pas de forte concentration d'emploi, ni d'avantages de localisation ou d'agglomération comme dans le cas des pays urbains.
- Malgré le maintien d'établissements industriels dans le secteur automobile localisés dans ce Pays, qui tirent avantage de la faible concurrence sur le marché du travail, l'économie a connu une forte tertiarisation des emplois. La question de la localisation des services et équipements est posée afin de permettre de conforter le pôle de Vesoul et mailler le vaste territoire de bourgs relais pour garantir un bon accès aux services aux résidents de l'ensemble du territoire.

Fiche Pays : Gaillois

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays composites	
Nb communes	131		1746	101	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50000 hab.,
Population 99	41233		1117059	104620	
Densité	29		69	72	
Maillage urbain	Monopolaire		-	-	
Pop. 99 grd pôle	11580		-	69353	
b. Niveau de performances (2)		1. Faibles performances 2. Performances incertaines	13572 (3277)	13065 (3468)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart -type), sauf info. contraire.
Revenu net moy. Ménages 99	12215 (2369)		0,2 (1,5)	0,2 (2)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,1 (1,6)		0,9 (6,1)	0,6 (5)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1,1 (7,2)				(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart -type)
c. Dynamique de population (2)		1. Non_attractif équipé 2. Moy attractif peu équipé 3. Moy attractif équipé	-0,11 (1,53)	0,13 (2,02)	
Solde migratoire total (%/an)	0,1 (1,66)		-0,04 (0,88)	0,03 (0,71)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,09 (0,87)		0 (0,44)	0,1 (0,59)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,1 (0,41)		0,36 (0,87)	0,08 (0,72)	
Bilan naturel (%/an)	0,01 (0,68)		27 (3)	26 (3)	
% ouvrier-employés 99	26 (2)		13 (4)	12 (3)	
% cadres et prof.interm. 99	10 (2)		60 (21)	54 (21)	
% actif navetteurs dom.-trav.	61 (17)		14 (4)	17 (5)	
Score global équipement (sur 20)	16 (6)		3,3 (0,9)	3,5 (1)	
dt services concurrentiels (sur 4)	3,4 (0,9)		3,1 (1,1)	3,5 (1,1)	
dt services de la santé (sur 4)	3,5 (0,8)		3,2 (1)	3,5 (1,1)	
dt services de l'éducation (sur 4)	3,4 (1)				
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique		1. Résidentiel & autre éco. 2. Industrie spécialisée	53 (10)	57 (10)	
% emplois résidentiels 99 (3)	52 (3)		40 (12)	31 (10)	
% emplois industriels 99 (3)	34 (6)		7 (8)	12 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	14 (9)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)	
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,8 (0,1)		0,4 (0,2)	0,3 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,3 (0,2)		56 (1809)	91 (514)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	59 (100)		175 (711)	359 (1565)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	275 (367)				
Marché du travail (2)		1. Peu diplômé incertain 2. Peu diplômé en difficulté 3. Très diplômé stable	96 (0)	99	
Taux d'emploi	90 (0)		4 (7)	5 (2)	
% actif travaillant en Suisse	0 (0)		35 (12)	37 (10)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	37 (10)		39 (13)	39 (11)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	33 (10)		10 (7)	8 (5)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	6 (6)		10,3 (5)	12,5 (5,7)	
Taux chômage (RP 99)	11 (4,6)		11 (5)	12 (5)	
% emplois précaires	11 (5)				
Fonctionnement économique (2)		1. Sans avantage, maintien tissu 2. Sans avantage en difficulté	1208	113	
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	41		11 (4)	10 (3)	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	8 (2)		11 (3)	10 (3)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	8 (2)		31 (33)	22 (27)	
% exploitations en AOC et labels (4)	6 (13)				
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	84 (0)		97 (0)	93	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	397 (143)		495 (237)	541 (222)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	40 (263)		64 (123)	47 (407)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	71	
f. Environnement (5)		1. Forts enj. bio. sans rép. 2. Faible enjeu de biodiv. 3. Enjeux biodiv sans réponse	28 (34)	25 (32)	
% superf. en Znieff ou ZPS	14 (22)		0,1 (0,2)	0,2 (0,3)	
Note d'action publ. protection	0 (0)				

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- La configuration de ce Pays est proche de celle du Pays de Vesoul-Val de Saône avec un bassin de vie central (Gray) mais de taille très inférieure au précédent, et deux bassins de vie périphériques à l'aire urbaine, mais entretenant de plus fortes relations avec celui-ci du point de vue de l'emploi.
- La situation socio-économique est peu favorable dans les parties les plus éloignées du pôle et d'une manière générale le niveau de vie des ménages est inférieur à la moyenne régionale.

❖ Dynamique économique dominante

- Même situation que dans le Pays de Vesoul-Val de Saône, accentuée par un pôle urbain encore plus petit. Les industries qui y sont implantées ne subissent pas de désavantages forts, mais ne bénéficient pas non plus d'atouts leur procurant des avantages concurrentiels particuliers, y compris dans le secteur agricole valorisant moins fortement ses produits, car en dehors de la zone AOC Comté.

Fiche Pays : Vosges Saône ises

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays composites		
a. Caractéristiques générales						
Nb communes	161		1746	101	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,	
Population 99	85580		1117059	104620		
Densité	52		69	72		
Maillage urbain	Multi équilibré		-	-		
Pop. 99 grd pôle	14145		-	69353		
b. Niveau de performances (2)		1. Performances incertaines 2. Faibles perf. 3. Croissance emplois	13572 (3277)	13065 (3468)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.	
Revenu net moy. Ménages 99	12018 (1676)				(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)	
Evo. 90-99 pop. (%/an)	-0,2 (1,2)		0,2 (1,5)	0,2 (2)		
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,8 (5,8)		0,9 (6,1)	0,6 (5)		
c. Dynamique de population (2)		1. Moy attractif peu équipé 2. Non attractif équipé 3. Non attractif non équipé	-0,11 (1,53)	0,13 (2,02)		(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)
Solde migratoire total (%/an)	-0,39 (1,18)		-0,04 (0,88)	0,03 (0,71)		
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	-0,17 (0,69)		0 (0,44)	0,1 (0,59)		
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,01 (0,28)		0,36 (0,87)	0,08 (0,72)		
Bilan naturel (%/an)	0,15 (0,64)					
% ouvrier-employés 99	28 (2)		27 (3)	26 (3)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
% cadres et prof.interm. 99	10 (2)		13 (4)	12 (3)		
% actif navetteurs dom.-trav.	63 (19)		60 (21)	54 (21)		
Score global équipement (sur 20)	14 (5)		14 (4)	17 (5)		
dt services concurrentiels (sur 4)	3,1 (1,1)		3,3 (0,9)	3,5 (1)		
dt services de la santé (sur 4)	2,9 (1,2)		3,1 (1,1)	3,5 (1,1)		
dt services de l'éducation (sur 4)	3 (1,1)		3,2 (1)	3,5 (1,1)		
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique		1. Résidentiel 2. Résidentiel & autre éco. 3. Industrie non spéc.				
% emplois résidentiels 99 (3)	52 (13)		53 (10)	57 (10)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
% emplois industriels 99 (3)	40 (15)		40 (12)	31 (10)		
% emploi agri -alim. 99 (3)	8 (5)		7 (8)	12 (10)		
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,7 (0,1)		0,5 (0,2)	0,6 (0,2)		
% emploi industrie dominante (3)	0,4 (0,2)		0,4 (0,2)	0,3 (0,2)		
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	51 (2847)		56 (1809)	91 (514)		
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	200 (1050)		175 (711)	359 (1565)		
Marché du travail (2)		1. Peu diplômé incertain 2. Peu diplômé en difficulté				
Taux d'emploi	85 (0)		96 (0)	99	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
% actif travaillant en Suisse	0 (1)		4 (7)	5 (2)		
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	38 (11)		35 (12)	37 (10)		
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	31 (12)		39 (13)	39 (11)		
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	6 (4)		10 (7)	8 (5)		
Taux chômage (RP 99)	11,9 (5)		10,3 (5)	12,5 (5,7)		
% emplois précaires	12 (5)		11 (5)	12 (5)		
Fonctionnement économique (2)		1. Sans avantage, maintien tissu 2. Sans avantage en difficulté				
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	540		1208	113	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (2)		11 (4)	10 (3)		
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (2)		11 (3)	10 (3)		
% exploitations en AOC et labels (4)	2 (14)		31 (33)	22 (27)		
e. Action publique locale (2)						
% pop en EPCI en 2003	99 (0)		97 (0)	93	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	425 (188)		495 (237)	541 (222)		
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	33 (56)		64 (123)	47 (407)		
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	71		
f. Environnement (5)		1. Faible enj bio 2. Forts enjeux bio. avec rép. 3. Forts enjeux biodiv sans rép.				
% superf. en Znieff ou ZPS	32 (37)		28 (34)	25 (32)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Note d'action publ. protection	0,2 (0,2)		0,1 (0,2)	0,2 (0,3)		

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Ce Pays composite de grande taille (le plus grand de Franche-Comté, mais restant inférieur à la moyenne nationale des Pays de ce groupe) présente la particularité d'être multipolaire. La plus forte densité de bourgs et de pôles, fait de ce territoire, une mosaïque de bassins de vie (7 bassins de vie).
- La situation socio-économique est paradoxalement globalement moins favorable que dans les autres Pays de ce type, notamment du point de vue de l'évolution de la population qui est en recul.

❖ Dynamique économique dominante

- Ce territoire proche du bassin industriel de Montbéliard et Belfort a connu une forte restructuration conduisant à de fortes diminutions d'emplois.
- Si l'emploi tertiaire s'est renforcé, il ne compense pas les pertes d'emplois dans l'industrie et l'agriculture. L'emploi public reste faible, notamment pour traiter les problèmes de chômage, dont le taux est le plus important de l'ensemble des Pays franc-comtois.

D. Pays ruraux maillés

Fiche Pays : Haut Jura

	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays ruraux maillés		
a. Caractéristiques générales						
Nb communes	67		1746	96	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,	
Population 99	50835		1117059	74315		
Densité	53		69	52		
Maillage urbain	Multi équilibré		-	-		
Pop. 99 grd pôle	12958		-	39179		
b. Niveau de performances (2)						
Revenu net moy. Ménages 99	14693 (7877)	1. Performances incertaines	13572 (3277)	12171 (2799)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.	
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,3 (1,7)	2. Revenus élevés	0,2 (1,5)	0,1 (1,3)		
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,4 (4,3)		0,9 (6,1)	0,4 (4,9)		
c. Dynamique de population (2)						
Solde migratoire total (%/an)	-0,27 (1,75)	1. Non attractif équipé	-0,11 (1,53)	0,19 (1,26)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.	
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,08 (1,05)	2. Moy attractif peu équipé	-0,04 (0,88)	0,04 (0,71)		
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	-0,05 (0,49)	3. Moy attractif équipé	0 (0,44)	0,15 (0,43)		
Bilan naturel (%/an)	0,58 (0,46)		0,36 (0,87)	-0,06 (0,68)		
% ouvrier-employés 99	32 (1)		27 (3)	27 (4)		
% cadres et prof.interm. 99	12 (2)		13 (4)	10 (2)		
% actif navetteurs dom.-trav.	51 (26)		60 (21)	54 (20)		
Score global équipement (sur 20)	16 (5)		14 (4)	16 (5)		
dt services concurrentiels (sur 4)	3,2 (0,6)		3,3 (0,9)	3,3 (0,9)		
dt services de la santé (sur 4)	2,4 (1,5)		3,1 (1,1)	3,3 (1,1)		
dt services de l'éducation (sur 4)	3,5 (0,8)		3,2 (1)	3,1 (1,1)		
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique						
% emplois résidentiels 99 (3)	38 (8)	1. Industrie non spéc.			(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)	
% emplois industriels 99 (3)	59 (10)	2. Industrie spécialisée	53 (10)	50 (10)		
% emploi agri -alim. 99 (3)	3 (4)		40 (12)	33 (11)		
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,6 (0,2)		7 (8)	17 (10)		
% emploi industrie dominante (3)	0,5 (0,2)		0,5 (0,2)	0,7 (0,2)		
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	131 (498)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)		
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	604 (1122)		56 (1809)	102 (422)		
			175 (711)	448 (1411)		
Marché du travail (2)						
Taux d'emploi	95 (0)	1. Peu diplômé incertain	96 (0)	95		(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)
% actif travaillant en Suisse	7 (7)	2. Très diplômé stable	4 (7)	6 (1)		
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	34 (8)	3. Peu diplômé stable	35 (12)	39 (10)		
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	34 (10)		39 (13)	35 (11)		
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	7 (5)		10 (7)	6 (5)		
Taux chômage (RP 99)	7,2 (3,6)		10,3 (5)	11,9 (5,2)		
% emplois précaires	13 (5)		11 (5)	12 (5)		
Fonctionnement économique (2)						
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	60	1. Sans avantage, maintien tissu	1208	75	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	8 (0)	2. Economie spécifiée dynamique	11 (4)	9 (2)		
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (1)		11 (3)	9 (2)		
% exploitations en AOC et labels (4)	38 (34)		31 (33)	17 (23)		
e. Action publique locale (2)						
% pop en EPCI en 2003	97 (0)		97 (0)	90		
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	486 (133)		495 (237)	540 (228)		
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	55 (30)		64 (123)	75 (295)		
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	85		
f. Environnement (5)						
% superf.. en Znieff ou ZPS	35 (30)	1. Forts enjeux bio avec réponse	28 (34)	22 (30)		
Note d'action publ. protection	0,6 (0,2)	2. Faible enjeu de biodiv.	0,1 (0,2)	0,1 (0,2)		

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Comme dans le cas du Pays des Vosges Saonaises, ce Pays regroupe une mosaïque de bassins de vie (5), mais les pôles sont de plus faible dimension, réduisant toute hiérarchie entre eux et accentuant le caractère rural du territoire. Territoire frontalier à forte identité, en partie couvert par le Parc naturel régional du Haut Jura.
- La situation socio-économique des communes du Pays n'est que très rarement défavorable et elle est favorable dans certaines zones, notamment touristiques. D'une manière générale, la situation du Pays est plus favorable que celle observée en France pour ce type de Pays, notamment en matière de niveau de revenu des résidents. Cependant, la plus grande partie du territoire connaît un solde migratoire négatif jusqu'à présent compensé par un bon bilan naturel.

❖ Dynamique économique dominante

- Malgré le caractère rural du territoire, l'économie est très orientée vers une industrie endogène qui s'est construit un avantage comparatif sur des savoir-faire historiques et qui présente une relative résistance à la concurrence, sans cependant créer beaucoup d'emplois nouveaux.

Fiche Pays : Revermont

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays ruraux maillés	
Nb communes	63		1746	96	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	22055		1117059	74315	
Densité	38		69	52	
Maillage urbain	Multi équilibré		-	-	
Pop. 99 grd pôle	4569		-	39179	
b. Niveau de performances (2)		1. Performances incertaines 2. Faibles performances	13572 (3277)	12171 (2799)	(2) moyenne communale
Revenu net moy. Ménages 99	12302 (1899)				(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart -type), sauf info. contraire.
Evo. 90-99 pop. (%/an)	-0,3 (1,4)		0,2 (1,5)	0,1 (1,3)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,7 (6,5)		0,9 (6,1)	0,4 (4,9)	
c. Dynamique de population (2)		1. Non attractif équipé 2. Moy attractif peu équipé	-0,11 (1,53)	0,19 (1,26)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
Solde migratoire total (%/an)	-0,21 (1,35)		-0,04 (0,88)	0,04 (0,71)	
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	-0,17 (0,85)		0 (0,44)	0,15 (0,43)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,09 (0,4)		0,36 (0,87)	-0,06 (0,68)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
Bilan naturel (%/an)	-0,09 (0,52)				
% ouvrier-employés 99	25 (1)		27 (3)	27 (4)	
% cadres et prof.interm. 99	10 (1)		13 (4)	10 (2)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
% actif navetteurs dom.-trav.	51 (23)		60 (21)	54 (20)	
Score global équipement (sur 20)	18 (1)		14 (4)	16 (5)	
dt services concurrentiels (sur 4)	3,6 (0,5)		3,3 (0,9)	3,3 (0,9)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
dt services de la santé (sur 4)	2,3 (0,6)		3,1 (1,1)	3,3 (1,1)	
dt services de l'éducation (sur 4)	4 (0)		3,2 (1)	3,1 (1,1)	
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique		1. Industrie non spéc. 2. Industrie spécialisée 3. Résidentiel	53 (10)	50 (10)	(5) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart -type)
% emplois résidentiels 99 (3)	52 (10)		40 (12)	33 (11)	
% emplois industriels 99 (3)	31 (8)		7 (8)	17 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	17 (2)		0,5 (0,2)	0,7 (0,2)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,6 (0,1)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)	
% emploi industrie dominante (3)	0,5 (0,1)		56 (1809)	102 (422)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	59 (181)		175 (711)	448 (1411)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	234 (247)				
Marché du travail (2)		1. Peu diplômé incertain 2. Très diplômé stable 3. Peu diplômé en difficulté	96 (0)	95	
Taux d'emploi	104 (0)		4 (7)	6 (1)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
% actif travaillant en Suisse	0 (1)		35 (12)	39 (10)	
% niv. CAP -BEP chez 20-40 ans	36 (13)		39 (13)	35 (11)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	40 (14)		10 (7)	6 (5)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	8 (7)		10,3 (5)	11,9 (5,2)	
Taux chômage (RP 99)	8,8 (5,1)		11 (5)	12 (5)	
% emplois précaires	11 (5)				(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
Fonctionnement économique (2)		1. Economie spécifiée dynamique	1208	75	
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	22		11 (4)	9 (2)	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	7 (1)		11 (3)	9 (2)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	8 (1)		31 (33)	17 (23)	
% exploitations en AOC et labels (4)	64 (25)				
e. Action publique locale (2)			97 (0)	90	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
% pop en EPCI en 2003	100 (0)		495 (237)	540 (228)	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	526 (161)		64 (123)	75 (295)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	53 (26)		73 (0)	85	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)				
f. Environnement (5)		1. Forts enjeux biodiv sans rép. 2. Faible enjeux de biodiv.	28 (34)	22 (30)	
% superf. en Znieff ou ZPS	33 (35)		0,1 (0,2)	0,1 (0,2)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
Note d'action publ. protection	0 (0)				

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Très conforme au mode d'organisation de ce type de Pays, caractérisé par le regroupement de trois pôles ruraux et leurs bassins de vie respectif, le Revermont en représente une figure de taille réduite, très inférieur à la moyenne des Pays de ce type (près de trois fois moins peuplé) et compacte (3 pôles ruraux presque contigus).
- La situation du territoire est moins favorable que celle du Haut Jura du point de vue de l'évolution de la population, notamment à cause du déficit de jeunes actifs. Par contre, le tissu économique est davantage créateur d'emplois.

❖ Dynamique économique dominante

- La structure économique du territoire est plus hétérogène que dans le cas du Haut Jura, chacun des trois pôles présentant ici une orientation économique différente. Le poids démographique de Salin-les-Bains, orienté vers l'économie résidentielle, réduit l'importance de l'industrie à l'échelle du Pays. Celle-ci reste cependant très structurante de l'économie locale des bassins d'Arbois et de Poligny.
- Le fort maillage urbain procure un bon niveau de services aux populations, à l'exception du secteur de la santé. Il ne permet cependant pas de rendre le territoire attractif pour des résidents en quête d'espaces résidentiels. Ce constat peut aussi handicaper la capacité du territoire à attirer les jeunes cadres nécessaires au développement des activités.

Fiche Pays : Pays Horloger

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays ruraux peu denses		
Nb communes	78		1746	67	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,	
Population 99	40688		1117059	32678		
Densité	53		69	33		
Maillage urbain	Multi équilibré		-	-		
Pop. 99 grd pôle	8966		-	6275		
b. Niveau de performances (2)		1. Performances incertaines 2. Rev. élevés 3. Croissance emplois	13572 (3277)	11697 (3002)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart-type), sauf info. contraire.	
Revenu net moy. Ménages 99	14298 (2753)					
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,2 (1,6)		0,2 (1,5)	0 (1,5)		
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,1 (5,6)		0,9 (6,1)	0,4 (5,3)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart-type)	
c. Dynamique de population (2)		1. Non attractif populaire 2. Non attractif équipé 3. Moy attractif peu équipé	-0,11 (1,53)	0,32 (1,45)		
Solde migratoire total (%/an)	-0,34 (1,4)		-0,04 (0,88)	0,06 (0,85)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart-type)	
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	-0,09 (1,33)		0 (0,44)	0,19 (0,56)		
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	-0,05 (0,4)		0,36 (0,87)	-0,31 (0,78)		
Bilan naturel (%/an)	0,57 (0,66)					
% ouvrier -employés 99	33 (2)		27 (3)	25 (4)		
% cadres et prof.interm. 99	9 (1)		13 (4)	9 (2)		
% actif navetteurs dom-trav.	62 (15)		60 (21)	52 (20)		
Score global équipement (sur 20)	15 (3)		14 (4)	16 (5)		
dt services concurrentiels (sur 4)	3,9 (0,4)		3,3 (0,9)	3,5 (0,9)		
dt services de la santé (sur 4)	3,7 (1,3)		3,1 (1,1)	3,4 (1)		
dt services de l'éducation (sur 4)	3 (1,3)		3,2 (1)	3,1 (1,1)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique		1. Industrie non spéc. 2. Industrie spécialisée			(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
% emplois résidentiels 99 (3)	44 (5)		53 (10)	53 (10)		
% emplois industriels 99 (3)	42 (7)		40 (12)	28 (10)		
% emploi agri -alim. 99 (3)	14 (2)		7 (8)	19 (10)		
% emploi agri dans agri-alim. (3)	0,7 (0,1)		0,5 (0,2)	0,8 (0,1)		
% emploi industrie dominante (3)	0,5 (0,1)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)		
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	55 (215)		56 (1809)	144 (1072)		
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	192 (581)		175 (711)	614 (1795)		
Marché du travail (2)		1. Peu diplômé incertain 2. Peu diplômé stable				(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
Taux d'emploi	75 (0)		96 (0)	93		
% actif travaillant en Suisse	25 (12)		4 (7)	15 (2)		
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	40 (9)		35 (12)	39 (11)		
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	32 (11)		39 (13)	34 (12)		
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	6 (4)		10 (7)	6 (5)		
Taux chômage (RP 99)	7,7 (4)		10,3 (5)	12,1 (5,7)		
% emplois précaires	8 (5)		11 (5)	12 (6)		
Fonctionnement économique (2)		1. Economie spécifiée dynamique			(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	46		1208	32		
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	7 (1)		11 (4)	8 (3)		
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	9 (1)		11 (3)	9 (2)		
% exploitations en AOC et labels (4)	71 (20)		31 (33)	18 (25)		
e. Action publique locale (2)						(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)
% pop en EPCI en 2003	98 (0)		97 (0)	88		
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	480 (190)		495 (237)	477 (224)		
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	79 (83)		64 (123)	77 (390)		
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	87		
f. Environnement (5)		1. Enjeux biodiv sans réponse 2. Faible enjeu de biodiv			(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart-type)	
% superf. en Znieff ou ZPS	17 (29)		28 (34)	23 (31)		
Note d'action publ. protection	0 (0)		0,1 (0,2)	0,2 (0,3)		

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Ce Pays rural frontalier, le plus grand de la région, se différencie de ceux rencontrés à l'échelle nationale par sa taille (en population) plus importante. Elle s'explique d'une part par son organisation autour de deux pôles ruraux, ainsi que par la densité de population plus forte que dans la moyenne des territoires ruraux français.
- La situation socio-économique du territoire se distingue de la moyenne nationale principalement par le niveau de revenu des ménages résidents qui bénéficie entre autre de l'effet frontalier. Si le solde migratoire est négatif, contrairement à la situation moyenne des pays de ce type en France, la population progresse légèrement grâce à la bonne représentation des jeunes actifs.

❖ Dynamique économique dominante

- Avec 25% des actifs travaillant en Suisse, l'effet frontalier joue ici un rôle important dans l'économie, à travers le niveau élevé du pouvoir d'achat des résidents et sont impact sur l'économie des services.
- L'économie du Pays est cependant là aussi très orientée vers l'industrie, dont le dynamisme s'appuie sur un ancrage local important des activités présentes.

E. Pays ruraux peu denses

Fiche Pays : Haute Vallée de l'Ain

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays ruraux peu denses	
Nb communes	66		1746	67	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	21643		1117059	32678	
Densité	37		69	33	
Maillage urbain	Monopolaire		-	-	
Pop. 99 grd pôle	10021		-	6275	
b. Niveau de performances (2)		1. Performances incertaines 2. Faibles performances	13572 (3277)	11697 (3002)	(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart -type), sauf info. contraire.
Revenu net moy. Ménages 99	12683 (2124)		0,2 (1,5)	0 (1,5)	
Evo. 90-99 pop. (%/an)	-0,2 (1,5)		0,9 (6,1)	0,4 (5,3)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	0,1 (4,8)				
c. Dynamique de population (2)		1. Non attractif équipé 2. Moy attractif peu équipé	-0,11 (1,53)	0,32 (1,45)	
Solde migratoire total (%/an)	-0,44 (1,29)		-0,04 (0,88)	0,06 (0,85)	
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	-0,17 (0,88)		0 (0,44)	0,19 (0,56)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,08 (0,39)		0,36 (0,87)	-0,31 (0,78)	
Bilan naturel (%/an)	0,2 (0,73)		27 (3)	25 (4)	
% ouvrier-employés 99	28 (3)		13 (4)	9 (2)	
% cadres et prof.intern. 99	10 (1)		60 (21)	52 (20)	
% actif navetteurs dom.-trav.	52 (19)		14 (4)	16 (5)	
Score global équipement (sur 20)	15 (0)		3,3 (0,9)	3,5 (0,9)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
dt services concurrentiels (sur 4)	4 (0)		3,1 (1,1)	3,4 (1)	
dt services de la santé (sur 4)	4 (0)		3,2 (1)	3,1 (1,1)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart -type)
dt services de l'éducation (sur 4)	4 (0)				
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique		1. Industrie non spécialisée			(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
% emplois résidentiels 99 (3)	49 (0)		53 (10)	53 (10)	
% emplois industriels 99 (3)	38 (0)		40 (12)	28 (10)	
% emploi agri-alim. 99 (3)	14 (0)		7 (8)	19 (10)	
% emploi agri dans agri-alim. (3)	0,7 (0)		0,5 (0,2)	0,8 (0,1)	
% emploi industrie dominante (3)	0,4 (0)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	149 (375)		56 (1809)	144 (1072)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	315 (709)		175 (711)	614 (1795)	
Marché du travail (2)		1. Peu diplômé incertain 2. Très diplômé stable			
Taux d'emploi	90 (0)		96 (0)	93	
% actif travaillant en Suisse	3 (4)		4 (7)	15 (2)	
% niv. CAP-BEP chez 20-40 ans	37 (12)		35 (12)	39 (11)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	37 (15)		39 (13)	34 (12)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	6 (8)		10 (7)	6 (5)	
Taux chômage (RP 99)	8,8 (4,4)		10,3 (5)	12,1 (5,7)	
% emplois préc aires	10 (5)		11 (5)	12 (6)	
Fonctionnement économique (2)		1. Economie spécifiée dynamique			
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	22		1208	32	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	7 (2)		11 (4)	8 (3)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	7 (1)		11 (3)	9 (2)	
% exploitations en AOC et labels (4)	69 (26)		31 (33)	18 (25)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	95 (0)		97 (0)	88	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	570 (129)		495 (237)	477 (224)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	49 (62)		64 (123)	77 (390)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	87	
f. Environnement (5)		1. Forts enjeux biodiv sans rép 2. Faible enjeu de biodiv.			
% superf. en Znieff ou ZPS	42 (34)		28 (34)	23 (31)	
Note d'action publ. protection	0,2 (0,2)		0,1 (0,2)	0,2 (0,3)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Ce pays rural de faible dimension est resserré autour du pôle rural de Champagnole, où la moitié de la population du pays réside, et de son bassin de vie, dont les frontières correspondent exactement à celle du Pays.
- La situation socio-économique du Pays n'est pas favorable, tant du point de vue de la population, dont la diminution engagée de longue date, se poursuit, tant du point de vue de l'emploi qui se maintient seulement.

❖ Dynamique économique dominante

- La dynamique économique de ce Pays est marquée par la présence importante des emplois de production, qui occupe plus de la moitié des emplois, ce qui supérieur à ce qui est observé en moyenne dans ce type de Pays en France. Si les activités agri-alimentaires sont présentes, ce Pays comme le précédent, se démarque par la forte proportion d'emplois industriels, mais situés ici dans des secteurs peu dynamiques.
- L'absence d'atouts touristiques spécifiques, et le relatif éloignement des pôles urbains régionaux, offrent peu d'alternatives d'atouts pour le développement des activités résidentielles.

Fiche Pays : Lacs et Petite montagne

a. Caractéristiques générales	Pays	Classe(s) dominante(s)(1)	Ensemble Région	Pays ruraux peu denses	
Nb communes	95		1746	67	(1) par ordre d'importance de pop. communale agrégée par classes. Champ d'étude, hors UU > 50 000 hab.,
Population 99	16255		1117059	32678	
Densité	20		69	33	
Maillage urbain	Non polarisé		-	-	
Pop. 99 grd pôle	.		-	6275	
b. Niveau de performances (2)					(2) moyenne communale pondérée par la population 99 (écart -type), sauf info. contraire.
Revenu net moy. Ménages 99	11771 (1919)	1. Perf. incert.	13572 (3277)	11697 (3002)	
Evo. 90-99 pop. (%/an)	0,8 (2,1)	2. Faibles performances	0,2 (1,5)	0 (1,5)	
Evo. 90-99 emploi (%/an) (3)	1,9 (6,6)	3. Performantes	0,9 (6,1)	0,4 (5,3)	(3) moyenne communale pondérée par le nombre d'emploi 99 (écart -type)
c. Dynamique de population (2)					
Solde migratoire total (%/an)	0,81 (2,05)	1. Très attractif équip.	-0,11 (1,53)	0,32 (1,45)	(4) moyenne communale pondérée par le nombre d'exploitation en 2000 (écart -type)
dt solde migr. 90-99 actif (%/an)	0,42 (1,16)	2. Moy attractif peu équipé	-0,04 (0,88)	0,06 (0,85)	
dt solde migr. 90-99 agés (%/an)	0,18 (0,44)	3. Moy attractif équipé	0 (0,44)	0,19 (0,56)	(5) moyenne communale pondérée par la superficie communale (écart -type)
Bilan naturel (%/an)	-0,04 (0,8)	4. Non attractif équipé	0,36 (0,87)	-0,31 (0,78)	
% ouvrier-employés 99	24 (1)		27 (3)	25 (4)	
% cadres et prof.interm. 99	10 (2)		13 (4)	9 (2)	
% actif navetteurs dom.-trav.	61 (18)		60 (21)	52 (20)	
Score global équipement (sur 20)	16 (4)		14 (4)	16 (5)	
dt services concurrentiels (sur 4)	3,6 (0,4)		3,3 (0,9)	3,5 (0,9)	
dt services de la santé (sur 4)	3,1 (0,9)		3,1 (1,1)	3,4 (1)	
dt services de l'éducation (sur 4)	3,6 (0,4)		3,2 (1)	3,1 (1,1)	
d. Dynamique des activités (2) : Structure économique					
% emplois résidentiels 99 (3)	44 (14)	1. Industrie non spécialisée			
% emplois industriels 99 (3)	47 (16)	2. Résidentiel	53 (10)	53 (10)	
% emploi agri -alim. 99 (3)	9 (5)		40 (12)	28 (10)	
% emploi agri dans agri -alim. (3)	0,6 (0,2)		7 (8)	19 (10)	
% emploi industrie dominante (3)	0,4 (0,1)		0,5 (0,2)	0,8 (0,1)	
Cap. tourist. Marchand (eq. lit/1000 hab.)	705 (6654)		0,4 (0,2)	0,4 (0,2)	
Résidence second. (eq. Lit/1000 hab.)	735 (782)		56 (1809)	144 (1072)	
Marché du travail (2)					
Taux d'emploi	79 (0)	1. Peu diplômé incertain	96 (0)	93	
% actif travaillant en Suisse	2 (1)	2. Très diplômé stable	4 (7)	15 (2)	
% niv. CAP -BEP chez 20-40 ans	39 (15)	3. Peu diplômé stable	35 (12)	39 (11)	
% niv. Bac et + chez 20-40 ans	37 (16)		39 (13)	34 (12)	
dt % niv. Sup. chez 20-40 ans	7 (7)		10 (7)	6 (5)	
Taux chômage (RP 99)	7,2 (4,4)		10,3 (5)	12,1 (5,7)	
% emplois précaires	12 (7)		11 (5)	12 (6)	
Fonctionnement économique (2)					
Taille marché (? rev. net ménages 99, M€)	15	1. Economie spécifiée dynamique	1208	32	
Taux création établis. 98-01 (%/an) (3)	6 (2)	2. Sans avantage en difficulté	11 (4)	8 (3)	
Taux disparition établis. 98-01 (%/an) (3)	7 (2)		11 (3)	9 (2)	
% exploitations en AOC et labels (4)	45 (32)		31 (33)	18 (25)	
e. Action publique locale (2)					
% pop en EPCI en 2003	100 (0)		97 (0)	88	
Potentiel fiscal communal 03 (€/hab.)	506 (124)		495 (237)	477 (224)	
Montant aide UE reçu 00-04 (€/hab.)	62 (43)		64 (123)	77 (390)	
% pop éligible à l'obj. 2 (2000-2006)	100 (0)		73 (0)	87	
f. Environnement (5)					
% superf. en Znieff ou ZPS	72 (39)	1. Forts enjeux biodiv sans rép.	28 (34)	23 (31)	
Note d'action publ. protection	0,1 (0,2)	2. Forts enj. bio. avec réponse	0,1 (0,2)	0,2 (0,3)	

Commentaires :

❖ Structure spatiale et situation socio-économique

- Le Pays des Lacs et Petite Montagne est le plus petit Pays Franc-comtois et le seul à ne pas être structuré par un pôle d'emploi (avec le Pays périurbain des 7 Rivières). Il est construit autour d'un territoire rural à forte identité, le bassins de vie d'Orgelet, élargi vers le Sud jusqu'aux portes de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse et vers le nord en englobant la partie rurale du bassin de vie de Lons -le-Saunier.
- Ces caractéristiques ne l'empêche pas de bénéficier d'une situation socio-économique particulièrement favorable bien que très différencié dans l'espace, les zones les plus attractives et dynamiques étant celles les plus influencées par les pôles urbains environnants.

❖ Dynamique économique dominante

- Le territoire bénéficie dans ces parties nord et sud du desserrement urbain des pôles voisins avec des effets localisés sur le développement des services aux populations.
- Mais le Pays se caractérise aussi par son orientation industrielle dans les zones les plus éloignées des centres urbains dans les secteurs du jouet et de la fabrication d'emballage plastique. Ces activités relativement dynamiques contribuent au développement de l'emploi dont le rythme est très significativement supérieur à celui observé dans les Pays de ce type en France.